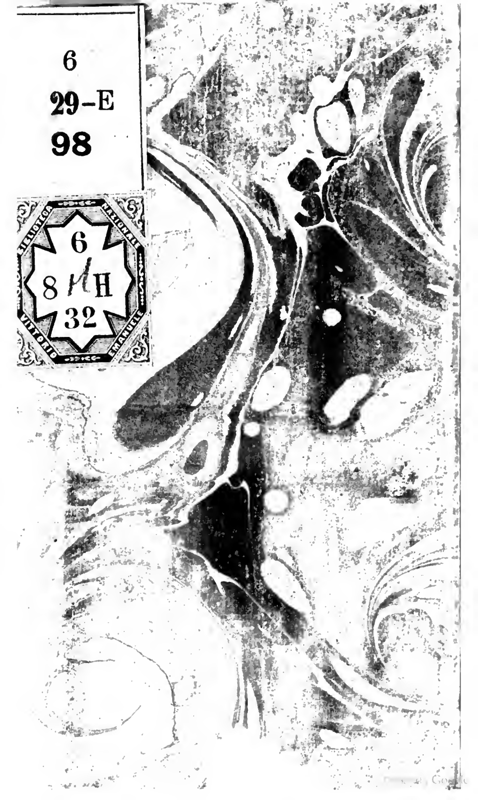




6
29-E
98
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
8 H
32



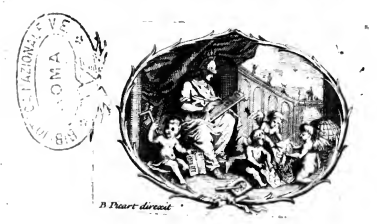


HISTOIRE
DE LA VIE
ET DES
OUVRAGES
DE MESSIRE
FRANÇOIS DE SALIGNAC
de la MOTHE-FENELON.

[illegible]

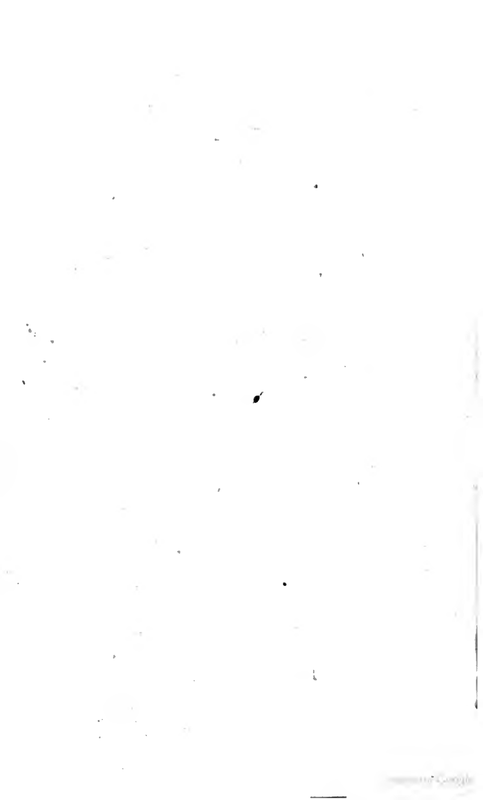
HISTOIRE
DE
LA VIE
ET DES
OUVRAGES
DE MESSIRE
FRANCOIS DE SALIGNAC de la MOTHE-FENELON,

Archevêque Duc de CAMBRAY.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE'
MDCCXXIX.







PREFACE.



Monsieur de Fenelon Archevêque Duc de Cambray m'ayant honoré plusieurs années avant sa mort d'une amitié particuliere, j'ai cru devoir, par respect pour sa mémoire, & par amour du bien public, écrire cette Histoire de sa vie. Comme mon dessein est de faire connoître ce Prélat par ses Actions, *par ses* Sentimens *& par ses* Ouvrages, *on ne trouvera dans cette Histoire que des Faits instructifs,*

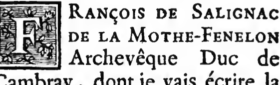


qui intéresseront tous ceux qui aiment la Verité & la Vertu.

Pour rendre la Narration courte, simple & rapide, je passe légerement sur les choses moins importantes, & j'évite les réflexions trop longues, aussi-bien que les éloquences vagues & les ornemens superflus. Je rapporte plusieurs Lettres originales, afin que Mr. de Cambray se peigne & se raconte lui-même.



HISTOIRE
DE
LA VIE
DE MESSIRE
FRANÇOIS DE SALIGNAC
DE LA MOTHE-FENELON,
Archevêque Duc de Cambray.



FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FENELON Archevêque Duc de Cambray, dont je vais écrire la Vie, étoit d'une Maiſon très-ancienne, & diſtinguée depuis long-tems par ſes Alliances, & par les Dignitez qu'elle a eu dans l'Egli-



ſe & dans l'Etat. Tout cela n'eſt qu'une foible gloire pour Mr. de Cambray.

Il nâquit au Château de Fenelon en Périgord, le ſix d'Août 1651. de Pons de Salignac Marquis de Fenelon, & de Loüiſe de la Cropte ſœur du Marquis de St. Abre. Il fut élevé juſques à l'âge de douze ans dans la Maiſon paternelle. Cette éducation dans une Province éloignée le préſerva de la corruption de mœurs & de ſentimens, où la jeune Nobleſſe de preſque toutes les Nations ne tombe que trop ſouvent, en acquerant la politeſſe & la délicateſſe de la Cour,

Il donna dès ſa plus tendre jeuneſſe des marques ſingulieres d'un beau naturel, & d'une grande vivacité d'eſprit.

On l'envoïa à l'univerſité de Cahors y faire ſes Etudes. Il alla

enſuite les achever à Paris ſous les yeux d'Antoine Marquis de Fenelon, Lieutenant-Géneral des Armées du Roi. Ce Seigneur avoit beaucoup d'eſprit, une pieté exemplaire, & une valeur diſtinguée. Feu Mr. le Prince de Condé diſoit de lui, qu'il étoit également propre pour la *Converſation*, pour la *Guerre*, & pour le *Cabinet*.

Les talens du Neveu ſe développerent ſous un tel Oncle, qui le reçut dans ſa maiſon, & le traita comme ſon propre fils. Mr. l'Abbé de Fenelon fut bien-tôt connu à Paris. Il prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec un applaudiſſement géneral. Mr. le Marquis de Fenelon craignant que ſon Neveu ne ſe produisît trop tôt, & appréhendant pour lui les écueils de la vanité dans un âge ſi peu avancé, lui fit prendre la réſolu-

tion d'imiter pendant pluſieurs années le ſilence de Jeſus-Chriſt.

M. l'Abbé de Fenelon s'appliqua plus que jamais à cultiver ſon eſprit & ſon cœur, par les études & par les vertus convenables à ſon état, ſous la conduite de M. Tronſon Superieur de ſaint Sulpice. A l'âge de vingt-quatre ans il entra dans les Ordres ſacrez, & exerça toutes les fonctions du Sacerdoce avec une pieté édifiante. Il ſe prêtoit aux travaux les plus pénibles dans la Paroiſſe, & ne croïoit rien au-deſſous de lui dans un miniſtere où tout eſt au-deſſus de l'homme.

Environ l'âge de vingt-ſept ans il fut choiſi Superieur des Nouvelles Catholiques, ruë ſainte Anne à Paris, par M. de Harlay Archevêque du lieu.

Ses travaux & ſes ſuccès dans cet emploi firent voir bien-tôt les ta-

lens qu'il avoit pour persuader, & pour ramener les esprits. Le Roi en fut instruit, & le nomma Chef d'une Mission sur les côtes de Saintonge & dans le païs d'Aunis, l'an 1686. pour convertir les Protestans.

On avoit conseillé à Loüis XIV. d'emploïer la force militaire pour empêcher la diversité de Religions dans son Roïaume. M. l'Abbé de Fenelon bien éloigné de ces maximes, ne voulut jamais se charger de la Mission, qu'à condition qu'on n'y emploïeroit point de Troupes. La douceur que les Protestans de ces cantons éprouvoient, tandis que leurs voisins étoient livrez aux traitemens les plus durs, les disposa à écouter avec fruit les instructions du nouveau Missionnaire. Cette voie à la verité ne faisoit pas tant de conversions subites que la force, mais

elle les faiſoit plus ſolides & plus ſinceres.

Ces Miſſions finies, M. de Fenelon revint à Paris, & ſe préſenta devant le Roi : mais il fut plus de deux ans après ſans retourner à la Cour. Il reprit ſes fonctions de Superieur des Nouvelles Catholiques. Ses talens qui éclatoient malgré lui, le mirent à portée des plus grandes places. L'inaction où il ſe tenoit, pour ſe les procurer, & pour s'inſinuer dans les bonnes graces de ceux qui étoient conſultez ſur la diſtribution des Bénéfices, fut cauſe, qu'aïant été nommé à l'Evêché de Poitiers, il fut rayé de deſſus la feüille, avant que la nomination fût renduë publique.

Cependant ſa réputation alloit toujours en croiſſant. Ses Sermons (*a*) & ſes Entretiens aux Nouvel-

(*a*) On en a imprimé un Recueil depuis ſa mort.

les Catholiques découvrirent de plus en plus cette éloquence, cette lumiere, cette onction qui regnent dans tous ses Ouvrages. Il fit alors un Ecrit sur le ministere des Pasteurs, qui est une des premieres productions de sa plume. Là il pose les mêmes principes sur l'autorité Ecclésiastique qu'il a toujours soutenus depuis.

C'est pendant cette Superiorité qu'il connut M. Bossuet Evêque de Meaux. Personne n'étoit plus propre à donner à M. l'Abbé de Fenelon des conseils utiles sur son emploi. Ce Prélat s'étoit déja rendu célebre par ses Ouvrages contre les Protestans. Toute la Réforme en avoit été émuë & ébranlée. On y voit une grande érudition, des recherches curieuses, un esprit net, une éloquence vive. Il possedoit la science des Faits dans un éminent dégré.

M. l'Abbé de Fenelon fut longtems dans un commerce intime avec ce Prélat. Il l'écoutoit avec la docilité & la modestie dûës à l'âge, au caractere, aux talens de M. de Meaux, qui l'aimoit, & qui lui communiquoit ses lumieres.

M. le Marquis de Fenelon avoit procuré à son Neveu la connoissance de plusieurs personnes illustres à la Cour, entre les autres, de M. le Duc de Beauvilliers. Ce Seigneur l'avoit prié d'écrire un Traité sur l'*Education des Filles*. On y voit la connoissance que l'Auteur avoit déja du cœur humain, & les talens qu'il possedoit au suprême dégré pour former la jeunesse. M. de Beauvilliers aïant fait connoître au Roi le mérite de M. l'Abbé de Fenelon, Sa Majesté le nomma Précepteur de M. le Duc de Bourgogne sans aucu-

ne sollicitation de sa part. Tout le monde applaudit à ce choix, & surtout M. l'Evêque de Meaux qui écrivit la Lettre suivante à Madame de Fenelon, fille de M. le Marquis de Fenelon dont j'ai parlé.

A Germigny ce 9. d'Août 1689.

Hier, Madame, je ne fus occupé que du bonheur de l'Eglise & de l'Etat. Aujourd'hui j'ai eu le loisir de réflechir avec plus d'attention sur votre joïe. Elle m'en a donné une très-sensible. M. votre Pere, un ami si cordial & si plein de mérite, m'est revenu dans l'esprit. Je me suis représenté comme il seroit à cette occasion, en voïant l'éclat d'une vertu qui se cachoit avec tant de soin. Recevez, je vous en conjure, les témoignages de ma joïe, & les assurances du respect avec lequel je suis, &c.

M. l'Abbé de Fenelon entra chez les Princes à l'âge de trente-huit ans, au mois de Septembre 1689. On avoit choisi pour cette Education plusieurs personnes d'un mérite distingué.

M. le Duc de Beauvilliers Gouverneur des Princes, cachoit sous une grande simplicité de mœurs des vertus rares. Ennemi du faste, guéri de l'ambition, détaché des richesses, il étoit modeste, tranquille, désintereßé, liberal, doux, vrai, poli, mésuré en tout, & par-là très-propre à gouverner les hommes. Etant Ministre d'Etat, la base de sa politique étoit l'amour de la Justice. C'étoit sa vertu dominante. Il lui sacrifioit ses propres goûts, ses amitiez personnelles, & les interêts même de sa famille. Toutes ces grandes qualitez étoient relevées & perfectionnées par une pieté éminente;

qui rapportoit tout à Dieu. Et cette pieté étoit pour lui une ſource féconde de toutes les lumieres propres à ſon état; car en délivrant ſon cœur des paſſions & des amuſemens, elle donnoit à ſon eſprit des forces continuelles pour découvrir en tout le *Vrai* & le *Bon*.

M. l'Abbé de Langeron, Lecteur, avoit été de tout tems l'ami intime, & en quelque façon l'Eléve de M. de Fenelon. Il s'étoit appliqué aux Sciences ſérieuſes qui forment le jugement, auſſi-bien qu'aux belles Lettres qui ornent l'eſprit. Son naturel étoit gai & aimable. Son cœur rempli de ſentimens nobles & tendres. Jamais on n'a vu un meilleur ami. La diſgrace de M. de Cambray, qui attira la ſienne, le rendit inſenſible à ſa fortune, pour ne ſentir que le plaiſir de ſuivre ſon ami

dans l'éxil, & de passer le reste de ses jours auprès de lui. Tels étoient les amis de M. de Cambray.

Le Pere de Valois Jesuite indiqué par M. l'Abbé de Fenelon pour être Confesseur du Prince, étoit un vrai Religieux qui avoit conservé au milieu de la Cour toutes les vertus de son état.

M. l'Abbé de Fleury sous-Précepteur, est si célebre par ses Ouvrages, qu'ils sont seuls son éloge. Je ne parle point des autres personnes qui ont contribué à cette éducation. Leur mérite est assez connu. Ils sont encore en vie, & je dois respecter leur modestie.

Jamais on n'a vu une plus grande harmonie dans une éducation que dans celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Tous ceux qui l'entouroient, étoient de concert, pour ne le flater jamais, & pour ne le point soutenir, quand

on étoit mécontent de lui. Mêmes discours, mêmes principes, même conduite. Il ne trouvoit d'azile que dans l'obéïssance & dans l'accomplissement de ses devoirs.

Ce Prince joignoit aux grands talens de grands défauts. Dans sa premiere jeunesse il étoit colere, impétueux, hautain, capricieux. C'est ce même Enfant qu'on a vu depuis le Prince le plus doux, le plus compatissant, le plus sensible aux malheurs de l'humanité. Il se refusoit tout pour soulager les autres. Il ne se croïoit destiné à la grandeur suprême, que pour être l'homme des peuples, & pour les rendre bons & heureux.

La méthode dont on se servoit pour former l'esprit & le cœur de ce jeune Prince, est un modéle de la plus parfaite éducation.

Pour former son esprit, on le faisoit étudier, non par regles,

mais selon la curiosité qu'on avoit soin d'exciter en lui. On tournoit par-là les amusemens en étude, & les études les plus sérieuses devenoient un amusement. Une conversation faite exprès, sans qu'il s'en apperçût, donnoit occasion à la lecture d'une Histoire, à l'examen d'une Carte, à des raisonnemens à la portée de son âge. Les themes étoient toujours des instructions solides. Quelque Histoire, ou quelque Dialogue qui lui apprenoit les faits principaux de l'antiquité ou des tems modernes, lui faisoient connoître les caracteres des grands hommes de tous les siécles, & lui inspiroit en même tems le goût de la plus pure vertu. Les Dialogues des morts & le Telemaque ont été écrits dans cette vûë.

Pour former son cœur, il falloit corriger ses défauts naturels, & lui

lui inſpirer le goût des vertus. L'humeur, l'impétuoſité, la hauteur du jeune Prince étoient réprimées, tantôt par un air triſte répandu ſur tous les viſages. Quelquefois on le ramenoit à la raiſon par des railleries fines & délicates. D'autrefois on lui faiſoit ſentir ſes excès, en le montrant à lui-même par quelque fable.

Les châtimens uſitez dans les éducations ordinaires, n'ont jamais été emploïez en celle-ci. La privation d'un plaiſir, d'une promenade, d'une étude même, qu'on lui avoit fait déſirer, étoient les ſeules punitions dont on ſe ſervoit. En rompant ainſi ſa volonté, & en domptant ſes goûts, on lui donnoit une ſoupleſſe de cœur & une force d'eſprit propres à le rendre docile pour écouter les bons conſeils, & ferme pour les ſuivre.

Dans le tems de ses plus fortes vivacitez, tous ceux qui l'approchoient, avoient ordre de le servir en gardant un morne silence. On le laissoit ainsi impitoyablement aux prises avec lui-même, jusqu'à ce que lassé de ne trouver personne avec qui parler, il vînt demander grace en reconnoissant sa faute.

La candeur, à tout avoüer; étoit la seule condition du pardon; & pour l'accoutumer à cette ingénuité, on avoüoit les fautes qu'on pouvoit avoir faites devant lui. Par-là ceux qui présidoient à son éducation, tiroient de leurs propres imperfections de quoi instruire leur Eleve.

On lui inspiroit l'amour de la vertu, non par des préceptes secs, ni par des sentences morales, ni par des harangues étudiées, mais par un mot, par un regard, par

un ſentiment placé à propos ; on lui faiſoit des leçons à toute heure, ſans qu'il s'en dégoûtât, ni qu'il s'en apperçût. A table, au jeu, dans les promenades, & dans les entretiens, on tournoit tout en inſtructions ; & par des traits imperceptibles & des tours ingénieux, on lui faiſoit rencontrer par-tout des ſentimens nobles & les vertus Royales. On joignoit à cette connoiſſance & à cet amour de la verité, la grande ſcience de ſçavoir ſe taire. Pour l'accoutumer de bonne heure au ſecret, on lui faiſoit ſentir, avec précaution, une confiance au-deſſus de ſon âge ſur les choſes mêmes les plus importantes. Ce ne ſont pas ici des traits que j'invente, mais des faits que je raconte, & que je tiens de M. de Cambray lui-même.

C'eſt ainſi que M. le Duc de

Beauvilliers, M. l'Abbé de Fenelon, & tous ceux qui travailloient ſous eux, concouroient à former dans leur auguſte Eleve un Pere du Peuple.

Pendant tout le tems que M. l'Abbé de Fenelon a été à la Cour, il a toujours marqué un parfait déſintereſſement, & un grand oubli de lui-même. Il n'avoit pour tout Bénefice qu'un Prieuré médiocre, que M. l'Evêque de Sarlat ſon Oncle lui avoit réſigné. Ayant appris de bonne heure à ſe contenter de peu, à meſurer ſa dépenſe, à vivre indépendant de la ſervitude que cauſe l'interêt, cette habitude à borner ſes déſirs, jointe à l'amour ſurnaturel de la pauvreté de Jeſus-Chriſt, le fit reſter ſix ans à la Cour dans une faveur marquée, ſans recevoir, ni demander aucune grace, ni pour lui, ni pour les ſiens. Le Public lui donnoit tou-

tes les places qui vaquoient, & il n'arrivoit pas même aux plus médiocres.

Enfin le Roi lui donna l'Abbaïe de ſaint Vallery, en lui faiſant une eſpece d'excuſe de ce qu'il lui donnoit ſi peu, & ſi tard. Quelques mois après l'Archevêché de Cambray étant venu à vaquer, Sa Majeſté l'y nomma. M. l'Abbé de Fenelon délicat ſur ſes devoirs, ſe défendit de l'accepter, craignant de ne pouvoir concilier le ſoin d'un Diocéſe avec les fonctions de ſon emploi. Le Roi lui dit, que l'éducation du Prince étant preſque finie, il pouvoit remplir alternativement les devoirs de Précepteur & de Prélat, tandis que les gens de mérite qu'il avoit ſous lui dans ces deux places, ſuppléeroient à ſes abſences. Il ceda enfin aux ordres du Roi, à condition de paſſer neuf mois à

Cambray, & trois mois auprès des Princes.

En acceptant l'Archevêché de Cambray, il remit l'Abbaïe de ſaint Vallery, ſans la demander pour aucun aucun de ſes amis, ni de ſes parens. Le Roi en parut étonné, & le preſſa de la garder. Mais il repréſenta à Sa Majeſté, que les revenus de ſon Archevêché étant plus que ſuffiſans, il ſe croïoit dans le cas où les canons défendent la pluralité des Bénefices. Il ſe défit en même tems du Prieuré qu'il tenoit de ſon Oncle. Ce déſintereſſement ſi rare lui attira des loüanges, mais il indiſpoſa auſſi contre lui bien des perſonnes, que ſon exemple condamnoit.

La haute faveur où étoit M. l'Archevêque de Cambray sembloit annoncer une élevation encore plus grande, mais il s'éleva

contre lui un orage qui l'éloigna à jamais de la Cour.

Pour connoître la ſource, le progrès & la conſommation de ſa diſgrace, il faut parler de Madame Guyon qui en a été le prétexte, & donner ici une idée courte de ſa conduite & de ſes ſentimens.

Cela eſt néceſſaire, non-ſeulement pour la juſtifier contre les calomnies de ſes ennemis; mais pour détruire les fauſſes idées que certaines perſonnes ont formées d'elle, en liſant une Hiſtoire de ſa Vie, imprimée depuis peu dans les Païs étrangers, ſans ſon aveu, & contre ſes dernieres volontez.

Madame Guyon nâquit à Montargis de Parens nobles. A l'âge de quinze ans, elle épouſa un Gentilhomme du même lieu. Elle y a demeuré juſques à ſon veuvage, & y a toujours conſervé la réputation d'une vertu pure & ſans tache.

Dès sa plus tendre jeunesse; elle se consacra à Dieu d'une maniere particuliere, par ce genre de pieté qui convient à tous les états, & qui est tant recommandée par saint François de Sales.

Elle demeura veuve à l'âge de vingt-huit ans. La réputation de sa pieté & de son esprit, parvenuë jusques à M. d'Aranton Evêque de Genéve, qui étoit alors à Paris, ce Prélat l'engagea à se retirer dans son Diocése, avec de Nouvelles Catholiques qui alloient établir une Communauté à Gez, pour la conversion des filles Protestantes.

Elle consulta auparavant les personnes les plus respectables par leur pieté, & toutes l'aïant confirmée dans sa résolution, elle partit de Paris en l'année 1681. accompagnée de quelques Nouvelles Catholiques, & de deux fem-

mes

mes de chambre. Elle arriva bientôt à Gez. M. de Geneve l'y vint voir, & mena avec lui le Pere de la Combe Religieux Barnabite, qu'il fit Superieur de la Maison. C'étoit un Religieux qui joignoit à des lumieres superieures dans les sciences humaines, une connoissance profonde dans la science des Saints.

Peu après la Famille de Madame Guyon lui écrivit pour l'engager à se défaire de la Garde-Noble de ses Enfans, qui passoit quarante mille livres de rente, & à leur donner tous ses biens. Elle le fit avec joïe, & ne se réserva qu'une pension médiocre.

On inspira à M. de Geneve le dessein d'engager cette Dame à donner le peu de biens qui lui restoit, aux Nouvelles Catholiques, & de se faire Superieure de la Maison. Mais comme elle s'é-

C



toit apperçuë que les Regles & l'Institut de cette Communauté ne lui convenoient pas, elle supplia ce Prélat de l'excuser. Ce refus déplut aux Nouvelles Catholiques, & elles la prierent bien-tôt après de quitter leur Maison.

Résoluë de ne plus retourner à Paris, & de se des-occuper entierement des choses terrestres, dans quelque lieu solitaire, inconnu & éloigné du monde, elle se retira d'abord aux Urselines de Tonnon, ensuite chez une de ses amies à Grenoble, & enfin à Verceil, où l'Evêque du lieu l'avoit invitée plusieurs fois. Elle comptoit y finir ses jours, mais l'air épais du lieu lui aïant causé une fluxion sur la poitrine, avec une fiévre dangereuse, les Médecins déclarerent qu'elle ne pouvoit vivre, sans aller respirer son air natal. Elle quitta Verceil au grand regret de

M. l'Evêque, & revint à Paris, l'an 1687. après ſix ans d'abſence.

Pendant ſa ſolitude & ſon ſéjour dans ces Provinces éloignées, elle exprima dans ſes premiers Ecrits les nobles efforts de ſon amour pour Dieu, d'une maniere ſimple & ſans art, mais vive & pleine de ſentimens. Ses Manuſcrits paſſerent inſenſiblement de main en main, furent copiez & répandus à ſon inſçu. Un de ſes amis en fit même imprimer un à Grenoble (*a*) & un autre à Lyon (*b*) avec des approbations autentiques. Les uns goûterent ces Ecrits. D'autres s'en formaliſerent.

Si-tôt qu'elle fut arrivée à Paris, on écrivit des Provinces contre ſa doctrine. On y ajouta les calom-

(*a*) Moïen court pour faire Oraiſon.
(*b*) Explication du Cantique des Cantiques.

nies. On ſuppoſa de fauſſes lettres. Et elle fut enfermée aux Filles de la Viſitation de la ruë Saint Antoine, au mois de Janvier 1688. Le Pere de la Combe ſon Directeur fut enveloppé dans la même diſgrace.

Elle fit bien-tôt connoître l'impoſture de ſes ennemis, & les confondit par la force de ſes réponſes. Après un examen rigoureux fait par ordre de M. de Harlay Archevêque de Paris, pendant l'eſpace de huit mois; après des accuſations les plus malignes, des interrogatoires les plus captieux, & un éclairciſſement exact de tous les faits, ſon innocence parut dans tout ſon éclat. Sa ſimplicité, ſa douceur & ſa ſoumiſſion détromperent la Superieure de la Maiſon, & les Religieuſes, qui rendirent toutes unanimement un témoignage autentique à

ſa vertu. Madame de Miramion fit connoître ſon innocence à Madame de Maintenon, qui parla au Roi en ſa faveur avec vivacité, obtint ſa liberté, & lui marqua pendant pluſieurs années beaucoup de confiance & d'amitié.

Quelque tems après ſa ſortie des Filles de Sainte Marie, elle fit connoiſſance avec M. l'Abbé de Fenelon. Elle le vit chez Madame la Ducheſſe de Bethune, qu'elle avoit connu dès ſa plus grande jeuneſſe. Il avoit été fort prévenu contre elle, avant que de lui avoir parlé. Mais les converſations qu'il eut avec elle chez Madame de Bethune, détruiſirent ſes préjugez. Etant allé enſuite par occaſion à Montargis, il s'informa de la réputation qu'elle avoit eu dans cette Ville, avant qu'elle la quittât. Tous lui marquerent une haute eſtime de la

pieté de cette Dame, & de la pureté de ses mœurs depuis son enfance. Ces témoignages rendus par les personnes les plus respectables, confirmerent M. de Fenelon dans l'idée qu'il avoit déja conçu de la vertu de Madame Guyon, & il se forma peu à peu entre ces deux personnes une étroite liaison, qui fut depuis pour l'une & pour l'autre une source de grandes croix, & par-là de grandes vertus.

Quelques années après avoir connu M. de Fenelon, Madame de Guyon fit connoissance avec M. le Duc de Chévreuse.

Ce Seigneur avoit été élevé par Messieurs du Port Royal. Des Maîtres si habiles ne négligerent rien pour cultiver ses talens naturels. Il avoit des connoissances rares pour une personne de son rang, une éloquence aisée, le génie

étendu, capable de remonter en tout aux principes, & de former les plus grands projets. Hardi dans l'exécution, courageux contre les mauvais ſuccès & contre l'improbation de ceux qui ne pénetroient point la grandeur de ſes deſſeins. Si ſon eſprit avoit quelques défauts, ils ne venoient que de l'abondance de ſes vûës. Son abord étoit facile, gracieux & modeſte; ſa politeſſe noble, délicate & ſimple; ſon naturel doux, affable & liant. Il vivoit dans ſa famille avec ſes enfans en bon ami autant qu'en bon pere. Son ame paroiſſoit toujours égale & tranquille, nonobſtant ſa vivacité naturelle. En un mot, la pieté avoit uni en lui les vertus humaines & divines dans un tel dégré, qu'il étoit tout enſemble bon chrétien, bon citoyen & parfait ami.

M. le Duc de Beauvilliers, M.

le Duc de Chévreuſe, & M. l'Abbé de Fenelon vivoient dans une étroite liaiſon entr'eux, & tout le monde ſçavoit l'eſtime particuliere qu'ils avoient pour Madame Guyon. Pluſieurs jeunes Dames, d'une qualité diſtinguée à la Cour, étoient auſſi dans une grande liaiſon avec elle. Madame de Maintenon même la faiſoit venir ſouvent à ſaint Cyr, & marquoit pour elle beaucoup de confiance.

Quelques perſonnes intereſſées à rompre ces liaiſons, répandirent des bruits ſourds ſur une Héreſie naiſſante, accréditée à la Cour. Voici ce qui donna occaſion à leurs calomnies.

Rome avoit foudroïé quelques années auparavant les Ecrits de Molinos Docteur Eſpagnol. Ses expreſſions téméraires avoient donné naiſſance à une fauſſe ſpiritualité, qui allioit l'amour im-

pur des créatures avec un prétendu pur amour du Créateur. On assure que cette illusion étoit passée jusques en France. D'autres prétendent, que tous les bruits répandus sur le Quiétisme François, n'étoient que les stratagêmes de certains hommes politiques qui présentent quelquefois des fantômes aux Princes, afin de se rendre nécessaires pour les combattre.

Quoi qu'il en soit, ces bruits donnerent occasion de confondre le faux avec le vrai, & de décrier la pieté intérieure & cachée, qui ne se découvre que par les vertus solides, simples & aimables.

Les nouveaux Disciples de S. Augustin écouterent trop facilement ces calomnies. Ils s'étoient flatez d'abord qu'un homme d'esprit comme M. l'Abbé de Fenelon, ne pouvoit pas manquer d'être de leur parti. Ils furent violem-

ment choquez, quand ils virent le contraire, ſurtout lorſqu'ils s'apperçurent que la liaiſon de M. l'Abbé de Fenelon avec M. le Duc de Chévreuſe éloigna peu à peu ce Seigneur des ſentimens de Meſſieurs du Port Royal.

On n'entendit plus que des clameurs ſur le péril, où étoit l'Egliſe par le Molinoſiſme qui ſe gliſſoit ſubtilement parmi les perſonnes du plus haut rang, & du plus grand mérite. On allarma ſurtout M. Godet des Marais Evêque de Chartres, Prélat d'une pieté ſincere, mais d'un naturel vif, & d'un zéle ardent pour ce qu'il croïoit la ſaine doctrine,

Un tel homme étoit ſuſceptible de forts préjugez. On lui fit une peinture affreuſe de la nouvelle Spiritualité. Pour détourner ce Prélat de ſes pourſuites infatigables contre le Janſeniſme, un Doc-

teur de Sorbonne, partisan de la *Grace invincible*, lui présenta adroitement le Quiétisme, comme un digne objet de son zéle Episcopal. Ce pieux Prélat, qui ignoroit alors le caractere & les sentimens de ce Docteur, ne s'apperçut point du piége. Il s'appliqua de bonne foi à foudroyer l'Héresie naissante, & ne songea qu'à rendre Madame Guyon suspecte.

Cette Dame résolut alors, pour rassûrer ses amis, de confier ses Ecrits à quelque Prélat d'une science distinguée, qui les examineroit, & en rendroit témoignage. Elle choisit M. de Meaux, comme un homme dont l'approbation contrebalanceroit l'autorité de M. de Chartres, & effaceroit bien-tôt les calomnies des Docteurs échauffez.

On donna tous les Manuscrits de cette Dame à ce Prélat. Il les

lut, & dit d'abord à M. le Duc de Chévreuse, qu'il y trouvoit *une lumiere & une onction qu'il n'avoit point trouvé ailleurs.* Il les emporta ensuite avec lui à Meaux, en fit de grands extraits, (*a*) & au bout de cinq mois revint à Paris vers le commencement de l'an 1694. où il eut une longue conférence avec Madame Guyon; & après l'avoir communié de ses propres mains, il lui exposa ses difficultez, & en écouta les réponses.

Quoiqu'il eût marqué beaucoup d'ardeur & de vivacité dans cette conférence, il déclara cependant à M. le Duc de Chévreuse, que les difficultez sur lesquelles il insistoit, ne regardoient point la Foi, mais certaines idées de spiritualité qu'il ne comprenoit pas suffisamment, & qu'il étoit

(*a*) Réponse à la relation du Quiétisme par M. de Cambray.

prêt à donner à Madame Guyon un certificat de Catholicité. Elle pria M. le Duc de Chévreuse de dire à ce Prélat que n'aïant souhaité de le voir que pour s'instruire elle-même, & pour rassurer ses amis, elle se contentoit du témoignage verbal qu'il avoit la bonté de lui rendre.

Elle se retira ensuite dans un lieu inconnu, & rompit tout commerce avec ses amis. Cette précaution ne calma point les esprits inquiets. Pour rendre ses sentimens suspects, on tâcha de décrier ses mœurs. Messieurs les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuse, de concert avec M. l'Abbé de Fénelon, avoient dressé un Mémoire en leur nom pour sa justification, Madame de Maintenon se chargea de le présenter au Roi, & de l'appuïer. Mais Madame Guyon ne voulut jamais consentir à cette

démarche, de peur de commettre ſes trois amis.

Quelque tems après Madame de Maintenon changea de ſentiment, & ſe laiſſa peu à peu entraîner par le zéle de M. l'Evêque de Chartres ſon Directeur. Cette Dame avoit un reſpect ſincére pour la Religion. Sa converſation étoit ſéduiſante & pleine de traits gracieux. La force de ſon eſprit ne paroît pas en avoir égalé la délicateſſe. Elle ſe prévenoit facilement pour les perſonnes, & s'en dégoûtoit de même. Il étoit aiſé d'allarmer une Dame de ce caractere.

On lui fit voir des erreurs groſſieres & toutes les horreurs du Quiétiſme dans le petit Livre du *Moïen court*, qu'elle avoit fort goûté auparavant. Dès qu'on apperçut qu'elle s'étoit déclarée contre Madame Guyon, on tâcha

de lui inſpirer des ſoupçons contre M. l'Abbé de Fenelon. Elle en fut ſuſceptible. Elle avoit cru d'abord ſe rendre maîtreſſe abſoluë de l'eſprit de cet Abbé ; mais voïant qu'il réſiſtoit ſouvent à ſes idées, elle appréhenda qu'un homme, dont elle ne pouvoit s'aſſurer, n'acquît trop de crédit auprès du Roi.

Ce changement en Madame de Maintenon donna occaſion à M. l'Evêque de Meaux de montrer les ſecretes peines qu'il nourriſſoit depuis longtems contre M. l'Abbé de Fenelon. M. Boſſuet accoutumé à ſe voir admirer comme le premier génie de ſon ſiécle, ne pouvoit ſouffrir qu'on eût détourné les yeux de deſſus lui, pour les arrêter ſur cet Abbé. Voilà la premiere ſource de leurs diſcordes. Mais ce Prélat ſi reſpectable d'ailleurs, ne crut pas ſans doute pouſſer les choſes à l'extrêmité où

la chaleur des diſputes le porta depuis. On avertit M. de Fenelon qu'il étoit ſouvent échappé à M. de Meaux des plaintes & des traits contre lui, mais il ne voulut point y ajouter foi.

Le déchaînement contre Madame Guyon devint univerſel. Ces calomnies ſembloient retomber ſur ſes amis. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution de rompre le ſilence, & de ſe juſtifier par une voïe publique. Elle écrivit à Madame de Maintenon, pour la ſupplier de lui faire donner des Commiſſaires, moitié Laïques, moitié Ecclésiaſtiques, pour informer à charge & à décharge ſur toutes les choſes qu'on lui imputoit. Elle offrit de ſe rendre au bout de huit jours en telle priſon qu'on voudroit, pour ſubir la peine qui lui étoit dûë, ſi elle étoit trouvée coupable.

M.

M. le Duc de Beauvilliers se chargea de cette Lettre pour Madame de Maintenon, mais elle ne jugea pas à propos d'entrer dans un expédient qui paroissoit si naturel. Elle répondit à M. de Beauvilliers, qu'elle ne croïoit pas les faux bruits qui couroient sur Madame Guyon; qu'il n'étoit point question de ses mœurs, mais de ses sentimens; qu'il seroit à craindre, qu'en justifiant sa personne, on ne donnât trop de croïance à sa doctrine; qu'il falloit d'abord examiner l'une, & que les calomnies sur l'autre tomberoient d'elles-mêmes.

Madame de Maintenon demanda donc un examen dogmatique des Livres de Madame Guyon, & en parla au Roi. M. de Meaux fut choisi comme le principal Examinateur. On y ajouta M. l'Evêque de Châlons, à pré-

ſent Cardinal de Noailles, & M. Tronſon Superieur de ſaint Sulpice, qui entreprirent tous deux cet examen avec douceur & droiture. Madame de Maintenon voulut que M. de Fenelon y entrât comme quatriéme, & le Roi l'approuva.

M. de Fenelon ſoutenu par la pureté de ſes intentions, & par la haute idée qu'il avoit de la bonne foi des Examinateurs, s'y livra entierement avec une ſimplicité de cœur, ſans bornes, ſans crainte & ſans défiance.

M. de Meaux lui dit, qu'il n'avoit lû aucun des Auteurs Contemplatifs, & le pria d'en faire des extraits avec des remarques. M. l'Abbé de Fenelon le fit, & lui envoïa un recueil de Paſſages tirez des Peres Grecs & Latins, des Saints canoniſez, & des Docteurs approuvez.

Le dessein de ce recueil étoit de montrer que les expressions des Contemplatifs de tous les siécles n'étoient pas plus mesurées que celles de Madame Guyon ; qu'il ne falloit prendre à la rigueur les unes ni les autres ; mais quoiqu'on en rabattît, qu'il en resteroit toujours assez pour prouver par une Tradition constante, qu'il faut aimer Dieu comme béatifiant, mais plus encore comme infiniment parfait ; qu'il faut l'aimer pour lui-même, toutes choses pour lui, & notre Etre comme son image. Nous vouloir du bien comme appartenant à Dieu ; annoblir ainsi l'espérance par la charité, & désirer notre bonheur éternel, comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme notre amour.

M. de Meaux avoit toujours soutenu l'opinion contraire à l'amour désintereßé. Il croïoit sça-

voir le Dogme mieux que perſonne, & ne pouvoit ſouffrir qu'on lui fît voir que la Tradition de l'Egliſe ſur un point ſi eſſentiel, lui eût échappé. M. l'Abbé de Fenelon y inſiſtoit toujours, & cette inſiſtance parut inſupportable à M. de Meaux dans un homme qu'il regardoit comme ſon diſciple.

Après un examen de pluſieurs mois, ils eurent bien de la peine à convenir de quelque choſe de précis. L'on n'avoit penſé dans le commencement qu'à la ſeule Madame Guyon, & à la détromper de ſa prétenduë ſpiritualité. Mais M. de Meaux n'en voulut pas demeurer là. Il diſoit toujours que l'Egliſe étoit en péril. C'étoit ajouter un nouvel éclat à la gloire de ſes triomphes ſur les Proteſtans, que de convaincre d'erreur un homme comme M. l'Abbé de

Fenelon. Il vouloit donc faire des Canons pour assurer le Dogme Catholique.

Pour cet effet il eut des conférences à Issy, vers le commencement de l'année 1695. avec M. de Châlons, M. Tronson & M. l'Abbé de Fenelon, qui venoit d'être nommé Archevêque de Cambray. Il leur montra trente articles qu'il avoit dressez, & leur proposa de les signer, comme une barriere contre les nouveautez.

M. de Fenelon les aïant lus, en changea plusieurs, & en ajouta quatre autres. M. de Meaux les rejetta d'abord, mais après beaucoup de disputes, il se rendit enfin, & les articles furent signez par tous les quatre Examinateurs.

M. de Meaux se vantoit sourdement d'avoir fait faire à M. de Fenelon une rétractation de ses

erreurs, sous le prétexte spécieux d'une signature; & M. de Fenelon se flatoit d'avoir fait admettre à M. de Meaux sa doctrine sur le pur Amour, par l'approbation que ce Prélat avoit donnée aux quatre articles ajoutez.

Peu après la signateure de ces articles, M. de Fenelon fut sacré Archevêque de Cambray à saint Cyr, en l'an 1695. & M. de Meaux voulut absolument être son Consécrateur. Jusques ici ces deux Prélats avoient paru dans une grande intelligence.

Dans le courant de cette même année, M. de Châlons, M. de Chartres, & M. de Meaux publierent des Lettres Pastorales contre le Quiétisme, & condamnerent les Livres de Madame Guyon. Le premier se comporta avec bien plus de modération que les deux autres. *En blâmant*, dit

ce Prélat, *les excès des faux Mistyques, loüons & admirons toujours les saints excès où l'amour de Dieu porte les ames. Elles ne peuvent jamais le pousser trop loin, puisque la mesure de l'amour de Dieu est de l'aimer sans mesure. Ne craignons donc point*, continuë-t'il, *que les transports du pur amour les écartent jamais de la voïe droite.*

Ainsi en proscrivant les Livres de Madame Guyon, il étoit bien éloigné de condamner sa personne. Il l'avoit vûë à l'Hôtel de Morhestein quelques mois auparavant, & lui avoit dit, qu'en soumettant ses expressions, elle pouvoit continuer dans ses sentimens, & qu'il prieroit Dieu d'augmenter ses graces.

Cependant cette Dame s'étoit retirée aux Religieuses de sainte Marie de Meaux, en attendant le jugement décisif des Prélats. M.

Bossuet alla dans son Diocése l'y trouver. Il lui demanda de signer son Mandement, & de rétracter les erreurs, dont il y faisoit mention, en avoüant, qu'elle ne croïoit pas au Verbe incarné, & qu'elle avoit pratiqué un genre d'oraison qui la mettoit dans un oubli entier des Mysteres.

Elle fut effraïée d'une telle proposition, & lui dit, que pour ses expressions elle les soumettoit à l'Eglise; qu'elle faisoit peu de cas de ses Ouvrages; qu'elle ne les avoit écrits que par occasion ou par obéïssance, sans dessein de dogmatiser; qu'elle avoit pû se tromper dans le choix des termes; mais qu'elle ne pouvoit, sans trahir sa conscience, avouer qu'elle eût eu des erreurs si monstrueuses.

Les Religieuses & la Superieure du Convent où elle s'étoit retirée, furent affligées de la dureté de

de leur Evêque, & tâcherent de l'adoucir par les témoignages qu'elles rendoient à la pieté de Madame Guyon. Il céda à la force de la verité, & au bout de six mois donna un certificat à cette Dame, dans lequel il déclare: *Qu'il étoit satisfait de sa conduite; qu'il lui continuoit la participation des saints Sacremens; qu'il ne l'avoit trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos, ou autres condamnées ailleurs; & enfin qu'il n'avoit point entendu la comprendre dans la mention qu'il avoit fait de ces abominations dans son Ordonnance.*

La Superieure & les Religieuses où elle avoit demeuré, lui donnerent un autre certificat, par lequel elles déclarent: *Que cette Dame aiant demeuré six mois dans leur Maison, elle ne leur avoit donné aucun sujet de trouble, mais bien*

de grande édification, & qu'elles avoient remarqué dans toute sa conduite & dans toutes ses paroles une grande régularité, simplicité, sincerité, humilité, mortification, douceur & patience Chrétienne, & une vraie dévotion & estime de tout ce qui est de la Foi, surtout au Mystere de l'Incarnation & de la sainte Enfance de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Deux actes si autentiques, après un examen si rigoureux, & tant de soins pour la faire paroître coupable, déplurent infiniment à Madame de Maintenon. Elle dit à M. de Meaux que son attestation feroit un effet contraire à ce que l'on s'étoit proposé, qui étoit de détromper les personnes prévenuës en faveur de Madame Guyon. Cependant cette Dame fut arrêtée, & mise au Château de Vincennes vers la fin de l'année 1695.

L'éloignement de Madame de Maintenon pour M. de Cambray augmentoit tous les jours. Elle regardoit, comme un entêtement inexcusable, sa résistance à condamner Madame Guyon. Pour entrer dans les sentimens de Madame de Maintenon, M. de Meaux résolut d'engager adroitement M. de Cambray à faire cette condamnation. Il lui manda qu'il faisoit un Ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité, & réprimer l'illusion, & le pria de l'approuver. M. de Cambray se réjoüit d'un dessein si utile, & s'offrit de travailler de concert avec lui.

Dans le tems que M. Bossuet composoit cet Ouvrage, il écrivit la Lettre suivante à M. de Fenelon.

A Meaux le 15. Mai 1696.

Je vous suis uni dans le fonds

avec l'inclination & le respect que Dieu sçait. Je crois pourtant ressentir un je ne sçai quoi, qui nous sépare encore un peu, & cela m'est insupportable. Mon Livre nous aidera à entrer dans la pensée l'un de l'autre. Je serai en repos, quand je serai uni avec vous par l'esprit, autant que je le suis par le cœur.

Cette Lettre confirma M. de Cambray dans la bonne opinion qu'il avoit de la droiture de M. de Meaux ; & rien n'a pû le faire douter de l'amitié de ce Prélat, jusqu'à ce qu'il lui envoïa son *Instruction sur les états d'Oraison.*

Quelle fut la surprise de M. de Cambray, quand il vit par tout des passages tirez des Livres de Madame Guyon, ausquels M. de Meaux donnoit un sens affreux ! Ce Prélat assuroit : *Qu'il ne s'agissoit pas de quelques conséquences éloignées, mais d'un systême lié dans*

toutes ses parties, dont le dessein évident étoit d'établir une indifférence brutale pour le salut & pour la damnation, pour le vice & pour la vertu, un oubli de Jesus-Christ & de tous ses Mysteres, une inaction brute & une inquiétude impie.

Il est nécessaire de donner ici une courte idée de ce systême de Madame Guyon, tel qu'on le trouve répandu dans tous ses Ouvrages. Je me servirai, autant que je pourrai, de ses propres paroles, que je ne ferai que lier ensemble.

La charité est la source & la fin, la regle & la consommation de toutes les Loix, de tous les devoirs, de toutes les vertus ; & les deux moïens de parvenir à cet amour parfait, sont *l'Oraison & l'Abnégation Evangelique.*

L'Oraison n'est pas une douce sensation, ni le charme d'une imagination échauffée, ni une spécu-

lation abſtraite, mais une pente centrale de l'ame vers ſon principe, dont les plus ſimples ſont capables, que rien ne doit interrompre, & qui eſt compatible avec tous les devoirs de notre état mortel.

Il faut d'abord faire des efforts vigoureux, des actes multipliez, retours fréquens vers Dieu, pour nous ſéparer de tous les objets de nos paſſions, pour nous éloigner de toutes les occaſions qui les excitent, pour nous recueillir, nous concentrer, & nous renfermer dans notre nature ſpirituelle, & par-là former peu à peu l'habitude de vivre dans la préſence divine, d'une maniere plus ſimple, plus uniforme, plus intime.

Tandis que l'eſprit s'éleve ainſi vers la ſouveraine Verité, le cœur ſe dégage non-ſeulement de toutes les affections groſſieres, mais

de toutes les passions les plus raffinées. Voilà la source de deux opérations de la sagesse qui sont bien différentes.

Au commencement Dieu nous détache des plaisirs impurs par le goût d'une délectation céleste. Animé par les tendres sentimens d'un amour naissant, on s'exerce avec une noble & mâle vigueur dans tous les travaux d'une vertu active. L'ame saisie des amabilitez divines, devient insensible aux charmes séducteurs de la volupté profane.

Ensuite Dieu commence en nous une autre opération, pour détruire le faux amour de nous-mêmes, non par les *plaisirs*, mais par les *peines*. Après nous avoir séparez des objets terrestres, il nous renferme dans la solitude de notre être propre, pour en sentir les ténébres, l'impuissance & le

vuide. Il nous découvre toutes les horreurs du *Moi*, l'impureté de ses vertus, & ses usurpations sur les droits de la Divinité. Quelle source de douleurs pour une créature idolâtre de soi & de sa propre vertu ! L'ame ne trouve rien en elle digne de son amour ; & ne pouvant plus supporter l'ennui de sa propre societé, elle sort d'elle-même, pour s'abîmer dans l'amour du seul Aimable.

Alors cesse le bruit importun des sens & de l'imagination, le tumulte des pensées & des passions ; & toute l'ame réduite dans un silence profond, adore en esprit & en verité celui qui surpasse toute parole & toute conception. Mais ce silence n'exclud que les réfléxions inutiles, les raisonnemens superflus, les spéculations stériles qui interrompent l'action du cœur. En aimant Dieu purement,

on croit tout ce qu'il enſeigne ; on obéït à tout ce qu'il commande ; on eſpere tout ce qu'il promet ; car cette charité dominante produit, anime, & perfectionne en nous toutes les vertus humaines & divines.

Voilà le ſyſtême de Madame Guyon, que M. de Cambray n'a jamais voulu condamner. Je n'ai fait que le dépoüiller de ces ſigugures hardies & hyperboliques, de ces expreſſions vives & animées, de ces tours tendres & paſſionnez qui lui ſont communs avec pluſieurs Contemplatifs canoniſez, & qui ſont les vraies beautez du langage de l'amour. La belle nature néglige l'arrangement méthodique des phraſes, elle ne peint les grandes paſſions que par un beau déſordre, où tout eſt ſentiment ſans art. De même les nobles & libres eſſors de l'A-

mour divin ne sont point assujettis à la rigueur dogmatique des termes.

C'est en ce sens seul que M. de Cambray justifioit les *Exagérations des Saints*, leurs *suppositions impossibles*, & leurs *prétenduës extravagances.* C'est selon ces principes, qu'il avoit toujours dit, que les Livres de Madame Guyon pouvoient être censurez dans le sens naturel & litteral, & que ses expressions étoient peu exactes, exagérées, & nullement dans la précision théologique. Mais il connoissoit trop l'innocence de cette Dame, la droiture de son cœur, & la pureté de ses intentions, pour lui imputer un dessein évident d'établir un systême qui fait horreur. Ainsi il refusa avec une fermeté inébranlable de donner son approbation au Livre de M. de Meaux, & résolut plutôt de

ſouffrir l'exil & la diſgrace qu'il prévit dès ce moment, que de faire une action ſi indigne de ſon cœur & de ſon caractere. M. de Châlons devenu Archevêque de Paris, M. de Chartres & M. Tronſon convinrent qu'il ne devoit pas le faire, & le premier ſe chargea d'en convaincre Madame de Maintenon.

M. de Meaux fut violemment choqué de ce refus. Il remplit tout de ſes clameurs, & publia, que c'étoit rompre toute union dans l'Epiſcopat, que de ne point approuver ſon Ouvrage. C'eſt ce qui obligea M. de Cambray de donner un Livre au Public, pour faire connoître ſa doctrine.

Il avoit fait une explication des trente-quatre articles d'Iſſy, que M. l'Archevêque de Paris & M. Tronſon avoient vuë & approuvée. Elle ſervit de regle à ſon Ou-

vrage, dont voici la forme primitive. Il expoſoit d'abord les ſentimens des Saints dans une propoſition génerale, & joignoit enſuite à chaque article les autoritez des Peres, des Saints & des Docteurs qui favoriſoient ſes principes. Il donna cet Ouvrage à M. de Paris, qui le trouva trop long & trop chargé de paſſages. M. de Cambray le racourcit, mais il le racourcit trop, en le réduiſant à un amas de propoſitions ſéches & dépoüillées de tous les témoignages de la Tradition. Ce ſquelette nud & décharné ne manqua pas enſuite d'effaroucher les Docteurs ombrageux.

L'Ouvrage aïant été réduit à la forme, où il a paru depuis ſous le titre des *Maximes des Saints*, M. de Paris le lut avec M. Beaufort un de ſes Théologiens. Après l'avoir gardé pendant trois ſemaines,

Il le rendit à M. de Cambray, en lui montrant tous les endroits qu'il croïoit devoir être retouchez. M. de Cambray les retoucha en sa présence. M. de Paris craignit que son Confrere ne fût trop docile ; & quoiqu'il eût cru d'abord le projet hardi, cependant il en approuva l'execution, & dit que l'Ouvrage étoit correct & utile. Il désira qu'on le communiquât encore à quelque habile Théologien, & convint avec M. de Cambray de le montrer à M. Pyrot Docteur de Sorbonne, qui étoit très-dévoüé à M. de Meaux. Ce Docteur lut l'Ouvrage avec M. de Cambray, & après un examen rigoureux, déclara qu'il étoit *Tout d'Or*.

M. de Paris désira que le Livre ne parût qu'après celui de M. de Meaux. C'est ce que M. de Fenelon lui promit. Il donna son Ma-

nuscrit à l'Imprimeur, & en partant pour son Diocése, recommanda à ses amis de ne le publier qu'avec le consentement de M. de Paris.

M. de Meaux apprit que le Livre étoit sous la presse, & menaça d'en arrêter l'impression. Les amis de M. de Cambray voïant combien il seroit fâcheux pour sa réputation que son Livre fût supprimé, crurent devoir en hâter la publication, malgré des Lettres expresses que ce Prélat leur avoit écrites pour les en empêcher. M. le Duc de Chévreuse alla trouver M. l'Archevêque de Paris pour le prier de consentir à la publication du Livre. Ce Prélat répondit, qu'il ne s'opposeroit point à ce que l'on jugeroit à propos, pour mettre l'honneur de M. de Cambray à couvert, mais que ce n'étoit pas son avis qu'on fist paroître l'Ou-

vrage de M. de Fenelon avant celui de M. Boſſuet. M. le Duc de Chévreuſe ne jugea pas à propos de ſuivre ce conſeil. Il fit achever l'impreſſion, & en diſtribuer les Exemplaires dans l'abſence & ſans la participation de M. de Cambray.

On eut ſoin bien-tôt de ſoulever tous les eſprits. On allarma les ames ſimples & pieuſes. On excita la dériſion des hommes profanes. Les Prélats les plus accréditez à la Cour, déclamerent contre M. de Fénelon. Les Courtiſans qui portoient envie à la haute faveur de Meſſieurs les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuſe, eſperoient que ces deux Seigneurs ſeroient enveloppez dans la diſgrace de M. de Cambray, Tout concourut à la fois pour groſſir l'orage; ſcience, ignorance, pieté, politique, inſinuation, diſ-

pute, crédulité, incrédulité même; & tout cela, parce qu'un Prélat avoit osé soutenir, *qu'il falloit aimer Dieu pour lui-même*. Ces bruits parvenus aux oreilles du Roi, M. de Meaux l'alla trouver, & lui demanda pardon de n'avoir pas révelé plutôt *le Fanatisme de de son Confrere*. (a)

M. de Cambray revint de son Diocése, & voïant le déchaînement universel, crut devoir s'assurer de M. de Paris, qui se trouvoit dans une sorte d'obligation de soutenir la doctrine du Livre des Maximes. Il lui proposa de recommencer l'examen avec M. Tronson & M. Pyrot. Le Roi approuva cette résolution, aussi-bien que Madame de Maintenon.

Cet examen ne se fit pourtant pas. M. de Meaux tira les consé-

(a) Voyez la réponse à la Relation du Quiétisme par M. de Cambray.

quences

quences les plus affreuſes des principes de M. de Cambray, & dit hautement, que ſes ſentimens cachez étoient pires que ceux de ſon Livre.

Ces diſcours dans la bouche d'un Evêque diſtingué par ſa capacité & par ſon âge, qu'on regardoit déja comme un Pere de l'Egliſe, donnerent l'allarme partout, & ſouleverent une foule de Docteurs, de Prêtres, de Religieux, à qui les diſpoſitions de M. de Cambray ſur les diſputes de la Grace, avoient déja déplu. Le ſcandale devint univerſel. La pieté de M. de Paris en fût allarmée. Il commença à croire qu'il n'avoit pas ſuffiſamment examiné le Livre, & écrivit à M. de Cambray la Lettre ſuivante.

Ce Vendredi 29. de Mars 1667.

Je ne vous dis pas de vous li-

» vrer absolument à M. de Meaux,
» mais seulement de faire usage
» de ses remarques. Je ferai, tant
« que je pourrai, le personnage de
» Médiateur, mais il faut que vous
» m'aidiez pour cela, & que vous
» en fassiez plus que dans un autre
» tems, parce que vous n'avez pas
» présentement à faire seulement
» à M. de Meaux, mais au Public,
» mais à une foule inconcevable
» de Docteurs, de Prêtres, de
» Religieux & de gens de toute
» espece & de toute condition. Je
» suspendrai mon jugement, tant
» que je pourrai, mais je ne puis
» vous promettre de le faire entie-
» rement, non pas à cause du dé-
» chaînement, mais parce que j'ai
» trouvé des choses changées, ou
» ajoutées dans votre Livre, que
» je n'avois point vuës dans le Ma-
» nuscrit que vous m'avez com-
« muniqué, comme *Le Trouble*

Involontaire ; (*a*) & encore, « parce que les nouvelles réflé- « xions que j'ai faites depuis la pu- « blication de votre Livre (que « certainement je défirois revoir « encore) m'y ont fait trouver des « endroits trop durs. Mais rien ne « m'empêchera de chercher avec « empreſſement les moïens de ju- « ſtifier votre doctrine. Dieu m'eſt « témoin de la douleur que je ſens « de la voir ſoupçonnée, & du dé- « ſir que j'ai de pouvoir détruire « cette impreſſion. »

Il paroît que ce Prélat n'a jamais douté de la droiture des intentions de M. de Cambray, mais ſeulement de l'exactitude de ſes termes.

D'un autre côté M. de Char-

(*a*) C'étoit le ſeul mot ajouté dans le Manuſcrit, mais ſans l'ordre de M. de Cambray, comme l'on verra par ſon Teſtament à la fin de cet Ouvrage.

tres manda à M. de Fenelon, qu'il se contenteroit des explications ; mais il ne demeura pas longtems dans ce sentiment. M. de Meaux crioit tout haut que des explications ne suffisoient pas, & qu'il falloit une rétractation formelle des erreurs. Il entraîna peu à peu M. de Chartres, qui conseilla enfin à M. de Cambray d'abandonner son Livre, & de ne plus songer à l'expliquer. Voici ce qu'il lui écrivit.

Si vous soutenez votre Livre par des explications, on le tiendra bon, utile, sain dans la Doctrine ; on le réimprimera ; on accusera de peu d'intelligence, ou de mauvaise intention ceux qui le condamneront, ainsi il aura cours.

M. de Cambray ne pouvant avoüer contre sa conscience, qu'il eût jamais eu des erreurs comme celles que M. de Meaux lui attri-

buoit, refusa avec une fermeté inébranlable de dire un seul mot qui pût sentir la rétractation même indirecte. Il offroit toujours des additions pour expliquer tout ce qui allarmoit, & de nouveaux correctifs pour lever tout équivoque. Mais M. de Meaux insistoit toujours sur une *rétractation formelle*. M. de Cambray voïant tous les moïens d'accommodement rompus, s'adressa au Roi, & lui représenta la cruelle situation où il étoit, les expédiens qu'il avoit proposez pour la paix, & le refus qu'on lui faisoit d'examiner son Livre, & enfin qu'il ne lui restoit point d'autre voie pour terminer le scandale, que de s'adresser au Pape. Il supplia Sa Majesté de trouver bon qu'il allât lui-même à Rome. Le Roi lui fit dire, qu'il pouvoit y porter son affaire, sans y aller lui-même.

On lui fit un crime dans l'esprit du Prince de la fermeté respectueuse avec laquelle il refusa d'abandonner son Livre, jusqu'à ce que le souverain Pontife en eût prononcé. On fit regarder cette conduite comme l'opiniâtreté d'un homme incapable de se soumettre. Ce fut par ces impressions qu'on engagea le Roi à l'exiler dans son Diocése, & priver ses parens de leurs emplois, à bannir ses amis de la Cour. Personne ne s'intéressoit à lui, sans participer à ses disgraces. On oublia la supériorité de ses lumieres & la pureté de ses mœurs. On voulut faire passer son amie intime pour une femme visionnaire, & lui-même pour le Patriarche d'une Secte insensée & profane. Quel anéantissement ! Mais ce n'est que par le renversement de tout l'homme qu'on parvient à ces vertus divi-

nes, dont *Jesus rassasié d'opprobres, est le modele.*

M. le Duc de Bourgogne voïant la disgrace de M. de Cambrai, en témoigna une vive douleur. Messieurs les Abbez de Beaumont & de Langeron furent bien-tôt renvoïez, aussi-bien que Messieurs Dupui & de l'Echelle, Gentilshommes de la Manche. M. le Duc de Beauvilliers auroit été traité de même, si M. le Cardinal de Noailles n'avoit pas eu plus de modération que M. de Meaux.

Le Roi aïant fait dire à M. de Cambray de se retirer dans son Diocése, & de n'en point revenir sans ordre, il quitta la Cour dès le lendemain.

Avant que de se rendre à Cambray, il écrivit une Lettre à M. le Duc de Beauvilliers, où il marqua une véritable défiance de lui-même, & où il promit une entiere

ſoumiſſion au jugement de l'Egliſe. Voici une copie de cette Lettre.

A Paris ce 3. d'Août 1697.

Ne ſoyez point en peine de moi, M. l'affaire de mon Livre va à Rome. Si je me ſuis trompé, l'autorité du ſaint Siége me détrompera; & c'eſt ce que je cherche avec un cœur docile & ſoumis. Si je me ſuis mal expliqué, on réformera mes expreſſions. Si la matiere paroît mériter une explication plus étenduë, je la ferai avec joïe par des additions. Si mon Livre n'exprime qu'une Doctrine pure, j'aurai la conſolation de ſçavoir précisément ce qu'on doit croire, & ce qu'on doit rejetter. Dans ce cas même, je ne laiſſerai pas de faire toutes les additions, qui ſans affoiblir la verité, pourront éclaircir & édifier les Lecteurs les plus faciles à allarmer. Mais enfin,

M.

M. si le Pape condamne mon Livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner ; & à faire un Mandement pour en défendre la lecture dans le Diocése de Cambray.... Avec ces dispositions que Dieu me donne, je suis en paix, & je n'ai qu'à attendre la décision de mon Superieur, en qui je reconnois l'autorité de Jesus-Christ. Il ne faut défendre l'amour désinteressé qu'avec un sincere désinteressement. Il ne s'agit point ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais succès. J'agis, ce me semble, avec droiture. Je crains autant d'être présomptueux, entêté & indocile, que d'être foible, politique & timide dans la défense de la verité. Si le Pape me condamne, je serai détrompé, & par-là le vaincu aura tout le fruit de la victoire. Si au contraire le Pape ne condamne

point ma doctrine, je tâcherai par mon silence & par mon respect d'appaiser ceux d'entre mes Confreres, dont le zéle s'est animé contre moi, en m'imputant une doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux, & que j'ai toujours détestée Peut-être me rendront-ils justice, quand ils verront ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent toute ma doctrine. La premiere est que la charité est un amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la béatitude qu'on trouve en lui. La seconde, est que dans la vie des ames les plus parfaites, c'est la charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime, & qui en commande les actes. En sorte que le juste de cet état exerce alors d'ordinaire l'espérance & toutes les autres vertus avec tout le désintéressement de la charité même. Je dis d'ordinaire;

parce que cet état n'est pas sans exception, n'étant qu'habituel, & point invariable. Dieu sçait que je n'ai jamais voulu rien enseigner qui passe ces bornes. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le saint Siége condamne jamais une doctrine si autorisée par les Peres, par les Ecoles de Théologie, & par tant de grands Saints que l'Eglise Romaine a canonisez. Pour les expressions de mon Livre, si elles peuvent nuire à la verité, faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon Superieur, & je serois bien fâché de troubler la paix de l'Eglise, s'il ne s'agissoit que de l'interêt de ma personne & de mon Livre.

Voilà mes sentimens, Monsieur, je pars pour Cambray, aïant sacrifié à Dieu au fonds de mon cœur tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien

ménagé d'humain & de temporel pour la doctrine que j'ai cru véritable. Je ne laisse ignorer au Pape aucune des raisons qui puissent appuyer cette doctrine. En voilà assez, c'est à Dieu à faire le reste, si c'est sa cause que j'ai défenduë. Ne regardons ni les intentions des hommes, ni leur procedé, c'est Dieu seul qu'il faut voir en tout ceci. Soyons les enfans de la paix, & la paix reposera sur nous. Elle sera amére, mais elle n'en sera que plus pure. Ne gâtons pas des intentions droites par aucun entêtement, par aucune chaleur, par aucune industrie humaine, par aucun empressement naturel pour nous justifier. Rendons simplement compte de notre foi. Laissons-nous corriger, si nous en avons besoin, & souffrons la correction, quand même nous ne la mériterions pas. Pour vous, Monsieur, vous ne devez avoir en partage que le si-

lence, la soumission & la priere. Priez pour moi dans un si pressant besoin. Priez pour l'Eglise qui souffre ces scandales. Priez pour ceux qui agissent contre moi, afin que l'Esprit de grace soit en eux, pour me détromper, si je me trompe, ou pour me faire justice, si je ne suis pas dans l'erreur. Enfin priez pour l'interêt de l'Oraison même qui est en péril, & qui a besoin d'être justifiée. La perfection est devenuë suspecte; il n'en falloit pas tant pour en éloigner les hommes lâches & pleins d'eux-mêmes. L'amour désinteressé paroît une source d'illusions & d'impieté abominable. On a accoutumé les Chrétiens, sous prétexte de sûreté & de précaution, à ne chercher Dieu que par interêt pour eux-mêmes. On défend aux ames les plus avancées, la contrition parfaite, & de servir Dieu par le pur motif, par lequel on avoit jusqu'ici

souhaité que les pécheurs mêmes revinssent de leur égarement, je veux dire, la bonté de Dieu infiniment aimable.

Je sçai qu'on abuse du pur amour & de l'abandon. Je sçai que des hypocrites sous de si beaux noms, renversent l'Evangile; mais le pur amour n'en est pas moins la perfection du Christianisme; & le pire de tous les remedes est de vouloir abolir les choses parfaites, pour empêcher qu'on en abuse. Dieu y sçaura mieux pourvoir que les hommes. Humilions-nous, taisons-nous; au lieu de raisonner sur l'Oraison, songeons à la faire. C'est en la faisant que nous la défendons. C'est dans le silence que sera notre force.

Cette Lettre fut donnée aussitôt au Public, & tout le monde admira les dispositions pacifiques de M. de Cambray. Après cette déclaration, il n'y avoit qu'à at-

tendre en paix la décision de Rome. Que pouvoit-on craindre d'un homme qui craignoit de se tromper, & qui demandoit d'être redressé ?

Cependant M. de Paris & M. de Chartres envoïerent à Rome une déclaration unanime contre le Livre des Maximes que M. de Meaux accompagna d'un Sommaire de doctrine odieuse, qu'il imputoit à M. de Fenelon, comme la suite nécessaire de ses principes.

M. de Fenelon n'imprima pas d'abord ses défenses. Il les envoïa en manuscrit à Rome ; mais les Cardinaux lui firent mander, qu'il n'étoit pas possible de fournir de de si grands Mémoires à tous les Gens du saint Office, & que les accusations qu'on faisoit contre lui, étant renduës publiques en France, il falloit que ses justifica-

tions le fuſſent auſſi. Il prit donc la réſolution de les faire imprimer, à meſure que la néceſſité l'obligeoit de les compoſer.

Meſſieurs de Paris & de Chartres garderent plus de meſures dans la diſpute, que M. de Meaux, & ne s'engagerent pas tout-à-fait à ſoutenir la même doctrine.

Ce Prélat avança d'abord un Paradoxe qui étonna toutes les Ecoles. Il ſoutint que l'Oraiſon mentale ſuppoſe néceſſairement une *multiplicité d'actes diſtincts & de méditations diſcurſives*, & que l'Oraiſon paſſive, dont parlent les Myſtiques, eſt un état extraordinaire & miraculeux, qui exclud toute coopération réelle du Libre Arbitre. C'eſt-à-dire, en ſtile intelligible, que c'eſt une choſe extraordinaire, forcée & contre nature, que de reſter dans la préſence de l'objet animé, & de lui ex-

primer notre amour plutôt par le ſilence & par les regards, que par les harangues & par les diſcours étudiez. M. de Paris (*a*) ſe déclara contre cette opinion également abſurde dans l'ordre de la Nature & de la Grace.

De plus M. Boſſuet nia dès le commencement de la diſpute, non-ſeulement la poſſibilité d'un état habituel, où l'on aime Dieu pour lui-même, mais encore des actes du pur amour, prétendant que la charité n'a point d'autre motif que l'eſperance, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas poſſible d'aimer un objet pour *ſes perfections, mais ſeulement pour ſes bienfaits.* M. de Chartres, à la tête de tous les Théologiens de l'Ecole (*b*) & des

(*a*) Inſtruction Paſtoral, du 27. Octobre 1697.

(*b*) Inſtruction Paſtoral, du 10. Juin 1698.

Docteurs de Louvain en particulier, abandonna cette idée contraire à tous les sentimens humains & divins.

Voici sur quoi rouloit principalement la dispute commune aux trois Evêques contre M. de Cambray. Ce Prélat avoit toujours dit que les ames parfaites perfectionnent les actes de l'esperance par ceux de la charité, & qu'elles ne désirent point le bonheur éternel simplement comme un état qui les flate, qui les réjoüit, qui les délivre des souffrances de cette vie, mais comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme notre amour. Il s'étoit servi, comme les Mystiques, du mot d'*Interêt propre*, pour signifier non le salut, mais le motif imparfait par lequel on désire le salut. Malgré ses correctifs, ses explications, ses protestations redoublées, M.

de Meaux vouloit toujours qu'on entendît ce mot dans le premier sens, & de-là concluoit que M. de Cambray enseignoit, sous le nom *du sacrifice de l'interêt propre*, l'indifférence pour le salut.

M. de Chartres approuva dans son Mandement cette interprétation sinistre & odieuse. M. de Paris n'attaqua point dans sa Lettre Pastorale les intentions de M. de Cambray, mais il insinua partout que les termes du Livre pouvoient favoriser cette erreur.

Messieurs de Paris & de Chartres cesserent d'écrire bien-tôt. M. de Meaux continua seul la dispute, & inonda la France de Lettres & de Repliques.

Dans le courant de cette dispute M. Bossuet avoüe que le Livre des Maximes n'est que l'abregé des manuscrits que M. de Cambray lui avoit donné pendant les

conférences d'Issy. Avant l'impression du Livre, il manda, comme nous avons vu, à M. de Fenelon qu'il ne ressentoit rien qu'un *je ne sçai quoi*, qui les séparoit encore un peu. Après l'impression du Livre, ce *je ne sçai quoi* devint un Quiétisme profane & impie.

Je n'étalerai point ici toutes les épithétes dont ce Prélat caractérise, non-seulement la doctrine, mais la personne de M. de Cambray, qui répond toujours à ses duretez par des raisons, sans blesser jamais ni la douceur chrétienne, ni la gravité Episcopale. Voici un trait du stile dont il se sert.

» Je prie Dieu du fond de mon
» cœur, qu'il ne donne à son par-
» fait amour une pleine victoire
» sur vous, qu'en vous le faisant
» sentir avec tous ses charmes. Je
» souhaite que ce feu céleste que
» vous voulez éteindre, vous en-

flamme, vous consume & vous « inspire le zéle de l'allumer par- « tout, & vous mette au comble « de cette perfection dont vous « voulez éloigner les hommes. «

C'est avec cette douceur que M. de Cambray montre la Tradition constante & universelle de l'Eglise, dans tous les tems & dans tous les lieux. Mais en soutenant la doctrine des Contemplatifs, il soumet sans cesse son Livre, & distingue toujours entre le dogme & les termes dont il s'étoit servi pour l'exprimer.

M. de Meaux n'aïant pû réussir par ses disputes sur la *doctrine*, eut recours *aux faits*, & publia *une relation du Quiétisme*, où il tâcha de faire passer M. de Cambray pour l'aveugle admirateur d'une femme visionnaire. M. de Cambray répondit à cet Ecrit avec tant de force, & en même avec une si

grande modération, que tout le Public se tourna contre M. de Meaux, & fut indigné des tours subtils par lesquels ce Prélat avoit voulu faire disparoître la verité, pour substituer à sa place des fantômes risibles.

Cependant on examinoit le Livre des Maximes à Rome. Les Ministres de cette Cour firent tous leurs efforts, mais inutilement, pour calmer la tempête, & pour éviter un jugement décisif contre un Prélat si respectable.

Le Livre fut remis entre les mains des Consulteurs du saint Office, qui étoient au nombre de dix. Ils tinrent leurs assemblées pendant près de huit mois, ils travaillerent avec une application extrême, & se partagerent enfin dans leurs sentimens. Cinq furent d'avis de censurer le Livre, & cinq autres soutinrent que sa doctrine

étoit saine. L'Archevêque de Chietti, un des Consulteurs, déclara hautement, *qu'il falloit ou brûler les Livres de saint François de Sales, ou admettre celui de M. de Cambray.* Les opposans étoient divisez entr'eux, quelques-uns admettoient des propositions que les autres rejettoient. Enfin l'affaire fut portée devant le saint Office.

Le Pape ordonna qu'on tiendroit trois congrégations par semaine, & les Cardinaux furent dix mois à examiner & à discuter tout.

Quelques jours avant la décision finale, le Pape proposa aux Cardinaux d'examiner entr'eux s'il ne seroit pas à propos de terminer la dispute par un Décret Apostolique, où l'on feroit, en imitation des Conciles, certains Canons sur la vie intérieure, sans

condamner expressément le Livre de M. de Cambray. Le Cardinal *Casa Nata* rejetta hautement cette proposition, comme autorisant le Livre des Maximes, *ce qui pourroit broüiller*, dit cette Eminence, *Rome avec la France.*

Enfin après dix-huit mois d'examen, le jugement tant attendu parut. Le Pape Innocent XII. donna un Bref portant condamnation du Livre, & de vingt-trois propositions qui en furent extraites.

M. de Cambray se soumit sur le champ, & donna un Mandement, qui sera un monument éternel de son respect pour l'Eglise, & de son amour pour la paix. Le voici.

» Nous nous devons à vous sans » réserve, mes très-chers Freres, » puisque nous ne sommes plus à » nous, mais au Troupeau qui nous

est

eſt confié. C'eſt dans cet eſprit « que nous nous ſentons obligez « de vous ouvrir ici notre cœur, « & de continuer à vous faire part « de ce qui nous touche ſur le Li- « vre des Maximes. Enfin notre « S. Pere le Pape a condamné ce « Livre, avec les vingt-trois pro- « poſitions qui en ont été extraites « par un Bref daté du 12. de Mars. « Nous adherons à ce Bref, mes « très-chers Freres, tant pour le « texte du Livre, que pour les « vingt-trois propoſitions, ſimple- « ment, abſolument & ſans ombre « de reſtriction.

« Nous nous conſolerons, « mes très-chers Freres, de ce qui « nous humilie, pourvû que le « miniſtere de la parole, que nous « avons reçu du Seigneur pour vo- « tre ſanctification, n'en ſoit point « affoibli, & que, nonobſtant l'hu- « miliation du Paſteur, le Trou- «

» peau croisse en grace devant
» Dieu.

„ C'est donc de tout notre cœur
„ que nous vous exhortons à une
„ soumission sincere, & à une do-
„ cilité sans réserve, de peur qu'on
„ n'altere insensiblement la sim-
„ plicité de l'obéïssance, dont nous
„ voulons, moïennant la grace de
„ Dieu, vous donner l'exemple
„ jusques au dernier soupir de no-
„ tre vie.

„ A Dieu ne plaise qu'il soit ja-
„ mais parlé de nous, si ce n'est
„ pour se souvenir, qu'un Pasteur
„ a cru devoir être plus docile que
„ la derniere brebis de son trou-
„ peau, & qu'il n'a mis aucune
„ borne à son obéïssance. Donné
„ à Cambray ce 9. d'Avril 1699.

En attendant les ordres du Roi pour publier ce Mandement, il écrivit à M. l'Evêque d'Arras la Lettre suivante.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous dire grossiérement, que vous avez été trop réservé en gardant le silence. Qui est-ce qui me parlera, si ce n'est vous qui êtes l'ancien de notre Province? Il n'y a rien, Monseigneur, que vous ne me puissiez dire sans ménagement. Quoique je sente ce qui vient d'être fait, je dois néanmoins vous dire que je me sens plus en paix que je n'étois il y a quinze jours. Toute ma conduite est décidée. Mon Superieur, en décidant, a déchargé ma conscience. Il ne me reste plus qu'à me soumettre, qu'à me taire, & qu'à porter ma croix dans le silence. Oserai-je vous dire que c'est un état qui porte avec lui la consolation pour un homme droit, qui ne veut regarder que Dieu, & qui ne tient point au monde? Mon Mandement est devenu, Dieu merci, mon unique affaire, & il est déja fait. J'ai tâché de choisir les

termes les plus courts, les plus simples & les plus absolus. Il seroit déja publié, si je n'attendois les ordres du Roi, que j'ai demandé à M. de Barbezieux, pour ne point blesser les usages du Roïaume, par rapport à la réception des Bulles & autres Actes Juridiques de Rome. Voilà, Monseigneur, l'unique raison qui retarde la publication de mon Mandement. Il coûte sans doute de s'humilier, mais la moindre résistance au saint Siége, coûteroit cent fois davantage à mon cœur, & j'avoüe que je ne puis comprendre qu'il y ait à hésiter en une telle occasion. On souffre, mais on ne délibere pas un moment.

Quelque sincere & quelque prompte que fut la soumission de M. de Cambray, certaines personnes la regarderent cependant comme un effet de politique, & les Protestans interpréterent le

Bref du Pape comme une condamnation de l'ancienne doctrine des Saints. Je ne puis mieux éclaircir ces deux points, qu'en rapportant ce que j'ai entendu de la propre bouche de M. de Cambray. Je ne raisonne point, je ne fais que raconter. Voici ce qu'il m'a dit souvent.

„ Ma soumission n'étoit point " un trait de politique, ni un si- " lence respectueux, mais un acte " intérieur d'obéïssance renduë à " Dieu seul. Selon les principes " Catholiques, j'ai regardé le ju- " gement de mes Superieurs com- " me un écho de la volonté suprê- " me. Je ne me suis point arrêté " aux passions, aux préjugez, aux " disputes qui précederent ma " condamnation. J'entendis Dieu " me parler, comme à Job du mi- " lieu de ce tourbillon, & me " dire, *qui est celui qui mêle des* "

„ *sentences avec des discours inconsi-*
„ *derez ?* Et je lui répondis du
„ fond de mon cœur, *puisque j'ai*
„ *parlé indiscrétement, je n'ai qu'à*
„ *mettre ma main sur ma bouche &*
„ *me taire.* Depuis ce tems je ne
„ me suis point retranché dans les
„ vains subterfuges de la question
„ de fait & de droit. J'ai accepté
„ ma condamnation dans toute
„ son étenduë. Il est vrai que les
„ propositions & les expressions,
„ dont je m'étois servi, & d'autres
„ bien plus fortes avec bien moins
„ de correctifs, se trouvent dans
„ les Auteurs canonisez, mais el-
„ les n'étoient point propres pour
„ un Ouvrage dogmatique. Il y a
„ une différence de style qui con-
„ vient aux matieres & aux per-
„ sonnes différentes. Il y a un sty-
„ le du cœur, & un autre de l'es-
„ prit; un langage de sentiment,
„ & un autre de raisonnement. Ce

qui eſt ſouvent une beauté dans «
l'un, eſt une imperfection dans «
l'autre. L'égliſe avec une ſageſ- «
ſe infinie permet l'un à ſes en- «
fans ſimples, mais elle exige «
l'autre de ſes Docteurs. Elle «
peut donc, ſelon les différentes «
circonſtances, ſans condamner «
la doctrine des Saints, rejetter «
leurs expreſſions fautives, dont «
on abuſe. » Voilà les diſcours que M. de Cambray m'a toujours tenus ſur ſon Livre. Quel exemple de docilité!

Après la condamnation du Livre des Maximes, les adverſaires de M. de Cambray firent par la Cour de France de vives inſtances auprès du Pape, pour faire condamner les Ecrits apologétiques de ce Prélat. Mais le ſouverain Pontife le refuſa avec une fermeté inébranlable, & n'a jamais voulu rien prononcer contre ces

Ecrits, quoiqu'ils fussent répandus dans Rome, & quoique M. de Cambray eût développé la doctrine du pur amour d'une maniere bien plus étenduë que dans son Livre des Maximes. Preuve invincible, que l'Eglise n'a point varié dans le Dogme, en proscrivant les expressions fautives & hyperboliques des Saints.

Ce Prélat envoïa bien-tôt sa soumission au Pape. Sa Sainteté lui écrivit un Bref plein de loüanges de sa doctrine & de sa pieté, & chargea le Cardinal Spada de l'expédier. Les Cardinaux partisans de M. de Meaux, représenterent à Sa Sainteté, que la France pourroit se formaliser d'un Bref qui affoiblissoit trop la condamnation du Livre, & l'engagerent d'en effacer plusieurs endroits.

Peu de tems après Sa Sainteté fit Cardinaux trois Examinateurs des

des cinq qui avoient opiné contre la censure du Livre des Maximes, *Rodoloiric* Archevêque de *Chietti*, *Gabrielli* & *Sperelli*.

La condamnation du Livre des Maximes étoit écrite d'une façon à formaliser les Evêques de France. Innocent XII. ne disoit point que les Evêques avoient porté volontairement cette affaire à son Tribunal en premiere instance. La censure n'étoit qu'en forme de Bref; les termes usitez en pareils jugemens, pour les rendre autentiques, étoient omis; l'expression choquante du *propre mouvement*, s'y trouvoit. Les adversaires de M. de Cambray virent tout cela avec chagrin; mais ils avoient trop d'interêt à faire recevoir ce Bref, pour ne pas outrepasser toutes ces formalitez, qui dans un autre tems auroient été regardées comme des attentats contre les

Libertez de l'Eglise Gallicane.

Le Roi envoïa ordre à tous ses Archevêques d'assembler au plutôt leurs Suffragans pour accepter le Bref. On traita M. de Cambray bien ou mal dans ces Synodes, selon qu'il s'y trouva plus ou moins d'Evêques attachez à la Cour. Quelques-uns affecterent d'exagerer les erreurs de ce Prélat; mais le plus grand nombre se contenta de faire l'éloge de sa soumission. Nulle part il ne fut plus maltraité que dans son propre Palais par ses Suffragans. Quoiqu'il eût marqué en termes exprès dans son Mandement, qu'il adhéroit absolument au jugement du Pape, & qu'il vouloit donner, jusqu'au dernier soupir de sa vie, l'exemple d'une docilité sans réserve, cependant l'Evêque de S. Omer lui dit, que ses paroles ne marquoient pas un acquiescement in-

térieur, & lui laissoient une porte pour revenir de sa soumission.

M. l'Archevêque de Cambray ne se blessa point d'une accusation si odieuse. Il conserva sa tranquillité, & parla ainsi à ses Suffragans avec une douceur & une fermeté Episcopale.

Vous êtes assemblez ici, non " pour examiner mon Mande- " ment, mais pour faire tous en- " semble ce que je viens de faire " en particulier. Je vous dirai " avec une entiere ouverture, " comme à mes Confreres, & non " comme à mes Juges, que c'est " de toute l'étenduë de mon cœur " que j'ai renoncé à toute pensée " d'expliquer mon Livre. Je pré- " fere à mes foibles lumieres l'au- " torité du saint Siége. Je suis in- " capable de revenir jamais de " son jugement, sous prétexte " d'un double sens, pour éluder "

„ indirectement ma condamna-
„ tion. Il est vrai que je ne puis
„ avoüer contre ma conscience,
„ que j'aïe jamais cru aucune des
„ erreurs qu'on m'a imputées. J'ai
„ pensé seulement que mon Livre
„ avec les correctifs, que j'avois
„ cru y mettre, ne pouvoient si-
„ gnifier l'erreur, ni la favoriser.
„ Mais je renonce à mon juge-
„ ment, pour me conformer à ce-
„ lui du saint Pere. J'ai tâché de
„ recevoir, par des paroles hum-
„ bles & pleinement soumises,
„ l'humiliation qui m'est venuë
„ du souverain Pontife. Si sa Sain-
„ teté trouve ma soumission défec-
„ tueuse, je suis prêt à l'augmen-
„ ter, & à la faire telle que le saint
„ Siége jugera à propos. „

Ensuite la question aïant été agi-
tée dans la même assemblée, si
l'on demanderoit au Roi ou non,
la suppression des Ouvrages apo-

logétiques, M. de saint Omer avança que la condamnation d'un Livre emportoit la suppression des Ecrits faits pour la défense de ce Livre.

M. l'Archevêque de Cambray répondit, qu'il ne connoissoit aucune regle dans l'Eglise, « qui suppose que la censure d'un « Livre, comme erroné respectivement, emporte de droit la « condamnation des Ecrits apologétiques du même Livre; qu'il « pourroit citer des exemples contraires; que l'exemple du Livre « de Jansenius, cité par M. de S. « Omer, n'avoit rien de concluant, « puisque chacune des propositions de cet Auteur est qualifiée « comme absolument héretique. « Qu'il ne lui paroissoit point naturel qu'il allât plus loin que le « Bref du Pape, qui n'avoit ni condamné, ni prohibé ses Ecrits apo-«

„ logétiques, quoique répandus „ dans Rome; qu'il étoit prêt ce- „ pendant de conclure, comme „ Président, à la pluralité des voix „ au nom de l'assemblée.„ C'est ce qu'il fit, mais en marquant expressément, que c'étoit *contre son sentiment*.

Près d'un an après, il se tint une assemblée du Clergé à saint Germain-en-Laye, où M. l'Evêque de Meaux fut choisi pour faire une relation de tout ce qui s'étoit passé concernant la Constitution du Pape contre le Livre des Maximes.

Ce Prélat fut peu satisfait des qualifications mitigées, ausquelles le Pape s'étoit borné dans son Bref, & moins encore du refus que sa Sainteté fit de comprendre dans cette condamnation les Ecrits apologétiques de M. de Cambray. C'est ce qui détermina M. de Meaux d'aller plus loin

que le souverain Pontife, qu'il appelle dans son Procès verbal, le *premier Evêque préposé par Jesus-Christ, pour conduire tout le troupeau*, & dont le Siége est, selon lui, *la Mere Eglise établie pour enseigner toutes les Eglises.* Les plus fortes qualifications, dont ce *premier Evêque* & cette *Mere Eglise* s'étoit servi, sont, que les propositions du Livre étoient téméraires, pernicieuses dans la pratique, & erronées respectivement. Mais ce Prélat accuse M. de Cambray, d'être le Patriarche d'une Secte, dont les maximes sont, non-seulement téméraires, mais impies; non-seulement dangereuses dans la pratique, mais blasphamatoires dans la spéculation; non-seulement erronnées respectivement; mais absolument héretiques. Voici l'abregé qu'il fait de la nouvelle Spiritualité, en faveur de la-

quelle M. l'Abbé de Fenelon avoit écrit selon lui.

„ Le salut que nous esperons en „ Jesus-Christ, la gloire éternelle, „ la joüissance de Dieu, & la vi„ sion béatifique paroissent des „ choses trop basses pour toucher „ les ames parvenuës au prétendu „ pur amour. (*a*) Jesus-Christ, „ comme Sauveur, a trop de rap„ port à nous pour être le digne „ objet d'une ame contemplative. „ On ne se soucie ni d'être sauvé, „ ni d'être damné, & c'est ce qu'on „ appelle la sainte indifférence. „ On sacrifie aisément ce qu'on „ tient si indifférent dans les der„ nieres épreuves, où l'on réalise „ le péché, pour mieux réaliser la „ damnation. „

Dans ce même Procès verbal si outré contre M. de Fenelon, les Evêques assemblez rendent té-

(*b*) Procès verbal, p. 238. 239. 240.

moignage à la pureté des mœurs de Madame Guyon, en déclarant *que pour les abominations qu'on regardoit comme les ſuites de ſes principes, il n'en fut jamais queſtion, elle en a toujours témoigné de l'horreur.*

Ce témoignage autentique ſera un monument éternel de l'innocence de cette Dame. Car les Prélats aſſemblez ne le lui donnerent qu'après qu'elle eut été cinq ans en priſon. Pendant ce tems on avoit fait des perquiſitions dans tous les lieux où elle avoit été depuis ſa jeuneſſe. On avoit examiné dans les Provinces de près & de loin, toutes les perſonnes qu'elle avoit connuës. On avoit emploïé les menaces, les promeſſes & les priſons pour faire parler contre elle ſes deux femmes de chambre qui avoient été depuis longues années témoins de ſa con-

duite. On lui avoit fait subir à elle-même plusieurs interrogatoires captieux par des Juges différens. On l'avoit transportée de prison en prison, pour ébranler sa fermeté, de Vincennes à Vaugirard, de Vaugirard à la Bastille. Cependant la verité de ses réponses, la pureté de ses mœurs, l'égalité de sa conduite depuis tant d'années, arracherent cet aveu de son innocence à tant d'Evêques conduits par M. de Meaux.

Elle demeura pourtant trois ans en prison, malade & souffrante, après que le procès de M. de Cambray fut fini. Elle pria toujours qu'on lui nommât son crime, & qu'on la prouvât coupable. On la fit sortir enfin, sans avoir pû rien prouver contre elle, & elle fut exilée à Blois, où elle passa près de douze ans, honorée & respectée pour son bon esprit, pour sa

pieté ſincere, pour ſa vertu ſimple & modeſte, par ceux même qui avoient eu contre elle les plus forts préjugez. M. de Cambray continua toujours pour elle la même amitié, la même eſtime & la même confiance. Elle mourut enfin à Blois regrettée tendrement de ſa famille & de tous ſes amis.

La catholicité de ſes ſentimens, la pureté de ſes mœurs, & la verité de ce que j'ai dit de l'une & de l'autre, paroiſſent dans ſon Teſtament, dont je mets ici une partie tirée ſur l'original, parce que les derniers actes des mourans ſont ſacrez dans toutes les Nations.

Au nom du Pere, du Fils & " du Saint-Eſprit, à l'honneur du " Verbe incarné, ſous l'interceſ- " ſion de la ſainte Vierge & de " ſaint Michel. Ceci eſt mon Teſ- " tament & derniere volonté, à "

„ l'exécution de laquelle je prie
„ les Exécuteurs ci-deſſous nommez, de tenir la main. „

C'eſt au Seigneur mon Dieu que je fais une remiſe entiere de tout ce que je ſuis, comme c'eſt à lui que je dois toutes choſes. O mon Dieu ! faites de moi tout ce qu'il vous plaira, je vous fais une donation irrévocable de mon ame & de mon corps, pour en diſpoſer ſelon votre volonté. Vous voïez, Seigneur, ma miſere & ma nudité, vous ſçavez que je ne veux que vous ſeul, ſoit au Ciel, ſoit ſur la Terre. C'eſt entre vos mains que jabandonne mon ame, ne comptant point pour mon ſalut ſur aucun bien qui ſoit en moi, mais ſur votre ſeule miſéricorde & ſur les mérites du Sang de mon Seigneur Jeſus-Chriſt.

Je proteſte que je meurs fille de l'Egliſe Catholique, Apoſto-

lique & Romaine; que je n'ai jamais voulu m'écarter un moment de ses sentimens; que depuis que j'ai eu l'usage parfait de la raison, je n'ai pas été un moment, sans être prête au moins de volonté, de répandre pour elle jusques à la derniere goute de mon sang, comme je l'ai toujours protesté en toute occasion & en toute rencontre, comme je l'ai toujours signé & déclaré, tout autant de fois que je l'ai pû, aïant toujours & en tout tems soumis les Livres & Ecrits que j'ai faits à la sainte Eglise ma Mere, pour laquelle j'ai toujours eu & aurai toujours, avec la grace de Dieu, un attachement inviolable & une obéïssance aveugle; n'aïant point d'autre sentiment, & n'en voulant jamais admettre aucun autre que les siens, condamnant sans nulle restriction tout ce qu'elle condamne, ainsi que je l'ai toujours fait,

Je dois, à la verité & pour ma justification, protester avec serment, qu'on a rendu de faux témoignages contre moi, ajoutant à mes Ecrits, me faisant dire & penser ce à quoi je n'avois jamais pensé, & dont j'étois infiniment éloignée ; qu'on a contrefait mon écriture diverses fois ; qu'on a joint la calomnie à la fausseté ; me faisant des interrogatoires captieux ; ne voulant point écrire ce qui me justifioit, & ajoutant à mes réponses ; mettant ce que je ne disois pas, & supprimant les faits véritables. Je ne dis rien des autres choses, je pardonne tout & de tout mon cœur à ceux qui m'ont fait de la peine, ne voulant pas même en conserver le souvenir.

Avant que de quitter cette matiere, remarquons les trois témoignages éclatans qu'on rend à l'innocence de cette Dame dans les

trois principales époques de sa Vie. Elle avoit été examinée d'abord par M. de Harlay Archevêque de Paris, pendant l'espace de huit mois, & elle s'étoit justifiée. Ensuite M. de Meaux, qui avoit un interêt puissant de la trouver coupable, lui donne un ample certificat après six mois d'examen. Enfin une assemblée de l'Eglise Gallicane, après des perquisitions exactes sur toute sa vie, rend témoignage public à son innocence.

Pendant ces disgraces de M. de Cambray, on publia Telemaque qui fit l'admiration de toute l'Europe. L'impression de ce Livre faite contre les intentions de l'Auteur, par la supercherie d'un Domestique, fournit un nouveau prétexte à ses ennemis de le noircir dans l'esprit du Roi, qui aïant été frappé de la soumission de M. de Cambray, commençoit à re-

venir de ses préjugez contre ce Prélat.

Le Telemaque aïant été écrit pour montrer à un jeune Prince tous les écueils de la grandeur suprême, & pour lui peindre toute la beauté des vertus Royales; il devoit contenir des portraits géneraux qui peuvent être appliquez aux Princes de tous les tems & de tous les lieux. Supposé donc qu'il y ait dans les tableaux du Telemaque certaines ombres qui peuvent avoir rapport aux défauts de Loüis le Grand; on y trouvera aussi des lumieres qui font reluire toutes les qualitez Royales de ce grand Prince.

C'est ce que l'on peut voir par l'admirable Apologie des Rois, que Mentor fait à la fin de son douziéme Livre, qu'on avoit omis dans le premiere Edition.

Les nouveaux Disciples de S.

Auguſtin aïant vu la perſécution de M. de Cambray, s'offrirent d'écrire pour ſa juſtification. Janſenius, M. l'Abbé de ſaint Cyran, M. Paſchal, M. Arnaud n'étoient point oppoſez au pur amour. On en trouve des traits admirables dans leurs Ouvrages. Le Pere Gerberon Bénedictin fit écrire à M. de Cambray, qu'on avoit un Livre tout prêt pour ſa défenſe, & qu'on ne lui demandoit que de conſentir & de contribuer à cette impreſſion. Voici la réponſe qu'il fit à cette Lettre.

Vous me propoſez d'envoïer de l'argent pour l'impreſſion d'un Ouvrage fait pour juſtifier ma foi. Je ſuppoſe que cet Ouvrage eſt tel que vous le dépeignez; qu'il traite ſolidement les véritables Queſtions; qu'il ne juſtifie que mon ſens; qu'il ne défend ni directement, ni indirectement celui de mon Livre con-

damné. Vous pouvez croire que l'argent est ce qui me coûteroit le moins, quand il s'agit d'une chose si importante. Mais autant que j'ai eu d'application à écrire pour me défendre avant le jugement de Rome, autant suis-je attaché depuis ce jugement à me taire, à souffrir en paix, & à abandonner ma réputation à la Providence.

Vous avez lu sans doute le recueil de trente-deux propositions que je tâchois de justifier par les autoritez des Saints. Le véritable sens dans lequel j'ai eu intention d'écrire, y est expliqué. Cet Ouvrage & mes autres Ecrits apologétiques ont été vus à Rome, à Paris, & partout ailleurs. J'ai protesté devant Dieu dans tous ces Ecrits que je n'ai jamais rien cru au-delà de ce qu'ils contiennent, & que je n'ai voulu favoriser aucune des erreurs qu'on m'avoit imputées. Depuis le juge-

ment de Rome, j'ai répeté la même déclaration ſolemnelle dans le Procès verbal de notre Aſſemblée Provinciale, qui n'eſt pas moins public que les Procès verbaux des autres Provinces, & que les Actes mêmes de l'Aſſemblée génerale du Clergé de France. Que pourrai-je ajouter à tant d'éclairciſſemens que des répétitions inutiles? Qu'y a-t'il d'équivoque dans cette conduite?

J'aimerois mieux mourir que de défendre directement ou indirectement un Livre que j'ai condamné ſans reſtriction & du fond du cœur, par docilité pour le ſaint Siége. Tout ce que j'écrirois ſur mon ſens perſonnel, en mettant à part le ſens du Texte, ſeroit regardé comme une voïe détournée pour rallumer la guerre, & pour rentrer dans l'apologie de mon Ouvrage. Il n'eſt ni juſte, ni édifiant qu'un Auteur veuille perpétuellement occuper l'Egliſe de ſes

contestations personelles, & qu'il aime mieux continuer le trouble sans fin, que de porter humblement sa croix. Quand on n'écoute point un Evêque sur ses propres intentions, qu'il a tant de fois expliquées par écrit, à quel propos parleroit-il encore ? Il n'y a plus pour lui ni édification à donner, ni dignité à soutenir, que dans un profond silence. Je sçai trop ce que l'Eglise souffre du scandale de telles disputes, pour vouloir les renouveller par une délicatesse de réputation. Dieu aura soin de l'honneur de son Ministre, s'il daigne s'en servir pour le fruit du ministere dans ce Diocése. Il me semble même que les gens neutres & équitables sont édifiez de mon silence, & ne doutent point de ma bonne foi dans toute cette affaire. Nul écrit ne persuaderoit ceux qui ne voudroient pas être persuadez.

Vous comprenez bien, Monsieur,

qu'il y auroit une duplicité indigne d'un Chrétien à ne vouloir plus écrire moi-même, & à être en ſecret de concert avec un étranger qui écriroit pour moi. Ainſi j'eſpere que vous ne ſerez ni peiné, ni ſurpris de la réſolution que j'ai priſe de ne prendre aucune part ni directe, ni indirecte, à aucun Ouvrage ſur cette matiere. Je n'ai pas moins de ſenſibilité pour vos offres que ſi je les acceptois.

Ce Prélat a toujours marqué les mêmes ſentimes ſur ſon Livre juſques à ſa mort.

M. de Cambray humilié juſques à l'excès, raſſaſié d'opprobres, & exilé dans ſon Diocéſe, y goûta cette paix profonde qui accompagne toujours la pure vertu.

Il s'appliqua uniquement à rendre les hommes bons & heureux, en rempliſſant avec exactitude toutes les fonctions de la vie Epiſcopale.

Comme il vouloit éprouver & connoître par lui-même ceux qui se dévoüoient à l'Etat Ecclésiastique, il rappella à Cambray son Séminaire qui étoit près de Valenciennes, à huit lieuës de sa résidence. Il assistoit à l'examen des Ordinans, qui se faisoit à l'Archevêché, & voïoit ainsi de près chaque Séminariste au moins cinq fois, avant que de l'ordonner Prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnoit dans le tems des retraites, & aux principales fêtes du Séminaire, il leur faisoit de plus des conférences une fois par semaine, sur les principes de la Religion. Il vouloit que chacun lui exposât ses difficultez. Il les écoutoit avec une patience infinie, & y répondoit avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui faisoit, étoient hors de propos. Loin de le faire sentir, il

se mettoit de niveau avec chacun, s'accommodoit à leur portée, & donnoit de la force aux objections les plus foibles, par un tour qui lui fournissoit occasion de remonter aux principes. Je l'ai entendu souvent faire ces conférences, & j'ai autant admiré la condescendance Evangélique par laquelle il se faisoit tout à tous, que la sublimité de ses discours.

M. de Fenelon faisoit les visites génerales de son Diocése avec une assiduité, que les troubles de la guerre ne sembloient guéres lui permettre, & il prêchoit dans chaque Eglise.

Rien ne désigne plus le caractére de l'esprit & de la pieté de M. de Cambray, que les différentes formes qu'il prenoit dans ses instructions publiques, pour s'accommoder à la portée de tous. Il s'abaissoit aux plus simples, tan-

dis qu'il s'élevoit aux génies les plus sublimes. Tous ses Sermons étoient faits de l'abondance de son cœur. Il ne les écrivoit point. Il ne les préméditoit presque pas. Il se contentoit de se renfermer dans son cabinet pour puiser dans l'Oraison toutes ses lumieres. Comme Moïse l'ami de Dieu, il alloit sur la montagne sainte, & revenoit ensuite vers le peuple lui communiquer ce qu'il avoit appris dans cet entretien ineffable. Dans ces discours publics il ramenoit tout à l'amour, mais à cet amour qui produit & qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissoit toutes les idées subtiles, les raisonnemens abstraits, les ornemens superflus, qui blessent la simplicité Evangélique. Ce génie si délicat ne songeoit *qu'à parler en bon pere pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau.*

Il

Il vouloit que toutes les affaires du Diocése lui fussent rapportées, & il les examinoit par lui-même; mais il ne faisoit pas la moindre chose importante dans la discipline, que de concert avec ses Vicraires generaux, & les autres Chanoines de son Conseil, qui s'assembloit deux fois par semaine. Il ne s'est jamais prévalu, ni de son rang, ni de ses talens pour décider par autorité sans persuasion. Il reconnoissoit les Prêtres pour ses freres; il recevoit leurs conseils, & profitoit de leurs expériences. „ Le Pasteur, di- " soit-il souvent, a besoin d'être " encore plus docile que le Trou- " peau. Il faut qu'il apprenne sans " cesse pour enseigner, qu'il obéïs- " se souvent pour bien comman- " der. Le sage aggrandit sa sagesse " par toute celle qu'il recueille en " autrui. „

Il ne se contentoit pas de faire les fonctions supérieures de l'Episcopat, il exerçoit même celles d'un Prêtre commun, en confessant & en dirigeant quantité de Laïques qui étoient soumis à sa conduite. On a imprimé depuis sa mort un recueil des Lettres qu'il avoit écrites à ces personnes. On verra par-là combien il étoit éloigné de tourner la spiritualité dans une spéculation séche & stérile. On y trouvera les sentimens les plus nobles, fondez sur les principes les plus sublimes, accommodez à la portée des plus simples; une connoissance du cœur humain qui dévoile tous ses plis & replis; les subtilitez de l'amour propre, & les délicatesses de l'amour divin développées & distinguées; une pieté douce & pleine de condescendance pour les défauts d'autrui, & cependant une

mortification, ou plutôt une mort qui s'étend sur les sens, sur l'esprit, sur le cœur, sur tout l'homme, & qui ne laisse aucune ressource à l'amour déreglé des créatures, ni de soi.

Ses mœurs répondoient à sa morale. Dur & sévere pour lui-même, il n'affectoit pourtant pas un air austére, mais gai & aimable dans toutes ses manieres. Il tâchoit d'imiter notre grand modéle, dont les mœurs simples & affables scandalisoient les dévots pharisaïques de son tems. M. de Fenelon dormoit peu, mangeoit encore moins, & ne se permettoit aucun plaisir que celui qu'on trouve dans l'accomplissement de ses devoirs. La promenade étoit l'unique divertissement qu'il a pris pour se relâcher, pendant tout le tems qu'il a été Archevêque de Cambray.

Dans ces promenades il passoit le tems, ou à s'entretenir utilement avec ses amis, ou à chercher quelque occasion de faire du bien à ses Diocésains. Quand il rencontroit sur son chemin des Païsans, il s'asseyoit quelquefois sur l'herbe auprès d'eux, les interrogeoit en bon pere sur l'état de leur famille, leur donnoit des avis pour regler leur petit ménage, & pour mener une vie chrétienne. Il entroit même quelquefois chez eux pour parler de Dieu, & les consoler dans leurs miseres. Si ces pauvres gens lui présentoient quelques rafraîchissemens selon la mode du Païs, il ne dédaignoit point d'en goûter, pour leur marquer son amitié. Il ne leur montroit aucune fausse délicatesse, ni sur la pauvreté de leur état, ni sur la mal-propreté de leurs Cabanes. Il devenoit comme un d'eux, par la

tendresse paternelle d'un cœur pénetré de l'amour de Jesus-Christ pauvre & nud.

Pauvre lui-même au milieu de l'abondance, il distribuoit presque tout son revenu aux Hôpitaux, aux Clercs qu'il élevoit, aux Convents de Filles qui étoient dans le besoin, aux pauvres honteux, aux personnes de tous les rangs & de toutes les nations qui étoient à portée d'éprouvrer sa génerosité pendant le tems des Guerres.

Tandis qu'il veilloit ainsi sur son troupeau, comme saint Ambroise, il prioit comme saint Antoine dans les déserts d'une solitude intérieure. Tout ce que les hommes admiroient en lui, n'est rien en comparaison de cette vie divine, par laquelle il marchoit avec Enoc *devant Dieu, & étoit inconnu aux hommes.*

L'état ordinaire de l'esprit hu-

main est une espece de délire. L'ame est sans cesse agitée par une succession bizarre de pensées vagues & de passions contraires. Les Philosophes Payens ont senti que l'homme ne peut être heureux que par *une tranquillité intérieure qui retranche non seulement les actions, mais même les pensées inutiles.* (*a*) Le Christianisme seul peut nous élever à cet état par cette paix du Saint-Esprit, cette unité & cette simplicité dont parle l'Evangile.

Voilà la Quiétude divine, à laquelle M. de Cambray tâchoit de parvenir intérieurement, tandis qu'il s'occupoit au dehors à remplir tous les devoirs de l'humanité, de la Religion & de son état. Il laissoit tomber sans cesse toutes les idées inutiles & tous les désirs inquiets, afin de conserver

(*a*) Voiez les Réflexions morales de l'Empereur Marc. Anton. liv. 4. §. 26.

ſon ame pure, tranquille, ſans tumulte & ſans trouble, occupée de Dieu ſeul, & deſoccupée de tout ce qui n'étoit pas de ſon ordre, toujours attentive à la ſouveraine raiſon, & toujours ſoumiſe à ſa volonté ſuprême. Ce vuide ſacré de l'eſprit & du cœur l'avoit réduit à une ſimplicité qui lui faiſoit mépriſer tous ſes talens naturels. Je ne ſçaurois donner une meilleure idée de cet état que par ſes propres paroles, dans une Méditation qu'il fit ſur la Fête de Noël.

„ Je vous adore, Enfant Jeſus " nud, pleurant & étendu dans la " Crêche. Je n'aime plus que vo- " tre enfance & votre pauvreté. " O qui me donnera d'être auſſi " pauvre & auſſi enfant que vous! " ô Sageſſe éternelle réduite à " l'enfance! ôtez-moi ma ſageſſe " vaine & préſomptueuſe. Faites- " moi enfant avec vous. Taiſez- "

„ vous Sages de la Terre. Je ne „ veux rien être, rien sçavoir, tout „ croire, tout souffrir, & tout per„ dre Le Verbe fait chair, la pa„ role toute-puissante du Pere se „ tait, bégaye, pleure, pousse „ des cris enfantins: & moi, je „ me piquerai d'être sage, je me „ complairai dans les arrangemens „ que fait mon esprit, & je crain„ drai que le monde n'ait pas une „ assez haute idée de ma capacité! „ Non, non, tout mon plaisir se„ ra de décroître, de m'appétisser, „ de m'obscurcir, de me taire, „ de joindre à l'opprobre de Je„ sus crucifié, l'impuissance & le „ bégayement de Jesus Enfant. „

Cette mort à l'esprit propre devoit plus coûter à M. de Cambray, qu'à un autre. Il sçavoit les grands principes de presque toutes les grandes sciences, & s'en servoit pour découvrir en tout la verité,

& la faire aimer. Mais il négligeoit l'érudition fastueuse, qui ne sert qu'à enfler l'esprit. Quand il falloit étudier, il approfondissoit autant que personne; mais il n'étudioit que pour le besoin, parce qu'il croïoit devoir renoncer à toutes les fausses richesses de l'esprit, & être sage avec sobrieté. C'est ce que les Docteurs qui languissent autour de questions frivoles, ne comprendront jamais.

C'est par cette fidélité qu'il est parvenu à une si grande défiance de lui-même, qu'il effaçoit ce qu'on trouvoit à redire dans ses Ouvrages sans honte, sans peine, sans entêtement & sans jalousie pour ses premieres idées. J'ai souvent plus admiré cette docilité à changer, que sa fécondité à produire.

M. de Cambray ne songeoit plus qu'à vivre ainsi dans l'exerci-

ce paisible de ses fonctions Episcopales, lorsque les discordes sur la Grace vinrent troubler son repos.

Cette dispute lui a attiré les reproches les plus sanglans, & les calomnies les plus atroces. On l'a regardé comme un homme politique & ambitieux, qui ne cherchoit qu'à se faire rappeller à la Cour.

Pour montrer l'unité & la droiture de sa conduite, & combien il agissoit par un principe de conviction, il est nécessaire de faire ici une analyse de ses sentimens sur la Grace. On verra là, qu'il n'a jamais attaqué le vrai Thomisme. Voici ses principes.

Nous n'avons, selon M. de Cambray, aucune liberté pour le bien surnaturel, sans la grace du Libérateur. Cette grace non-seulement éclaire l'esprit des veritez

éternelles, mais elle prévient la la volonté, elle la délivre des chaînes de la concupiscence, elle l'excite, elle la meut, elle la met toujours en état de consentir à l'action divine. Mais, selon ce Prélat, cette grace libératrice n'est jamais plus forte pour faire consentir la volonté, que la volonté n'est forte pour lui résister. C'est ce que M. de Cambray appelle *Equilibre.* (*a*) Quand on fait le

(*a*) Les adversaires de M. de Cambray ont expliqué cet *Equilibre*, comme si l'on ne pouvoit être libre, que par un penchant toujours égal pour le bien & pour le mal. Rien n'est plus opposé aux idées de ce Prelat. Son équilibre de *puissance* n'est pas un équilibre de *penchant*. Il dit expressément que cet équilibre ne consiste point dans une *égalité de deux plaisirs contraires*, mais dans une *égalité de forces entre l'attrait de la tentation & le pouvoir de la volonté fortifiée par la grace*. On peut avoir un vrai pouvoir d'agir contre les

bien, on ne fait que consentir à l'action de Dieu qui nous dispose par sa grace à consentir ainsi. Quand on fait le mal, on ne fait que résister à l'action de Dieu, qui ne fait rien de bon en nous, sans nous, afin de nous faire mériter.

Par-là on donne tout au Créateur, sans le faire auteur du mal. Rien ne reste à la créature, sans

penchans les plus forts. Les habitudes du mal ou du bien ne détruisent jamais la liberté. Plus on se confirme dans l'un, plus on perd sa facilité pour l'autre. Mais l'ame ne perd jamais sa *mobilité*, jusques à ce qu'elle soit fixée par la mort dans une immobilité parfaite avec les Anges, ou les Démons. Le mot d'*équilibre* n'est pas une expression nouvelle. Saint Basile s'en sert dans le même sens que M. de Cambray, dans son Homelie sur le Pseaume 61. Je dois cette remarque au Réverend Pere de Tournemine Jesuite, pour qui M. de Cambray avoit une considération & une amitié particuliere.

la grace, que la triste puissance de se déregler & de se corrompre, ou tout au plus de faire, par amour propre, ce qu'elle ne doit faire que pour Dieu seul. Elle ne peut, sans cette grace, faire aucune action dont Dieu est la fin, ni par conséquent dont il sera la récompense.

Selon M. de Cambray, le systême des deux délectations détruit la liberté. Tout est l'effet d'une sensation délicieuse qui saisit inopinément, & qui entraîne invinciblement la volonté par un empire doux, mais qui ne laisse aucun choix dans le moment actuel. La volonté n'est libre, que parce qu'elle peut être muë différemment en différens tems. C'est-à-dire, que ce systême réduit la liberté de l'ame à la mobilité d'une pierre, qui peut être poussée tantôt d'un côté & tantôt d'un au-

tre. Selon ce systême, le libre arbitre est l'usage que Dieu peut faire de la volonté humaine, & non celui que nous en faisons.

De plus, selon M. de Cambray, ce systême anéantit la charité, en tant que distinguée de l'espérance. On ne regarde plus Dieu que comme béatifiant. L'idée de l'infinie perfection, vrai motif de la charité, est la plus claire & la plus lumineuse de toutes les idées; cependant elle ébranle, elle remuë, elle frappe moins sensiblement que la perception des objets finis. Elle n'agit que sur le fond intime d'une ame qui a travaillé longtems à se vuider, à se purifier, à se séparer des objets sensibles. Un cœur, dont l'unique ressort est le plaisir, n'en peut être touché. Son amour ne surpasse pas l'attrition. Aimer Dieu pour les plaisirs qu'il nous cause, ou l'aimer,

de peur d'être privé de ces plaisirs, se réduit à la même chose. L'Eglise foudroïe tout Quiétisme qui renonce à la chaste espérance ; mais elle abhorre tout Jansenisme, qui bannit la pure charité. Elle veut qu'on exerce les actes de l'une & de l'autre de ces deux vertus. Elle les distingue & les unit sans les détruire.

Enfin, selon M. de Cambray, ce systême rend souvent la vertu impraticable. Si le plaisir étoit le seul ressort du cœur humain & la seule raison de nos déterminations libres, il seroit impossible d'aimer la vertu, quand elle n'est pas accompagnée d'une délectation apperçuë. Car la volonté ne peut pas aimer sans raison d'aimer, ni se mouvoir sans force mouvante. Voilà la pieté réduite à une sensualité spirituelle, qui ne peut jamais nous inspirer aucune vertu

noble, & qui nous laisse souvent sans ressource contre le vice. Voici comme M. de Fenelon fait parler dans la tentation un homme qui agit selon ces principes.

„ La douceur céleste m'a abandonné. Je ne sens plus que le „ seul plaisir corrompu. Je comptois sur une efficacité délicieuse „ & invincible qui m'enleveroit „ toujours à toutes mes foiblesses. „ Je regardois la vie chrétienne „ comme un enchantement de „ dévotion. Je me flatois d'aller „ tout droit en Paradis par un chemin semé de roses. J'en pleurois de joïe. Je croïois déja voir „ les Cieux ouverts. Je bénissois „ Dieu qui vouloit me nécessiter „ dès ce monde à être bienheureux dans l'autre. Mais par „ malheur je suis tombé depuis six „ mois dans un grand mécompte. „ La source du plaisir pieux est

tout-

tout-à-coup tarie pour moi. Je " ne sens plus que le seul plaisir " du peché. En l'état où je suis, " il m'est aussi impossible, selon " l'expression de nos Docteurs, " de résister au plaisir victorieux " du vice, que de *courir la poste* " *sans cheval.* „

De-là M. de Cambray conclud, qu'il y a un amour de l'ordre, du beau & du parfait, au-dessus de tout goût & de tout sentiment, qui peut agir en nous ; quand le plaisir sensible de la grace nous manque, & qui est une raison suffisante pour remuer la volonté dans toutes les peines & privations qu'on rencontre dans les routes sacrées de la vertu. C'est ainsi, selon ce Prélat, que les Saints, à l'imitation de leur grand modéle, ont demeuré fideles à Dieu dans les souffrances les plus terribles. La capacité de leur ame

étoit remplie par les peines purifiantes de l'amour, & cependant ces divins amans restoient soumis à la volonté suprême, non parce qu'elle étoit délectable, mais parce qu'elle étoit juste. Le ressort par lequel Dieu les remuoit alors, n'étoit pas l'impression agréable qu'il faisoit sur eux, mais la connoissance pure qu'il leur donnoit de ce qui lui étoit dû. Car ils ont été souvent privez de toute consolation céleste & terrestre, jusques à s'écrier avec leur divin Chef, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?*

Cette idée de M. de Cambray sur le double ressort de la volonté, est donc une suite nécessaire de sa Théologie sur le pur amour. M. de Meaux, en combattant cette Doctrine, a ôté toute ressource de raisonnement contre le Jansenisme. Il n'a laissé que celle

de l'autorité pour accabler ſans convaincre. M. de Cambray accorde toujours la déciſion de l'Egliſe avec les raiſonnemens les plus juſtes. Il concilie l'obéïſſance & la perſuaſion. Il ramene tout à l'unité de principes. Il eſt toujours d'accord avec lui-même.

Les Janſeniſtes n'ont de reſſource contre lui, qu'en diſant; qu'il n'étoit point Théologien. C'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un Juriſconſulte n'eſt point habile, parce qu'il n'embroüille pas ſa queſtion de termes obſcurs, quoiqu'il développe le ſens des Loix par des principes ſimples, clairs, & toujours approuvez du Légiſlateur.

On lui a reproché d'avoir avancé des idées outrées ſur l'autorité Eccléſiaſtique. Voici les trois principes dont on ſe formaliſe. 1°. Le conſentement tacite ou

exprès de la pluralité des Evêques assemblez, ou non assemblez, imprime aux décisions du souverain Pontife le caractere sacré d'un Dogme de foi. 2°. L'Eglise est seul juge des bornes de son autorité, autrement chaque particulier se croiroit en droit de réclamer contre ses décisions, sous prétexte qu'elle auroit passé les bornes. 3°. L'Eglise est aussi infaillible en jugeant des saines paroles, que de la saine doctrine, autrement son infaillibilité seroit inutile. Puisque ce n'est que par les paroles qu'on fait entendre les pensées, si en pensant bien, elle parloit mal, ses Canons seroient plus nuisibles que si elle pensoit mal, en parlant bien. De-là il conclud qu'il faut se soumettre à l'Eglise, quand elle condamne, non le sens personnel & interieur d'un Auteur, dont elle ne pré-

tend point être juge, mais le ſens naturel de ſon texte. On voit par la ſimple expoſition de ces Maximes, qu'elles ſont des conſéquences naturelles & néceſſaires des principes catholiques.

Tandis que M. de Cambray ſoutenoit ainſi la verité, il étoit bien éloigné de perdre la charité par un zéle amer, hautain & Judaïque. Il n'a jamais exercé aucune tyrannie dans un Diocéſe. En attaquant les préjugez des hommes, il a toujours ménagé leurs perſonnes, & reſpecté leurs vertus. Cependant ceux qui ne connoiſſoient point ſon caractere, ont cru qu'il ſe réjoüiſſoit des diſgraces de M. le Cardinal de Noailles. Voici comme il s'en explique un an avant ſa mort, dans une Lettre à un de ſes amis.

A Cambray ce 12. Mars 1714.

La plûpart des gens peuvent s'imaginer que j'ai une joïe secrete & maligne de tout ce qui se passe. Mais je me croirois un démon, si je goûtois une joie si empoisonnée, & si je n'avois pas une véritable douleur de ce qui nuit tant à l'Eglise. Je vous dirai même par une simplicité de confiance, ce que d'autres que vous, ne croiroient pas facilement; c'est que je suis véritablement affligé pour la personne de M. le Cardinal de Noailles. Je me représente toutes ses peines. Je les ressens pour lui. Je ne me souviens du passé que pour rappeller toutes les bontez dont il m'a honoré pendant tant d'années. Tout le reste est effacé, Dieu merci, de mon cœur. Rien n'y est alteré. Je ne regarde que la seule main de Dieu qui a voulu m'humilier par miséricorde. Dieu lui-

même est témoin des sentimens de respect & de zéle qu'il met en moi pour ce Cardinal.

La pieté que j'ai vuë dans M. le Cardinal de Noailles, me fait esperer qu'il se vaincra lui-même pour rendre le calme à l'Eglise, & pour faire taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple rameneroit d'abord les esprits les plus indociles & les plus ardens. Ce seroit pour lui une gloire singuliere dans tous les siécles. Je prie tous les jours pour lui à l'Autel, avec le même zéle que j'avois il y a vingt ans.

L'an 1710. j'eus l'honneur de voir M. de Cambray pour la premiere fois. Je crois devoir raconter les entretiens que j'eus avec lui sur la Religion, parce qu'ils feront connoître le caractere de son esprit, & montreront en même tems que sa pieté, loin de conduire à un Déïsme subtil & à

l'indépendance de toute autorité visible, comme l'ont insinué ses adversaires, fournit au contraire les preuves les plus solides du Christianisme & de la Catholicité.

Né dans un Païs libre où l'esprit humain se montre dans toutes ses formes sans contrainte, je parcourus la plûpart des Religions pour y chercher la verité. Le fanatisme, ou la contradiction qui regnent dans tous les différens systêmes Protestans, me révolterent contre toutes les Sectes du Christianisme.

Comme mon cœur n'étoit point corrompu par les grandes passions, mon esprit ne put goûter les absurdités de l'Athéïsme. Croire le néant source de tout ce qui est, le fini éternel, ou l'infini un assemblage de tous les êtres bornez, me parurent des extravagances plus

plus insoutenables que les dogmes les plus insensez d'aucune Secte des Croïans.

Je voulois alors me refugier dans le sage Déïsme, qui se borne au respect de la Divinité, & aux idées immuables de la pure vertu, sans se soucier ni du culte extérieur, ni du Sacerdoce, ni des Mysteres. Je ne pus pas cependant secoüer mon respect pour la Religion chrétienne dont la morale est si sublime. Mille doutes vinrent souvent accabler mon esprit. Se précipiter tout-à-fait dans le Déïsme, me paroissoit une démarche hardie. S'arrêter dans aucune Secte du Christianisme, me sembloit une foiblesse puérile. J'errai çà & là dans les principes vagues d'un Tolérantisme outré, sans pouvoir trouver un point fixe. C'est dans ces dispositions que j'arrivai à Cambray.

M. l'Archevêque me reçut avec cette bonté paternelle & insinuante qui gagne d'abord le cœur. J'entrai avec lui, pendant l'espace de six mois, dans un examen fort étendu de la Religion. Je ne pourrai pas raconter ici tout ce qu'il me dit sur cette matiere, J'en dirai seulement la substance. Voici à peu près comme je lui déloppai mes principes.

Dieu ne demande point d'autre culte que l'amour de sa perfection infinie, d'où découlent toutes les vertus humaines & divines, morales & civiles. Tous les Philosophes, tous les Sages, toutes les Nations ont eu quelque idée de cette Religion naturelle; mais ils l'ont mêlée de dogmes plus ou moins vrais, & l'ont exprimée par un culte plus ou moins propre. Toutes sortes de Religion sont agréables à l'Etre souve-

tain, lorſqu'on ſe ſert des cérémonies, des opinions & des erreurs mêmes de ſa Secte, pour nous porter à l'adoration de la Divinité. Il faut un culte extérieur, mais les différentes formes de ce culte ſont comme les différentes formes du Gouvernement civil, plus ou moins bonnes ſelon l'uſage qu'on en fait. Je ne ſçaurois ſouffrir qu'on borne la vraie Religion à une Societé particuliere. J'admire la morale de l'Evangile, mais toutes les opinions ſpéculatives ſont des choſes indifférentes, dont la ſouveraine Sageſſe fait peu de cas. Il me répondit ainſi.

Vous ne ſçauriez reſter dans votre indépendance philoſophique, ni dans votre tolérance vague de toutes les Sectes, ſans regarder le Chriſtianiſme comme une impoſture. Car il n'y a aucun

milieu raisonnable entre le Déïsme & la Catholicité.

Cette idée me parut un paradoxe. Je le priai de me l'expliquer. Il continua ainsi.

Il faut se borner à la Religion naturelle, fondée sur l'idée de Dieu, en renonçant à toute Loi surnaturelle & révelée ; ou si l'on en admet une, il faut reconnoître quelque autorité suprême qui parle à tout moment pour l'interpréter. Sans cette autorité fixe & visible, l'Eglise Chrétienne seroit comme une République à qui l'on auroit donné des Loix sages, mais sans Magistrats pour les exécuter. Quelle source de confusion ! chacun viendroit, le livre des Loix à la main, disputer de son sens. Les Livres divins ne serviroient qu'à nourrir notre vaine curiosité, la jalousie des opinions, & la présomption orgueilleuse. Il n'y au-

roit qu'un ſeul Texte, mais il y auroit autant de manieres différentes de l'interpréter, que de têtes. Les diviſions & les ſubdiviſions ſe multiplieroient ſans fin & ſans reſſource. Notre ſouverain Légiſlateur n'a-t'il pas mieux pourvu à la paix de ſa République & à la conſervation de ſa Loi ?

De plus, s'il n'y a pas une autorité infaillible qui nous diſe à tous... Voilà le vrai ſens de l'Ecriture Sainte.... Comment veut-on que le Païſan le plus groſſier & l'Artiſan le plus ſimple s'engagent dans un examen, où les Sçavans même ne peuvent s'accorder. Dieu auroit manqué aux beſoins de preſque tous les hommes, en leur donnant une Loi écrite, s'il ne leur avoit pas donné en même tems un Interpréte sûr, pour leur épargner une recherche dont ils ſont incapables. Tout homme

ſimple & ſincére n'a beſoin que de ſon ignorance bien ſenſée, pour voir l'abſurdité de toutes les Sectes qui fondent leur ſéparation de l'Egliſe Catholique ſur l'offre de le rendre Juge des matieres qui ſurpaſſent la capacité naturelle de ſon eſprit. Doit-on croire la nouvelle réforme qui demande l'impoſſible, ou l'ancienne Egliſe qui pourvoit à l'impuiſſance humaine.

Enfin il faut rejetter la Bible comme une fiction, ou ſe ſoumettre à cette Egliſe. Conſultez les Livres ſacrez. Examinez l'étenduë des promeſſes que Jeſus-Chriſt a faite à la Hiérarchie, dépoſitaire de ſa Loi. *Il dit que tout ce qu'elle liera ſur la Terre, ſera lié dans le Ciel; qu'il ſera avec elle juſques à la conſommation des ſiécles; que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle; que*

celui qui l'écoute, l'écoute lui-même ; que celui qui la méprise, le méprise ; & enfin qu'elle est la base & la colonne de la verité. Vous ne pouvez éluder la force de ces termes par aucun Commentaire : vous n'avez de ressource qu'en rejettant tout ensemble l'autorité du Législateur & celle de sa Loi.

Quoi, Monseigneur, lui dis-je avec impétuosité ? Vous voulez que je regarde quelque Societé sur la terre comme infaillible ? J'ai parcouru la plûpart des Sectes. Souffrez que je vous le dise, avec tout le respect qui vous est dû, les Prêtres de toutes les Religions sont souvent plus corrompus ou plus ignorans que les autres hommes. Ils me sont tous également suspects.

Il me répondit d'un ton doux & moderé. Si nous ne nous élevons point au-dessus de ce qui est

humain dans les plus nombreuses assemblées de l'Eglise, nous n'y trouverons que de quoi nous choquer, nous révolter & nourrir notre incrédulité, passions, préjugez, foiblesses humaines, vûës politiques, brigues & cabales. Mais il faut d'autant plus admirer la Sagesse & la Toute-puissance divine, qu'elle accomplit ses desseins par des moïens qui semblent devoir les détruire. C'est ici que le Saint Esprit se montre maître du cœur humain. Il fait servir tout ce qui paroît défectueux dans les Pasteurs particuliers, à l'accomplissement de ses promesses; & par une providence toujours attentive, veille au moment de leur décision, & la rend toujours conforme à sa volonté. C'est ainsi que Dieu agit en tout & par tout. Dans les Puissances civiles & ecclésiastiques, tout obéït à ses loix. Tout

accomplit ſes deſſeins d'une maniere néceſſaire ou libre. Ce n'eſt pas la ſainteté de nos Superieurs, ni leurs talens perſonnels qui rendent notre obéïſſance une vertu divine, mais la ſoumiſſion intérieure de l'eſprit à l'ordre de Dieu.

Je lui demandai du tems pour péſer la force de ſes raiſonnemens, je les repaſſai dans mon eſprit, je les examinai nuit & jour. Je ſentis enfin après de longues recherches, qu'on ne peut admettre une loi révelée, ſans ſe ſoumettre à ſon Interpréte vivant. Mais cette verité fit toute une autre impreſſion ſur moi qu'elle ne devoit faire naturellement. Mon ame s'enveloppa de nuages épais. Je ſentis toutes les attaques de l'incrédulité.

Dans le tems de cette agitation extrême, j'eus une tentation vio-

lente de le quitter. Je commençai à soupçonner sa droiture. Il n'y avoit qu'un seul moyen de surmonter mes peines. C'étoit de lui en faire la confidence. Quels combats ne souffris-je point avant que de pouvoir me résoudre à cette simplicité ? Il falloit cependant passer par-là. Je lui demandai donc une audience secrete. Il me l'accorda, je me mis à génoux devant lui, & lui parlai ainsi. Pardonnez, Monseigneur, à l'excès de mes peines. Votre candeur m'est suspecte, & je ne sçaurois plus vous écouter avec docilité. Si l'Eglise est infaillible, vous avez donc condamné la doctrine du pur amour, en condamnant votre Livre des Maximes. Si vous n'avez pas condamné cette doctrine, votre soumission étoit feinte. Je me vois dans la dure nécessité de vous regarder comme

ennemi, ou de la charité, ou de la verité. A peine eus-je prononcé ces paroles, que je fondis en larmes. Il me releva, m'embrassa avec tendresse, & me parla ainsi.

» L'Eglise n'a point condamné le pur amour, en condamnant mon Livre. Cette doctrine est enseignée dans toutes les Ecoles catholiques; mais les termes dont je m'étois servi pour l'expliquer, n'étoient pas propres pour un Ouvrage dogmatique. Mon Livre ne vaut rien. Je n'en fais aucun cas. C'étoit l'avorton de mon esprit, & nullement le fruit de l'onction du cœur. Je ne veux pas que vous le lisiez. » Il me dit ici tout ce que j'ai raconté ci-dessus, en parlant de ce Livre, & m'expliqua cette matiere à fond.

Cette conversation dissipa toutes mes peines sur sa personne,

cependant mes doutes sur la Religion augmenterent. Je voïois, qu'en raisonnant philosophiquement, il falloit devenir Catholique ou Déïste; mais le sage Déïsme me paroissoit une extrêmité plus raisonnable que la Catholicité. La verité s'enfuit de mon esprit, tandis que la douce paix abandonna mon cœur. Je tombai dans une mélancolie profonde. Quelques semaines se passerent sans que je pusse lui parler. Il essaïa plusieurs fois d'ouvrir mon cœur, & il s'y prit d'une façon si insinuante, que je ne pus lui résister. Enfin je lui parlai ainsi d'une voix tremblante.

Votre derniere conversation a fait une étrange impression sur moi. Toutes mes lectures & recherches ne servent plus de rien. Je vois bien qu'il n'y a aucun milieu raisonnable entre le Déïsme &

la Catholicité. Mais plutôt que de croire tout ce que les Catholiques croïent ordinairement, je choisis de me jetter dans l'autre extrême. Je me retranche dans ce pur Déïsme qui est également éloigné de la crédulité fade, & de l'incrédulité outrée. Ma foi dégagée de la multiplicité d'opinions incertaines, subtiles & choquantes, se réduit à la Religion éternelle, universelle & immuable de l'amour. Pour en sentir la verité, chacun n'a besoin que de rentrer en lui-même.

Combien y a-t'il peu d'hommes, reprit-il, qui soient capables de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour consulter la pure raison? Supposé qu'il y eût quelques hommes çà & là, qui pussent marcher par cette voie purement intellectuelle; cependant le commun des hommes en est incapa-

ble, & a besoin d'un secours extérieur. Les passions subtiles de l'esprit n'aveuglent pas moins que les passions grossieres. Les premieres veritez échappent quelquefois aux génies même très-philosophiques. On ne trouve plus de principes fixes pour les arrêter dans le torrent des incertitudes qui les entraînent.

Comme dans la societé civile *il a fallu mettre la raison par écrit*, réduire ses préceptes dans un corps de Loix, établir des Magistrats pour les faire exécuter, parce que tous les hommes ne sont pas en état de consulter & de suivre par eux-mêmes la loi naturelle; de même dans la Religion, les hommes ne voulant pas écouter avec attention, ni suivre par amour la voix intérieure de la souveraine Sagesse, rien n'étoit plus digne de Dieu, que de parler lui-

même à sa créature d'une maniere sensible, pour convaincre les incrédules, pour fixer les visionnaires, pour instruire les ignorans, & pour les réunir tous dans la croïance des mêmes veritez, dans la pratique du même culte, dans la soumission à une même Eglise. Pourquoi vous révoltez-vous contre un secours si nécessaire pour la foiblesse humaine, sans lequel les Nations les plus sçavantes & les plus polies sont tombées dans les erreurs les plus grossieres sur la Divinité & sur la morale ?

La Philosophie de l'amour, lui dis-je, en l'interrompant avec ardeur, est commune à tous les esprits, à toutes les Nations, à toutes les Religions. On en trouve des vestiges partout, jusques dans le sein du Paganisme. Les ames simples l'ont peut-être mieux pratiquée que les Philosophes n'en

ont parlé. Chaque Secte y a mêlé des opinions absurdes. J'en trouve dans la Bible comme partout ailleurs. Mais, Monseigneur, dispensez-moi de vous parler. Je crains de blasphêmer ce que j'ignore.

Il demeura quelque tems en silence, sans me répondre, puis il me dit. Celui qui n'a point senti tous les combats que vous sentez pour parvenir à la vérité, n'en connoît point son prix. Ouvrez-moi votre cœur. Ne craignez point de me choquer, je vois votre plaie, elle est profonde, mais elle n'est pas sans ressource, puisque vous la découvrez.

Je continuai ainsi: Il me paroît que le Législateur des Juifs nous représente l'Etre souverain comme un tyran, qui rend tout le genre humain malheureux, parce que leur premier Pere mangea un fruit défendu,

défendu. Ils n'ont pû participer, avant leur exiſtence, à cette faute légere : cependant Dieu les en punit, non-ſeulement par les ſouffrances corporelles & la mort ; mais en les livrant à toutes les paſſions, & enfin aux peines éternelles. Selon la croïance commune, Dieu oublie toutes les Nations de la terre, pour ne s'occuper que d'un peuple groſſier, rebelle, injuſte & cruel, dont les dogmes & les mœurs paroiſſent indignes de la Divinité.

Un ſecond Légiſlateur vient. Sa morale eſt plus ſublime, & ſes mœurs plus pures. Je ne dis point avec certains eſprits téméraires, qu'il a été impoſteur. Je le crois un excellent Philoſophe, qui n'a cherché qu'à rendre les hommes bons & heureux, en leur apprenant le vrai culte de l'Etre ſuprême. Mais les prétendus Dépoſi-

taires de sa loi l'ont noyée dans une multitude de fictions absurdes, de dogmes obscurs, d'opinions frivoles, qui rendent le Créateur moins aimable pour sa créature.

Il m'écouta jusqu'au bout avec une tranquillité admirable, puis il me dit. Dieu a tellement temperé la lumiere & les ombres dans ses oracles, que ce mêlange est une source de vie pour ceux qui cherchent la verité, afin de l'aimer; & un abîme de ténébres pour ceux qui la combattent, afin de flater leur passions. La plûpart des objections que vous venez de faire, sont des tours faux & malins que les incrédules donnent à la Religion. Ecoutez-moi de grace un instant avec attention: Voici un autre plan de la Bible.

Dieu veut être aimé, *comme il le mérite*, avant que de se faire

voir *comme il eſt*. La vûë lumineuſe de ſon eſſence nous détermineroit invinciblement à l'aimer ; mais il veut être aimé d'un amour libre & de pur choix. C'eſt pour cela que tous les êtres libres paſſent par un état d'épreuve, avant que de parvenir à la ſuprême béatitude de leur nature. Le commencement de leur exiſtence eſt un noviciat d'amour.

Les Anges & nos premiers Peres aïant abuſé de leur liberté dans un Paradis d'immortalité & de délices, Dieu changea notre état d'épreuve dans un état mortel, mêlé de biens & de maux, afin que l'expérience du vuide & du néant qu'on trouve dans les créatures, nous fiſt déſirer ſans ceſſe une meilleure vie. Depuis ce tems nous naiſſons tous avec un penchant vers le mal. Nos ames ſont condamnées à des priſons terreſ-

tres qui obscurcissent notre esprit, & appésantissent notre cœur; mais par la grace du Libérateur, cette concupiscence n'est pas une force invincible qui nous entraîne, elle n'est qu'une occasion de combat, & par-là une source de mérite. Aimer Dieu dans les privations & les peines, est un état plus méritoire que celui des Anges qui aiment dans la joüissance & les plaisirs. Voilà le mystére de la Croix si scandaleux pour l'imagination, & pour l'amour propre des hommes profanes.

Nous naissons donc tous malades, mais le remede est toujours présent pour nous guérir. La lumiere qui éclaire tout homme venant au monde, ne manque jamais à personne. Cette Sagesse souveraine a parlé différemment selon les différens tems & les différens lieux; aux uns par une loi

surnaturelle & par les miracles des Prophétes; aux autres par la loi naturelle & par les merveilles de la création. (*a*) *Chacun sera jugé selon la loi qu'il a connuë, & non selon celle qu'il a ignoré. Nul ne sera condamné, que parce qu'il n'a point profité de ce qu'il a sçu, pour mériter d'en connoître davantage.*

Enfin Dieu est venu lui-même sous une chair semblable à la nôtre, pour expier le péché, & pour nous donner un modéle du culte qui lui est dû. Dieu ne peut pardonner au criminel, sans montrer son horreur pour le crime; c'est ce qu'il doit à sa justice, & c'est ce que Jesus-Christ a seul pû faire. Il a montré aux hommes, aux anges & à tous les esprits célestes l'opposition infinie de la Divinité pour le renversement de l'ordre, puisqu'il a tant coûté de douleurs

(*a*) S. August.

& d'agonie à l'Homme-Dieu.

De plus ce ſacrifice de Jeſus-Chriſt immolé par hommage à la Sainteté divine, ſon anéantiſſement profond devant l'Etre ſuprême, ſon amour infini de l'ordre, ſeront le modéle éternel de l'amour, de l'adoration, de l'hommage de toutes les intelligences. C'eſt par-là qu'elles apprendront ce qu'elles doivent à l'Etre infini, èn voïant le culte qu'il ſe rend à lui-même par la ſainte humanité.

La Religion de ce Pontife éternel, ne conſiſte que dans la charité. Les Sacremens, les Cérémonies, le Sacerdoce ne ſont que des ſecours ſalutaires pour ſoulager nôtre foibleſſe; des ſignes ſenſibles pour nourrir en nous-mêmes & dans les autres la connoiſſance & l'amour de notre Pere commun; ou enfin des moïens néceſſaires pour nous retenir dans l'or-

dre ; l'union & l'obéïſſance.

Bien-tôt ces moïens ceſſeront ; les ombres diſparoîtront ; le vrai Temple s'ouvrira ; nos corps reſſuſciteront glorieux, & Dieu communiquera éternellement avec ſes créatures, non-ſeulement ſelon ſa pure divinité, mais ſous une forme humaine, pour nous montrer tout enſemble les myſtéres de ſon eſſence, & les merveilles de ſa création.

Voilà le plan géneral de la providence, voilà, pour ainſi dire, la philoſophie de la Bible : y a-t'il rien de plus digne de Dieu, ni de plus conſolant pour l'homme que ces hautes & nobles idées ? Ne devroit-on pas les ſouhaiter vraies, ſuppoſé qu'on ne pût en démontrer la verité.

Alors je lui dis : Moïſe & Jeſus-Chriſt n'ont-ils pas pû former ce beau ſyſtême par un eſprit phi-

losophique, sans aucune mission divine? N'ont-ils pas pû supposer un commerce avec la Divinité, non pour tromper les hommes, mais pour donner du crédit à leur loi, & par-là nous rendre bons & heureux, en nous apprenant la vraie morale?

Il me répondit ainsi: Moïse & Jesus-Christ ont prouvé leur mission par des faits surnaturels, qui portent les caractéres d'une sagesse & d'une puissance infinie.

Je ne vous parlerai point des miracles de Moïse, ni de la transmission incorruptible jusqu'à nous, des livres qui en contiennent l'Histoire. Vous pourrez en voir les preuves dans l'excellent Discours de M. de Meaux sur l'Histoire Universelle. Il a montré la chaîne de la Tradition depuis l'origine du monde. Il l'a fortifiée par des réflexions qui marquent également

également l'étenduë de son esprit & de sa science.

Je ne vous parlerai point des faits prédits dans ces anciens Livres qui demandoient, non-seulement une sagesse divine pour les prévoir, mais une puissance infinie pour les accomplir. Telle étoit la conversion des Gentils au Christianisme; événement qui dépendant de la coopération libre de l'homme, marque que le Dieu qui l'a révelé, avoit un empire incommunicable sur les cœurs.

Je n'entrerai point, continua-t'il, dans le détail de ces faits qui marquent visiblement, que la Loi des Juifs venoit d'enhaut. Je vais droit au Christianisme. En démontrant sa verité, on prouve celle du Judaïsme, puisque le Législateur des Chrétiens l'a supposé divin.

Les miracles de Jesus-Christ

n'ont pas été faits dans un coin ; dans les retraites impénetrables, ni dans les antres profonds ; mais à la face de tout un peuple ennemi & incrédule, répandus enſuite, & renouvellez par les Apôtres dans pluſieurs Nations différentes qui avoient un interêt puiſſant de les convaincre de fauſſeté, s'ils avoient été ſuppoſez. Nôtre Seigneur nourrit une multitude de peuple avec deux ou trois pains. Il guérit les maladies incurables par une ſimple parole. Il fait ſortir les morts du tombeau. Il ſe reſſuſcite lui-même. Tout eſt de notorieté publique, où la moindre impoſture auroit été facile à découvrir. Il ne s'agiſſoit pas de preſtiges qui faſcinoient les yeux, de tours de ſoupleſſe, ni d'opérations ſubtiles de la Phyſique, mais de faits palpables, viſiblement contraires aux loix com-

munes de la nature. Les ſimples & les ſçavans en étoient également juges. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux, pour ſe convaincre de leur verité.

De plus, tout porte le caractere d'une bonté & d'une puiſſance infinie, qui agit ſans parade, & à qui les prodiges ne ſemblent échapper que par compaſſion pour les hommes, pour ſoulager leurs miſeres corporelles, ou pour guérir leurs eſprits.

Ces miracles n'ont été faits que pour établir le vrai culte de la Divinité. Jeſus-Chriſt nous aſſure qu'il ne les fait que pour ramener l'homme à ſon propre cœur, afin d'y chercher les preuves de ſa doctrine, dont la fin & la conſommation eſt la charité.

Enfin les principaux témoins oculaires de ces faits miraculeux, ne ſçauroient être ſuſpects. Il eſt

poſſible que les hommes, par entêtement ou par préjugé, ſouffrent toutes ſortes de maux pour ſoutenir des erreurs ſpéculatives, parce qu'ils peuvent ſe perſuader de bonne foi que ce ſont des veritez; mais que les hommes, ſans aucune vûë de plaiſir, ni d'ambition, de récompenſe temporelle ou éternelle, s'expoſent à toutes ſortes de malheurs préſens; & enſuite à la juſtice vengereſſe d'un Dieu ennemi du menſonge, pour ſoutenir qu'ils ont entendu de leurs oreilles, & vu de leurs yeux des choſes qui n'ont jamais été; cet amour déſintereſſé de la malice & de l'impoſture eſt abſolument incompatible avec la nature humaine, ſurtout en des hommes qui paſſent leur vie à pratiquer & à enſeigner la morale la plus ſublime qui ait jamais été.

Trouve-t'on ces trois caracte-

res de verité dans les prétendus prodiges des Magiciens & des Imposteurs, d'Apollonius & de Mahomet? Ils ont pû donner aux hommes un spectacle d'ostentation pour surprendre, pour les amuser, & pour s'en rendre les maîtres. Mais ont-ils fait des choses d'une telle notorieté publique, vûës par des témoins semblables, destinées pour établir une morale si pure?

La Religion de Moïse considerée toute seule & sans rapport au Christianisme, pourroit être suspecte de politique. On pourroit dire que les Magiciens d'Egypte aïant imité une partie de ses prodiges, il n'a fait que les surpasser dans l'art magique. Mais dans la Religion de Jesus-Christ, on ne voit aucun prétexte d'incrédulité, aucune ombre de politique, aucun vestige d'interêt humain. Les

miracles prouvent la mission divine du Législateur ; & la pureté de sa Loi prouve que ses miracles n'étoient point des prestiges. Quand un Législateur veut tromper les hommes par de faux prodiges, & abuser de leur crédulité, pour s'en rendre maître, inventet'il une Religion qui détruit tout l'homme ; qui le rend étranger à lui-même ; qui renverse l'idolâtrie du *Moi* ; qui nous oblige d'aimer Dieu plus que nous-mêmes, & de ne nous aimer que pour lui? Jesus-Christ nous demande cet amour, non-seulement comme un hommage dû à la perfection divine, mais comme un moïen nécessaire de nous rendre heureux.

Exilez ici bas pendant un moment infiniment petit, Jesus-Christ veut que nous regardions cette vie comme l'enfance de notre

être, & comme une nuit obscure, dont tous les plaisirs ne sont que des songes passagers, & tous les maux des dégoûts salutaires, pour nous faire tendre à notre vraie patrie. Pénetrez de notre néant, de notre impuissance, de nos ténébres, il veut que nous nous exposions sans cesse devant l'Etre des êtres, afin qu'il retrace en nous son image; & qu'il nous embellisse de sa propre beauté; qu'il nous éclaire & nous anime; qu'il nous donne le bien être comme l'être, la raison comme la vie, nos parfaits amours comme nos vraies lumieres; & que par-là il produise en nous toutes les vertus humaines & divines, jusques à ce qu'étant rendus conformes à lui, il nous absorbe & nous consomme dans son unité divine.

Voilà l'adoration en esprit & en verité que propose l'Evangile,

adoration que l'homme trouve si conforme à ses idées naturelles, quand on la lui découvre ; adoration cependant, dont on ne voit presque aucune trace dans le Paganisme le plus raffiné. Ce n'est que tard, & après que le Christianisme eut éclairé le monde, que les Philosophes Payens, Arabes & Persans ont emprunté ce langage, qu'ils ont toujours parlé imparfaitement.

Tout se soutient en Jesus-Christ, ses mœurs répondent à sa morale. Ce divin Législateur ne se contente pas de donner aux hommes les préceptes nuds & secs d'une morale sublime, il la pratique lui-même, & nous met devant les yeux l'exemple d'une vertu accomplie, qui n'a rien & qui ne prétend rien sur la terre. Toute sa vie n'est qu'un tissu de souffrances, une adoration perpétuelle,

un anéantissement profond devant l'Etre suprême, une soumission sans bornes à la volonté divine, & un amour infini de l'ordre. Il meurt enfin comme abandonné de Dieu & des hommes, pour montrer que la vertu parfaite, soutenuë par le seul amour de la justice, peut demeurer fidéle au milieu des plus terribles peines, sans aucune ombre de délectation sensible, soit céleste, soit terrestre. Voit-on partout ailleurs un semblable Législateur, ou une telle Loi? On ne trouvera le vrai culte de l'amour développé, purifié, & parfaitement pratiqué, que chez les Chrétiens.

L'établissement d'une telle Religion parmi les hommes est le plus grand de tous les miracles. Malgré toute la puissance Romaine, malgré les passions, les interêts, les préjugez de tant de

Nations, de tant de Philosophes, de tant de Religions différentes, douze pauvres Pêcheurs sans art, sans éloquence, sans force, répandent partout leur doctrine. Malgré une persécution de trois siécles, qui semble devoir l'éteindre à tout moment, malgré le martyre perpétuel d'un nombre innombrable de personnes de toutes les conditions, de tous les sexes, de tous les païs, la verité triomphe enfin de l'erreur, selon les prédictions de l'ancienne & de la nouvelle Loi. Qu'on me montre quelqu'autre Religion qui ait ces marques visibles d'une Divinité qui la protége. Qu'un Conquérant établisse par les armes la croïance d'une Religion qui flate les sens; qu'un sage Législateur se fasse écouter & respecter par l'utilité de ses Loix; qu'une Secte accréditée, & soutenuë par la

puissance civile, abuse de la crédulité du peuple; tout cela est possible. Mais que pouvoient avoir vu les Nations victorieuses, sçavantes & incrédules, pour se rendre si promptement à Jesus-Christ, qui ne leur promettoit rien dans ce monde que persécutions & souffrances; qui leur proposoit la croïance des mystéres qui révoltent l'esprit humain, & la pratique d'une morale qui sacrifie toutes nos passions les plus favorites; en un mot une foi & un culte qui désesperent tout ensemble notre raison & notre amour propre.

» N'est-ce pas un miracle plus « grand & plus incroïable, (*a*) « que ceux qu'on ne veut pas croi- « re, d'avoir converti le monde à « une semblable Religion sans mi- « cles. »

(*a*) Saint August.

Je lui repliquai ainsi. Ce que vous me dites, Monseigneur, me frappe & me pénetre. Cependant je me sens toujours prêt à regarder des faits si éloignez, comme aïant pû être exagerez, alterez, ou supposez par les Prêtres & par les politiques, qui se servent de la Religion pour dominer le peuple.

Il me répondit ainsi. On ne sçauroit douter de la verité de ces faits, puisque les Livres qui en contiennent l'Histoire, ont été reçus & traduits par un grand nombre de peuples divers, si-tôt qu'ils ont paru. Ils ont été lus dans les assemblées de presque toutes les Nations, de siécle en siécle. Personne cependant ne les a accusez de fausseté, ni les Juifs, ni les Payens, ni les Hérétiques, quoiqu'ils eussent un interêt puissant de les combattre, & d'en déceler

l'imposture. Les Juifs disoient, à la vérité, que Jesus-Christ avoit fait ses miracles par magie, mais ils ne les rejettoient pas comme supposez. Les Payens n'ont pû disconvenir de ces faits non plus que les Juifs. Celse, Porphyre, Julien l'Apostat, Plotin & les autres Philosophes, qui dès les premiers tems attaquerent le Christianisme avec toute la subtilité imaginable, avoüerent la verité des miracles de Jesus-Christ, la sainteté de sa vie, & l'autenticité des livres qui en contiennent l'Histoire. Enfin les Sectes nombreuses & successives qui ont troublé l'Eglise en chaque siécle, prouvent invinciblement qu'on n'auroit pû corrompre le Texte sacré, sans que l'imposture eût été découverte. Ainsi en remontant de siécle en siécle jusqu'à Jesus-Christ, les Chrétiens, les Hérétiques, les

Juifs, les Payens, les Grecs, les Romains, les Barbares, tous rendent témoignages aux mêmes faits & aux mêmes Livres. Comme la certitude de nos idées dépend de l'universalité & de l'immutabilité de l'évidence qui les accompagne : de même la certitude des faits dépend de l'universalité & de l'immutabilité de la Tradition qui les confirme. Il est impossible qu'on fasse croire à toute une Nation, & ensuite à plusieurs Nations différentes, qu'elles ont vu d'abord de leurs yeux, & entendu de leurs oreilles des choses qui n'ont jamais été ; que la mémoire de ces faits supposez, soit perpétuée hautement, successivement, universellement dans tous les siécles, par des peuples différens, dont les interêts, la Religion, les préjugez sont contraires ; que ces peuples conspirent avec leurs en-

nemis pour répandre une illusion qui les confond & qui les condamne ; & que cependant dans le tems actuel de l'imposture, ni dans les siécles suivans, on ne la découvre jamais ; cela, dis-je, est non-seulement incroïable, mais absolument impossible.

Je suis charmé, lui dis-je alors, de voir cette réunion de preuves tirées des miracles & de la morale, de l'esprit intérieure de la Loi, & des prodiges extérieurs du Législateur. Les idées basses & mercenaires qu'on a communément de la Religion, me paroissoient trop indignes d'une Mission divine. Les miracles du Législateur m'étoient suspects, quand je ne connoissois point la beauté de la Loi. Mais, Monseigneur, pourquoi trouve-t'on dans la Bible un contraste si choquant de veritez lumineuses & de dogmes obs-

curs? Je voudrois bien séparer les idées sublimes, dont vous venez de me parler, d'avec ce que les Prêtres appellent Mystéres.

Il me répondit ainsi. Pourquoi rejetter tant de lumieres qui consolent le cœur, parce qu'elles sont mêlées d'ombres qui humilient l'esprit? La vraie Religion ne doit-elle pas élever & abattre l'homme, lui montrer tout ensemble sa grandeur & sa foiblesse? Vous n'avez pas encore une idée assez étenduë du Christianisme. Il n'est pas seulement une Loi sainte qui purifie le cœur, il est aussi une sagesse mystérieuse qui dompte l'esprit. C'est un sacrifice continuel de tout soi-même en hommage à la souveraine raison. En pratiquant sa *morale*, on renonce aux plaisirs pour l'amour de la beauté suprême. En croïant ses *mystéres*, on immole ses idées, par

par respect pour la verité éternelle. Sans ce double sacrifice des *pensées* & des *passions*, l'holocauste est imparfait, notre victime est défectueuse. C'est par-là que l'homme tout entier disparoît & s'évanoüit devant l'*Etre des êtres.* Il ne s'agit pas d'examiner s'il est nécessaire que Dieu nous révele ainsi des mystéres pour humilier notre esprit. Il s'agit de sçavoir s'il en a révelé, ou non. S'il a parlé à sa créature, l'obéïssance & l'amour sont inséparables. Le Christianisme est un fait. Puisque vous ne doutez plus des preuves de ce fait, il ne s'agit plus de choisir ce qu'on croira, & ce qu'on ne croira pas. Toutes les difficultez, dont vous avez rassemblé des exemples, s'évanouissent, dès qu'on a l'esprit guéri de la présomption. Alors on n'a nul peine à croire qu'il y ait dans la nature

divine & dans la conduite de sa providence, une profondeur impénetrable à notre foible raison. L'Etre infini doit être incompréhensible à la créature. D'un côté on voit un Législateur, dont la Loi est tout-à-fait divine, qui prouve sa mission par des faits miraculeux, dont on ne sçauroit douter; par des raisons aussi fortes que celles qu'on a de les croire. D'un autre côté on trouve plusieurs mystéres qui nous choquent. Que faire entre ces deux extrêmitez embarrassantes d'une révelation claire, & d'un obscur incompréhensible? On ne trouve de ressource que dans le sacrifice de l'esprit, & ce sacrifice est une partie du culte dû au souverain Etre.

Dieu n'a-t'il point des connoissances infinies que nous n'avons point? Quand il en découvre quelques-unes par une voie sur-

naturelle, il ne s'agit plus d'examiner le *comment* de ces mystéres, mais la *certitude* de leur révelation. Ils nous paroissent incompatibles, sans l'être en effet; & cette incompatibilité apparente vient de la petitesse de notre esprit, qui n'a pas de connoissances assez étenduës, pour voir la liaison de nos idées naturelles avec ces veritez surnaturelles.

Le Christianisme n'ajoute rien à votre pur Déïsme, que le sacrifice de l'esprit, & la Catholicité ne fait que perfectionner ce sacrifice. Aimer purement, croire humblement, voilà toute la Religion Catholique. Nous n'avons proprement que deux articles de foi, l'*amour* d'un Dieu invisible, & l'*obéïssance* à l'Eglise son oracle vivant. Toutes les autres veritez particulieres s'absorbent dans ces deux veritez simples & universel-

les, qui sont à la portée de tous les esprits. Y a-t'il rien de plus digne de la perfection divine, ni plus nécessaire pour la foiblesse humaine ?

Alors je lui dis. Ce ne sont plus les dogmes incompréhensibles de la foi qui m'arrêtent, mais certaines opinions qui se sont glissées parmi les Prêtres & le peuple. Dans l'Eglise Judaïque n'a-t'on pas pû obscurcir la Loi par des traditions incertaines ? Je crois que l'Eglise n'enseignera jamais des erreurs dangereuses & damnables ; mais ne peut-elle pas tolerer certaines erreurs innocentes, parce qu'elles sont utiles & même nécessaires dans la foiblesse présente de la nature humaine ? Telle est, par exemple, l'opinion sur l'éternité des peines. Rien ne seroit plus dangereux que d'affranchir les hommes de cette crainte

ſalutaire. Mais il n'y a rien dans les idées naturelles que nous avons de la Divinité, ni même dans l'Ecriture ſainte qui nous empêche de croire, que tôt ou tard tous les êtres reviendront à l'ordre. Voilà le dénouëment qu'Origene trouva pour juſtifier toutes les démarches de la Providence. Voilà de quoi répondre à toutes les objections de Celſe, de Bayle, de tous les incrédules anciens & modernes, contre le ſyſtême chrétien. Laiſſez-moi cette ſeule idée, je vous abandonne tout le reſte.

Non, non, me dit-il : Je ne veux vous laiſſer aucune reſſource contre le ſacrifice de l'eſprit. Suppoſé que l'Egliſe pût tolerer des erreurs innocentes, cependant comme elle n'enſeignera jamais aucune erreur dangereuſe qui puiſſe juſtifier la révolte &

l'indépendance ; que tardez-vous à vous y soumettre, & à perdre dans l'incompréhensibilité divine toutes les vaines spéculations qui pourroient mettre des bornes à votre obéïssance ? Pendant la nuit obscure de cette vie, il n'est pas permis de raisonner sur les secrets de la nature divine, ni sur les desseins impénetrables de sa Providence. Encore un moment, & tout sera dévoilé. Dieu justifiera sa conduite. Nous verrons que sa sagesse, sa justice & sa bonté sont toujours d'accord & inséparables. C'est notre orgueil & notre impatience qui font que nous ne voulons pas attendre ce dénouëment. Au lieu de nous servir du rayon de lumiere qui nous reste, pour sortir de nos ténebres, nous nous perdons dans un labyrinte de disputes, d'erreurs, de systêmes chimériques, de Sectes par-

ticulieres, qui troublent non-seulement la paix présente de la société humaine, mais qui nous indisposent pour la vraie vie de toutes les intelligences qui n'ont plus d'esprit propre, ni de volonté propre, parce que la même raison universelle les éclaire, & le même amour souverain les anime. Jusqu'ici vous avez voulu posseder la vérité. Il faut à présent que la verité vous possede, vous captive, & vous dépoüille de toutes les fausses richesses de l'esprit. Pour être parfait Chrétien, il faut être désapproprié de tout, même de nos idées. Il n'y a que la Catholicité qui enseigne cette pauvreté évangelique. Imposez donc silence à votre imagination. Faites taire votre raison. Dites sans cesse à Dieu, instruissez-moi par le cœur, & non par l'esprit; faites-moi croire, comme les Saints

ont cru; faites-moi aimer, comme les Saints ont aimé. Par-là vous ferez à l'abri de tout fanatisme & de toute incrédulité.

C'est ainsi que M. de Cambray me fit sentir, qu'on ne peut être sagement Déïste, sans devenir Chrétien, ni philosophiquement Chrétien, sans devenir Catholique. Un Prélat qui approfondissoit ainsi la verité jusques dans ses racines les plus cachées, étoit-ce un esprit superficiel?

M. de Cambrai raisonnoit avec la même force sur les preuves de la *Religion naturelle*, que sur celles de la *Religion révelée*. Nous avons là-dessus deux Ouvrages imprimez depuis sa mort, *l'Existence de Dieu*, & ses *Lettres sur la Religion*, dont quelques-unes furent écrites à M. le Duc d'Orleans, qui a toujours honoré ce Prélat d'une amitié suivie, & qui n'a jamais varié.

Les

Les esprits secs & abstraits ne sentent pas assez le mérite de ces deux Ouvrages. M. de Cambray sçavoit que la plaïe de la plûpart de ceux qui doutent, vient non de leur esprit, mais de leur cœur. Il répand partout des sentimens pour toucher, pour intéresser, pour saisir le cœur. Il tempere la sécheresse métaphysique par une onction qui fléchit la volonté, dans le tems qu'elle éclaire l'esprit.

On trouve dans ces Ouvrages tous les principes de la plus sublime Philosophie. C'est ce que je vais montrer, en faisant l'Analyse de ses preuves de *l'Existence de Dieu, de la Liberté de l'homme, de la nécessité d'un culte, & de l'immortalité de l'ame.*

Je me servirai, autant que je pourrai, de ses propres paroles. Je ne ferai que perfectionner ce

qu'il a écrit par ce qu'il m'a dit. Encore une fois je ne raisonne point, je ne fais que raconter. Ce n'est pas sortir des bornes de ma narration que de faire l'Histoire de l'esprit de M. de Cambray, en écrivant celle de sa Vie.

Il faut qu'il y ait quelque chose d'éternel. (*a*) Le Néant n'a pû produire ce qui est. L'*Etre par soi* n'est *éternel*, que parce qu'il porte toujours dans son propre fond la nécessité de son existence. Tous les êtres finis peuvent être, ou n'être pas. Tout infini, qui n'est pas l'Infini suprême, ou l'Infini en tout genre, n'a rien en soi qui le fait exister préferablement à un Infini d'un dégré supérieur, ainsi son existence n'est pas nécessaire. *L'Etre par soi, l'Etre infini, l'Infini absolu* sont donc des termes synonymes. *C'est pour cela que Dieu se définit *Celui qui est.*

(*a*) L'existence de Dieu,

La multiplicité eſt pauvre dans ſon abondance apparente. L'Infini en tous ſens eſt ſouverainement *Un*, & ſouverainement *Tout*. Il eſt *tout Etre*, & non *tous les êtres*. Il exiſte, il ſe connoît, il s'aime toujours également. Il contient ce qu'il y a de réel dans tous les êtres, par une ſimplicité indiviſible, & non par compoſition de parties. Il connoît tout ce qu'il y a d'intelligible, en ſe connoiſſant. Il aime tout ce qu'il y a d'aimable, en s'aimant. Il peut tout ce qu'il y a de poſſible, en voulant. Nous ne voïons point ſon eſſence, mais voilà une idée claire de ſes proprietez eſſentielles. Ce n'eſt là, je l'avouë, qu'une perception infiniment petite de l'infiniment grand, mais c'en eſt une très-réelle, qui le diſtingue de tous les êtres finis, ou infinis dans un ſeul genre.

Puisque l'Infini absolu est le seul Etre qui existe par soi, puisque les êtres finis ne sçauroient être des parcelles détachées de sa substance indivisible ; il faut que l'Eternel ait un vrai pouvoir de faire exister ce qui n'étoit pas. Nous n'avons aucune idée de cette puissance créatrice : mais il faut qu'elle soit en Dieu, autrement l'existence des êtres finis seroit impossible.

L'action par laquelle Dieu a tout créé, ne passe point. Il donne l'être à tout moment, parce qu'il peut l'ôter à tout moment. Il ne peut l'ôter qu'en cessant de le donner, ou en donnant le néant. Le néant ne se donne pas. La conservation des êtres est par conséquent un don perpétuel, c'est-à-dire, une création continuée. L'être qui est dépendant pour son existence, ne peut être que dépen-

dant pour ses opérations. Les créatures agissent, comme elles existent. Elles reçoivent à tout moment leur activité, comme leur être. Quel vaste champ de veritez s'ouvre à l'esprit !

C'est Dieu seul qui créé tout ; & qui fait tout dans son Ouvrage. C'est lui présent partout, qui donne sans cesse aux corps leurs formes & leurs mouvemens ; aux esprits, leurs vraies lumieres & leurs parfaits amours. Il rend sans cesse les uns intelligibles, & les autres intelligens. (*a*) C'est par lui seul

(*a*) N.B. Ce systême n'a rien de commun avec celui qui soutient que Dieu est non-seulement la cause de toutes nos sensations, mais leur objet immédiat. Selon le langage bizarre de ces Philosophes, dans le tems de la douleur, c'est le *doigt Idéal* qui est piqué par une *épingle intelligible*, dont l'un & l'autre sont des portions de l'étenduë intelligible, ou de la substance divine ; en tant que représen-

qu'ils communiquent entre eux ; selon certaines loix génerales qu'il a établies, pour conserver l'ordre & l'union dans ses Ouvrages.

Les *causes secondes* ne sont que les *simples occasions* de son action qui nous échape, à cause de sa délicatesse, & que nous attribuons faussement aux créatures & à nous-mêmes, en usurpant sur les droits de la Divinité. Il n'y a dans tous les êtres finis aucune ombre de vraie force, que celle de notre liberté, par laquelle nous pouvons consentir à l'action divi-

tative de la matiere. Les nouveaux Spinosistes ont pris de là occasion de dire, que selon la nouvelle Philosophie, il n'y a qu'un seul Etre qui réunit dans sa substance, comme attributs, l'*étenduë intelligible & intelligente*. C'est ainsi que certains esprits subtils, jusques à être légers, ont poussé le Malebranchisme à l'impieté contre les intentions de l'Auteur.

ne qui nous éclaire, nous excite, & nous meut.

(*a*) Le mouvement que Dieu nous imprime vers le bien en géneral, eſt le fond & l'eſſence de la volonté, & la ſource de tous nos amours. Mais ce mouvement ne nous porte jamais invinciblement vers aucun bien en particulier. Nous pouvons toujours nous arrêter pour examiner ſi le bien qui ſe préſente, eſt réel, ou apparent, ſelon l'ordre, ou contre l'ordre, bon en ſoi, ou ſeulement flateur pour nous. Nous pouvons par conſéquent céder à l'action de Dieu par vertu ou par volupté, par raiſon ou par plaiſir, par reſpect pour ſes perfections adorables, ou par goût pour nos ſenſations agréables. Voilà le double reſſort qui explique notre liberté.

Ce pouvoir de conſentir à l'ac-

(*a*) Idée de la Liberté.

tion divine, ne suppose point une force infinie dans la créature. Il ne produit ni l'objet, ni l'action de l'objet, ni le mouvement vers l'objet. Notre action est toujours stérile par elle-même. Celle de Dieu est seule productrice de toutes nos perceptions lumineuses & béatifiantes. Elle est source unique de toutes les *veritez* & de tous les *plaisirs* qui nous remuent. Dieu nous donne sans cesse cette *activité* (ou ce pouvoir de choisir) comme il nous donne *l'être*. Nous avons un être différent du sien ; de même nous avons une activité différente de la sienne. Mais comme notre être ne peut exister indépendamment du sien, de même notre action ne peut rien produire sans la sienne qui fait tout en tous, selon certaines loix qu'il a établies.

La loi universelle des com-

munications divines pour les êtres libres, eſt que Dieu s'y communique plus ou moins, ſelon qu'ils cédent plus ou moins à ſon action. Lorſqu'on péche, il ne faut pas qu'il y ait dans la créature une force égale à celle du Créateur, pour arrêter l'action de Dieu; c'eſt lui-même qui s'arrête. Il n'agit point, parce que la condition de ſon action manque.

En voïant à découvert le bien ſouverain, toute intelligence finie s'y attacheroit invinciblement; mais elle pourroit s'y attacher, ou pour rendre hommage à ſa perfection infinie, ou ſeulement pour joüir du bonheur. Séparer ces deux amours, c'eſt commettre un ſacrilege. Rien n'étoit plus digne de Dieu pour nous confirmer éternellement dans le pur amour de l'ordre, que de nous y élever par un état d'épreuve, où

nous pouvons sans cesse sacrifier nos sensations délectables à l'idée pure de son infinie perfection. Il ne nous a donc fait libres que pour nous rendre capables du pur amour.

C'est là le culte (*a*) que Dieu exige de sa créature, & la condidition. éternelle de notre union avec lui. L'ordre demande que nous aimions sa perfection infinie plus que notre finie perfection. Nous ne sommes que des biens bornez, participez & dépendans. Au lieu que le premier Etre est le bien unique, source de tous les autres, le bien sans bornes, le bien indépendant. Notre amour pour ce bien doit être aussi un amour unique, source de tous nos amours, un amour sans bornes, un amour indépendant de tout autre amour. Au contraire

(*a*) Le culte de l'Etre suprême.

l'amour de nous-mêmes doit être un amour dérivé de cet amour primitif, un amour ruisseau de cette source, un amour borné & proportionné à la petite portion de bien qui nous est échu en partage. Voilà le vrai culte dont Dieu ne sçauroit dispenser aucune créature intelligente, & sans lequel il ne peut se l'unir. Dieu est tout, & nous ne sommes qu'un rien revêtu par emprunt d'une très-petite parcelle de l'être. Ce *moi* qui nous est si cher, n'est, pour ainsi dire, qu'un petit morceau qui veut être le tout, & qui s'érige en fausse divinité. Il faut renverser l'idole pour la réduire à sa petite place. Dès qu'on aura posé ce fondement, tout l'édifice s'élevera comme de lui-même. La Religon se trouvera toute développée dans notre cœur. L'existence de Dieu, la liberté de l'hom-

me, la nature du culte une fois établies, l'immortalité de l'ame suit nécessairement de ces trois principes.

(*a*) Nous sommes capables de connoître & d'aimer à l'infini. Dieu, en créant un être avec une capacité si vaste, n'a pû avoir d'autre fin que de se faire connoître comme verité souveraine, & de se faire aimer comme bonté universelle. Pendant cette vie l'homme ne remplit point cette fin. Toutes ses occupations ici bas sont indignes d'une capacité si noble. Or il est impossible que Dieu créé des êtres pour le connoître & pour l'aimer à l'infini, sans remplir jamais le dessein de leur création; à moins qu'ils ne s'en rendent incapables par leur propre faute. Cette inconstance seroit infiniment indigne de la sagesse &

(*a*) L'immortalité de l'Ame.

de la bonté de Dieu, qui ne peut pas détruire un être qui l'aime, & qu'il n'a créé que pour l'aimer. Suppofé donc que l'ame fût matérielle & mortelle par fa nature, elle pourroit s'immortalifer par l'amour.

C'eft ainfi que M. de Cambray rendoit les Athées, Déïftes; les Déïftes, Chrétiens; les Chrétiens, Catholiques, par un enchaînement d'idées fuivies pleines de lumiere & de fentiment. Tout fe concentroit dans l'amour de l'ordre, tout en découloit. Cette grande idée donnoit de la force, de la beauté, de l'élevation & de l'unité à tous fes principes. Je ne prétends pas démontrer ici ce fyftême. Mais je prie les incrédules de m'en montrer un autre, qui foit autre, qui foit auffi lié dans toutes fes parties, auffi fécond en conféquences lumineufes, auffi

satisfaisant pour l'esprit & pour le cœur, que celui-ci.

J'ai assez parlé de M. de Cambray comme Philosophe & comme Prélat; je dois à présent dire un mot de lui, comme Académicien. Pendant le tems qu'il étoit Précepteur des Princes, il fut choisi membre de l'Academie Françoise en l'année 1693.

Le discours qu'il prononça à cette occasion est un modéle dans ce genre. Son Telemaque admiré de toutes les Nations, & traduit dans presque toutes les Langues de l'Europe, ses Dialogues sur l'éloquence, sa Lettre à l'Academie Françoise, & ses Dialogues des Morts montrent également la beauté de son génie, & la noblesse de ses sentimens.

Sa doctrine sur ce qu'on appelle *Esprit*, n'est pas moins admirable dans son genre, que sa

doctrine sur l'Amour. On trouve partout la même unité de principes. Son but dans l'éloquence, comme dans le raisonnement, est de ramener les hommes à la pure nature, de leur faire chercher le sublime dans le simple, de faire servir le plaisir à la vertu, & l'agréable à l'honnête.

C'est pour cela qu'il réduit toutes les regles de la vraie éloquence, *à peindre, à persuader, à passionner*. Le véritable Orateur, selon lui, n'orne son discours que de veritez lumineuses & de sentimens nobles, qu'il revêt d'expressions claires & naturelles. *Il pense, il sent, & la parole suit.*

Pour *peindre* en parlant, M. de Cambray veut qu'on imite les Raphaëls & les Carraches qui suivoient en tout la pure nature, sans chercher à faire admirer leur belle imagination, en se joüant du

pinceau. Il veut que son Orateur entre en societé avec tous les êtres qui l'environnent, même les plus inanimez; qu'il les vivifie; qu'il les fasse penser, sentir, aimer; qu'il leur parle, & qu'ils lui répondent, mais qu'ils ne disent jamais que ce que diroit la simple nature, si elle parloit en eux. Il ne rejette point les figures hardies, les images vives, les peintures aimables; mais il veut que toutes les beautez du discours ressemblent à celles de l'Architecture, où l'on tourne en ornemens toutes les parties nécessaires.

Pour *persuader*, il veut que l'Orateur soit un génie reglé & correct, un vrai Philosophe qui ne trouve beau que ce qui est vrai; qui sçache mettre les grands principes dans leur vrai point de vûë; que de ce point, comme du centre, la lumiere se répande sur tout

le

le discours ; que chaque verité soit à sa place ; qu'elles se préparent ; qu'elles s'amenent ; qu'elles s'appuient successivement ; que le tout ne fasse qu'un même tableau.

Pour *passionner*, M. de Cambray veut qu'on unisse les idées claires & les sentimens nobles. Il faut, selon lui, connoître le cœur humain, sçavoir, tous les ressors qui le remuent, être pénetré soi-même de ce qu'on veut persuader aux autres ; ainsi que le cœur parle au cœur, tandis que l'esprit parle à l'esprit. Il faut que l'amour du beau anime, enleve, transporte tellement l'Orateur, qu'il s'oublie, & qu'il disparoisse, pour ne faire voir que la verité & la vertu.

Par cette idée de la vraie éloquence, il fait connoître la fausse. Voici le contraste. Au lieu des

peintures vives & des images naïves, elle n'est occupée que d'antithefes étudiées, de périodes arrondies, de parures ébloüiſſantes. Elle n'a pour but que de flater les oreilles par des fons harmonieux, de polir, d'orner, d'épurer fon langage. Elle ignore que le ſtyle fleuri, quelque doux & agréable qu'il foit, ne peut jamais s'élever au-deſſus du genre médiocre.

De plus la fauſſe éloquence, felon M. de Cambray, au lieu de veritez lumineufes, ne cherche que les penſées fines & les pointes délicates. Voici la defcription qu'il en fait. Elle ne remonte point aux principes. Elle ne fçait pas fe contenter de la fimple raifon. Elle répand partout trop de fel. Elle ignore que le trop de délicateſſe dégénere en fubtilité; que le goût exquis craint le trop

en tout, ſans en excepter l'eſprit même ; que c'eſt n'en avoir pas aſſez, que de vouloir en montrer trop ; que c'eſt en avoir de reſte que d'en ſçavoir retrancher à propos. Au contraire le vrai ſublime eſt ſi ſimple, ſi naturel, ſi familier, qu'il ſemble devoir ſe préſenter d'abord, & que chacun ſoit tenté de croire qu'il l'auroit trouvé ſans effort ; & cependant peu le trouvent, parce qu'il n'y a que les génies ſuperieurs qui ſçachent ſe ſimplifier, pour ſuivre en tout la pure nature.

La fauſſe éloquence enfin ſubſtituë les maximes de l'eſprit, au lieu des ſentimens du cœur ; des ſentences morales, ſéches & apprêtées, au lieu de ces mouvemens vifs & naturels d'une ame ſaiſie par l'amour du beau. Tandis qu'on croira que l'amour propre eſt la ſource de toutes les vertus, on

ne dira jamais rien de grand. On sera toujours renfermé en soi. La sphére est trop bornée, pour y prendre un vol hardi, noble & sublime.

M. de Cambray a pratiqué lui-même ses préceptes. Il peint, il persuade, il passionne. On l'accuse de passer quelquefois trop vîte des peintures aux passions. Il est vrai qu'il ne se donne pas toujours le tems de détailler, d'anatomizer, & par-là de dessécher la verité. Il remonte aux principes, descend aux conséquences, & dévoile par un seul trait tout l'enchaînement des veritez; puis il tourne tout en sentiment, & ramene sans cesse l'homme à son propre cœur.

M. de Cambray avoit étudié les Anciens de toutes les especes, Poëtes, Orateurs, Philosophes. Il en connoissoit les défauts & les

beautez. Il admiroit les ſentimens nobles & l'imagination vive des Grecs & des Romains. Il avoüoit qu'ils ne ſçavoient pas, comme les Modernes, cet ordre dans le raiſonnement, qui commence par les principes ſimples, & qui va par dégré aux idées plus compoſées, & qui pourſuit la verité dans tous ſes rapports par un enchaînement géométrique. Ils alloient au vrai par ſauts & par bonds, mais ils attrapoient ſouvent le ſublime, ſans connoître les veritez intermédiates par où l'on y monte. C'eſt ainſi qu'ils ont parlé de l'amour du *beau*, de l'*honnête* & de la vertu pour elle-même, d'une maniere bien plus élevée que nos Modernes.

Dans les dernieres années de ſa vie, M. de Fenelon a eu occaſion de montrer d'une maniere éclatante toutes les vertus d'un bon

citoyen, son amour pour sa Patrie & pour les Etrangers.

L'anné 1709. étoit une année d'extrême cherté. L'Armée de Flandres étoit sans magasins. M. de Cambray donna l'exemple à tout le Païs de fournir volontairement des bleds pour la subsistance des Troupes.

Les années suivantes la Guerre se rapprochant de Cambray, il fut l'admiration des Armées par sa charité pour les blessez & pour les malades, & pour la noblesse de sa Maison ouverte à tous les Officiers.

Après la bataille de Malplaquet, il remplit non-seulement son Palais d'Officiers blessez, mais aussi son Séminaire qui se trouva libre par l'absence des jeunes Ecclésiastiques. Il faisoit fournir à tous ce qui étoit nécessaire pour les guérir, & pour les nourrir. Sa

charité eſt allée même jusqu'à loüer des maiſons, lorſque les appartemens manquoient chez lui. Tout autre auroit cru une telle dépenſe exceſſive dans un tems où le voiſinage des Armées diminuoit fort ſes revenus; mais il ne meſuroit ſes liberalitez que par les beſoins des malheureux.

Ce n'étoit point ſeulement aux perſonnes de diſtinction que ſa Maiſon étoit ouverte. Elle fut auſſi l'azile du peuple le plus pauvre. Les mouvemens imprévus des Armées, & les déſordres qui en ſont inſéparables, obligeoit quelquefois des Villages entiers de chercher dans la Ville une ſûreté qu'ils ne trouvoient pas à la campagne. Le Palais Archiépiſcopal fut la retraite de tous les malheureux, à qui l'on pût y donner place. Ni l'horreur de leur miſere, ni leurs maladies infectes ne pou-

voient arrêter le zéle de ce Prélat. Il ſe promenoit au milieu d'eux, comme un bon pere. Les ſoupirs qu'il laiſſoit échapper, marquoient combien ſon cœur étoit ému de compaſſion. Sa préſence & ſes paroles ſembloient adoucir leurs maux.

La vénération qu'on avoit pour lui, n'étoit pas bornée aux ſeules Armées Françoiſes ; elle n'étoit pas moins grande dans les Armées ennemies. M. le Duc de Malborough, M. le Prince Eugene, & M. le Duc d'Ormond le prévenoient par toutes ſortes de politeſſes. Ils envoïerent des détachemens pour garder ſes prairies & ſes bleds ; ils firent même tranſporter & eſcorter juſques à Cambray ſes grains, de peur qu'ils ne fuſſent enlevez par les fourageurs de leur Armée. Lorſque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit

voit faire quelque voïage dans son Diocése, ils lui mandoient, qu'il n'avoit pas besoin d'escorte Françoise, & qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les Hussars mêmes des Troupes Impériales lui rendoient ce service, tant la vraie vertu a d'empire sur les esprits. Toutes les Nations de l'Europe avoient pour lui une véneration égale. Ce n'est que dans son propre Païs qu'il a été maltraité & calomnié. Il aimoit & chérissoit aussi les Etrangers. Il les recevoit avec une cordialité & une distinction particuliere, quelle que fût leur Religion. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur Païs. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs Françoises. Au contraire il disoit souvent; *la politesse est de*

toutes les Nations. Les manieres de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.

Personne n'aimoit mieux que lui sa Patrie : mais il ne pouvoit souffrir qu'on en cherchât les interêts, en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât, en dégradant le mérite des autres peuples. *J'aime mieux ma famille,* disoit-il, *que moi-même ; j'aime mieux ma Patrie que ma famille, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie.*

Pendant les dernieres années de la guerre, il tenoit table ouverte pour tous les Officiers, tant Etrangers que François, qui venoient à Cambray chercher les charmes de sa conversation. Les devoirs d'hospitalité & de bienséance devenoient pour lui un grand travail, à cause de la multitude des personnes qui le ve-

noient voir, & de la multiplicité de ses autres emplois. Il remplissoit pourtant tout avec une aisance, une politesse & une tranquillité parfaite.

Après la mort de Monseigneur le Dauphin fils du Roi, tous les Seigneurs François, en passant par Cambray pour aller à l'armée, redoublerent leurs attentions pour M. l'Archevêque. L'estime qu'ils avoient de ses qualitez personnelles, fut augmentée par l'envie de plaire à M. le Duc de Bourgogne, dont ils connoissoient les sentimens pour ce Prélat. M. de Fenelon demeura toujours dans la même simplicité, & dans le même détachement. Son ame élevée au-dessus de toutes les grandeurs humaines, ne s'en laissoit point éblouïr. Il ne se servoit de l'estime que les hommes lui marquoient, que pour leur faire du bien.

Sa pieté avoit quelque choſe de ſi aimable & de ſi noble en même tems, qu'elle attiroit le reſpect des plus incrédules, & ſembloit ſuſpendre leurs doutes. Il parloit, il badinoit, il les amuſoit par charité, & aſſaiſonnoit tous ſes diſcours de traits courts & vifs qui inſpiroient l'amour de la vertu. Il prenoit ainſi toutes ſortes de formes, ſans perdre jamais ſa forme eſſentielle.

Rien n'eſt plus admirable que la facilité avec laquelle il ſe laiſſoit déranger pour ſe prêter à tous, & s'accommoder en tout aux devoirs journaliers, qui naiſſoient à chaque moment, comme à l'improviſte, pour exercer ſa patience & ſa douceur. La vertu commune ſe déconcerte, ſe dépite & ſe décourage, quand elle ne peut pas ſuivre ſes regles & ſa méthode. La vertu de M. de Cambray

étoit noble, libre, ordonnée dans toutes ses démarches, sans être cependant l'esclave ni des tems, ni des lieux. C'est ainsi que s'étant détourné un jour d'un ouvrage qu'il avoit envie d'achever, pour remplir les devoirs de bienséance & de politesse envers un de ses amis qui partoit de Cambray ; cet ami lui en aïant fait des excuses, M. l'Archevêque lui répondit : *Ne soïez pas embarrassé, vous me faites plus de bien en me dérangeant, que je n'en aurois fait en travaillant.* Quoiqu'il fût d'un naturel très-vif & sensible, cependant au milieu de ses plus grandes croix & disgraces, surtout du tems de sa dispute avec les trois Prélats, abandonné à Dieu, & désoccupé de lui-même, il étoit tranquille, libre, égal, toujours affable, présent à soi, & aussi attentif aux autres, comme s'il n'avoit eu aucun sujet de peine.

La politesse qui n'est souvent qu'une vaine apparence pour se rendre l'idole des hommes, & les faire servir à nos interêts, étoit en lui l'effet d'un oubli de soi pour se donner tout aux autres, afin de les rendre bons; un sacrifice de sa volonté propre pour prévenir, pour calmer, pour apprivoiser leurs passions; une espece de culte qu'il rendoit aux images de la Divinité: c'est ainsi que je l'ai vu transformer les vertus les plus communes en vertus divines.

Il avoit l'art de se mettre de niveau avec tous les esprits, de ne montrer jamais plus d'esprit que ceux avec qui il conversoit; d'en donner même aux autres, en faisant disparoître le sien à propos, pour faire paroître le leur, & pour produire ce qu'il y avoit en eux de bon. Je l'ai vu dans l'espace d'une seule journée monter

& defcendre à tous les rangs ; converfer avec les grands, & parler leur langage, en confervant toujours la dignité Epifcopale ; s'entretenir enfuite avec les fimples & les petits, comme un bon pere qui inftruit fes enfans. Ce paffage fubit d'une extrêmité à l'autre, étoit fans affectation & fans effort, comme un efprit, qui par fon étenduë, atteint toutes les diftances.

A cette fublimité d'efprit, M. de Cambray joignoit une fimplicité de cœur fort fuperieure à tous les talens. Il y a peu d'hommes qui puiffent fouffrir qu'on les voïe de près. Il y a un certain point de vûë d'où il faut les regarder. De loin leurs bonnes qualitez difparoiffent. De près leurs défauts groffiffent. Il n'y a que la fimplicité qui rend toujours également aimable, & qui transforme les

foiblesses mêmes en vertus. Le mêlange du parfait & de l'imparfait, qu'on voit dans une ame toute nuë, qui n'a ni détours, ni replis, ni réserve, est un contraste qui releve sa beauté, & qui surpasse de beaucoup une lumiere sans ombres. M. de Cambray possédoit cette simplicité dans un dégré éminent. En la définissant, il se peint lui-même, sans y penser. Voici ses paroles.

» La simplicité est la droiture » d'une ame qui retranche tout » retour inutile sur elle-même & » sur ses actions. Cette vertu est » différente de la sincerité, mais » elle la surpasse. On voit beau» coup de gens qui sont sinceres, » sans être simples. Ils ne disent » rien qu'ils ne croïent vrai. Ils ne » veulent passer que pour ce qu'ils » sont. Mais ils craignent sans ces» se de passer pour ce qu'ils ne

ſont pas. Ils ſont toujours au « miroir pour ſe compoſer, pour « s'étudier, pour arranger leurs « vertus en ſymetrie, pour com- « paſſer toutes leurs paroles & tou- « tes leurs penſées, dans la crain- « te de faire trop ou trop peu. Ils « ne ſont pas à leur aiſe avec les « autres, & les autres ne ſont pas « à leur aiſe avec eux. On n'y trou- « ve rien d'aiſé, rien de libre, « rien de naturel.

» Une perſonne pleine de « défauts, qui n'en veut ca- « cher aucun; qui ne cherche « jamais qu'à éblouïr; qui n'affec- « te ni talens, ni vertus, ni bon- « nes graces; qui paroît ne ſonger « pas plus à elle-même qu'à au- « trui; qui ſemble avoir perdu le « *moi*, dont on eſt ſi jaloux; qui « eſt comme étrangere à l'égard « de ſoi-même, eſt une perſonne « qui plaît infiniment malgré ſes «

» défauts. Au contraire une per-
» ſonne de talens, de vertus ac-
» quiſes, de graces extérieures ;
» ſi elle eſt trop compoſée ; ſi elle
» paroît toujours attentive à elle-
» même ; ſi elle affecte les meil-
» leures choſes, eſt une perſonne
» dégoûtante, ennuïeuſe, & con-
» tre laquelle chacun ſe révolte.
» Voilà le goût de Dieu & des
» hommes. »

Quelque aimable que fût la ſocieté de M. de Cambray dans le public, elle l'étoit infiniment plus dans le ſecret avec ſes amis. L'amour divin étoit en lui une ſource intariſſable de l'amitié la plus pure, la plus tendre, la plus généreuſe. Je ne puis mieux peindre les ſentimens de ſon cœur, que par une Lettre à M. le Duc de Bourgogne ſon Eléve.

» L'amitié divine, dit-il à ce
» Prince, n'eſt pas toujours ſenſi-

ble & affectueuse, mais elle est « vraie, intime, fidelle, constan- « te & efficace. Elle a même ses « tendresses & ses transports. Une « ame qui seroit bien à Dieu, ne « seroit plus desséchée & resserrée « par les fausses délicatesses & par « les inégalitez bisarres de l'a- « mour propre. L'amour porte- « roit tout, souffriroit tout, espe- « reroit tout pour nôtre ami. L'a- « mour surmonteroit toutes les « peines. Du fond du cœur il se « répandroit sur les sens. Il s'at- « tendriroit sur les maux d'autrui, « ne comptant pour rien les siens. « Il consoleroit, il attendroit, il « se proportionneroit, il se rappé- « tisseroit avec les petits, il s'éle- « veroit avec les grands. Il pleu- « reroit avec ceux qui pleurent; « il se réjoüiroit avec ceux qui se « réjoüissent. Il seroit tout à tous, « non par une apparence forcée «

„ & par une démonstration séche ;
„ mais par l'abondance du cœur ;
„ en qui l'amour divin seroit une
„ source vive pour tous les senti-
„ mens les plus tendres, les plus
„ forts, les plus proportionnez.
„ Rien n'est si sec, si dur, si froid,
„ si resserré qu'un cœur qui s'aime
„ seul en toutes choses. Rien n'est
„ si tendre, si ouvert, si vif, si
„ doux, si aimable, si aimant,
„ qu'un cœur que l'amour divin
„ possede & anime.

M. de Cambray ménageoit ses amis avec une délicatesse infinie, il voïoit leurs défauts, & les supportoit avec douceur. Il attendoit le moment de leur en parler, le saisissoit quand il étoit venu, & sçavoit assaisonner ses avis de telle sorte, que les veritez les plus désagréables ne dégoûtoient jamais.

„ C'est souvent, dit-il, par im-

perfection qu'on reprend les im- «
parfaits. C'est un amour propre, «
subtil & pénétrant, qui ne par- «
donne rien à l'amour propre «
d'autrui. Les passions des autres «
paroissent infiniment ridicules «
& insupportables à quiconque «
est livré aux siennes. L'amour «
de Dieu est plein d'égards, de «
supports, de ménagemens, de «
condescendances. Il ne fait ja- «
mais deux pas à la fois. Moins «
on s'aime, plus on s'accommo- «
de aux imperfections d'autrui, «
pour les guérir patiemment. On «
ne fait jamais aucune incision, «
sans mettre beaucoup d'onction «
sur la plaie. On ne hasarde au- «
cune opération, que quand la «
nature indique elle-même, qu'el- «
le y prépare. On attendra des «
années entieres pour placer un «
seul avis salutaire. „

Rien n'est plus beau que ce

qu'il fait dire là-dessus par Socrate à Timon le Misantrope, dans ses Dialogues des Morts. „La „ vertu imparfaite succombe dans „ le support des imperfections „ d'autrui. On s'aime encore trop „ soi-même, pour pouvoir toujours supporter ce qui est contraire à son goût & à ses maximes. L'amour propre ne veut „ non plus être contredit par le „ vice que par la vertu. La vertu „ imparfaite est ombrageuse, critique, âpre, sévere & implacable. La vraie vertu est toujours „ égale, douce, affable, compatissante. Elle prend tout sur elle, „ & ne songe qu'à faire du bien. „ Voilà le principe de vertu compatissante pour autrui, & détachée de soi-même, qui est le „ vrai lien de la societé. „

Cette douceur n'empêchoit pas M. de Cambray de dire la verité

à ses amis qui avoient la force de l'entendre. Voici un trait qui marque également cette fermeté & la connoissance délicate qu'il avoit du cœur humain.

„ Le fond que vous avez " nourri dans votre cœur depuis " l'enfance, est un amour propre " effrené & déguisé sous l'apparen- " ce d'une délicatesse & d'une gé- " nérosité héroïque. Vous vou- " driez toujours vous oublier " vous-même, pour vous donner " aux autres; mais cet oubli tend " à vous faire l'idole de vous-mê- " me, & de tous ceux pour qui " vous paroissez vous oublier. " L'oubli de soi-même est si grand, " que l'amour propre même veut " l'imiter, & ne trouve point de " gloire pareille à celle de n'en " chercher aucune. Qu'y a t'il en " effet de plus doux & de plus fla- " teur pour un amour propre sensé "

„ & délicat, que de se voir ap-
„ plaudi, jusques à ne passer plus
„ pour un amour propre ? „

M. de Cambray, en parlant avec cette franchise à ses amis, vouloit qu'ils lui parlassent de même. Voici comme il leur écrit, „ Je vous demande plus que jamais de ne m'épargner point sur „ mes défauts. Quand vous en „ croirez voir quelqu'un que je „ n'aurai peut-être pas, ce ne sera „ point un grand malheur. Si vos „ avis me blessent, cette sensibilité me montrera que vous avez „ trouvé le vif. Ainsi vous m'aurez „ toujours fait un grand bien, en „ m'exerçant à la petitesse, & en „ m'accoutumant à être repris. Je „ dois être plus rabaissé qu'un autre, à proportion que je suis plus „ élevé par mon caractere. J'ai „ besoin de cette simplicité, & „ j'espere qu'elle augmentera no-

tre

tre union, loin de l'alterer.„

L'abſence ni la diſtance ne diminuoit point l'amitié de M. de Cambray. Tout le tems de ſon exil, il fut dans une grande ſéparation d'avec ſes anciens amis. Mais il réaliſoit leur préſence par la tendreſſe d'un cœur qui s'unit à ce qu'il aime dans l'immenſité divine. Voici comme il leur écrit.

„ Demeurons tous dans notre " unique centre, où nous nous " trouvons ſans ceſſe, & où nous " ne ſommes tous qu'une même " choſe. Nous ſommes bien près " les uns des autres, ſans nous " voir, au lieu que les gens qui ſe " voïent à toute heure, ſont bien " éloignez dans la même cham- " bre. Dieu réunit tout, & anéan- " tit toutes les plus grandes diſtan- " ces à l'égard des cœurs réunis en " lui. O qu'il eſt vilain d'être deux, "

V,

„ trois, quatre! Il ne faut être „ qu'un. Je ne veux connoître „ que l'unité. Tout ce qu'on comp- „ te au-delà, vient de la division. „ Fi! des amis. Ils sont plusieurs, „ & par conséquent ne s'aiment „ guéres. Le *moi* s'aime trop pour „ pouvoir aimer ce qu'on appelle „ *lui* & *elle*. Soïons donc tous unis „ par n'être rien que dans notre „ centre commun, où tout est un „ sans distinction. C'est-là que je „ vous donne *rendez-vous*, & que „ nous habitons ensemble. C'est „ dans ce point indivisible que la „ Chine & le Canada se viennent „ joindre. Je ne laisse pas de sen- „ tir vivement la privation de vous „ voir. Mais il la faut porter en „ paix, tant qu'il plaira à Dieu & „ jusques à la mort, s'il le veut. „

Tout lui étoit commun avec ses amis. Il n'étoit avec eux qu'un même esprit, & qu'un même

cœur. „ O ! qu'il feroit beau, di- “
foit-il fouvent, de voir tous les “
biens en commun, & que cha- “
cun ne regardât plus fes lumie- “
res & fes vertus, fes joïes & fes “
richeffes comme fon bien parti- “
culier. C'eft ainfi que les Saints “
dans le ciel ont tout en Dieu, “
fans avoir rien à eux. C'eft un “
bien infini & commun, dont le “
flux & reflux fait leur raffafie- “
ment. Ils reçoivent chacun fe- “
lon fa mefure. Ils renvoïent tout. “
Dieu eft lui feul toutes chofes “
en tous, & rien n'eft à aucun “
d'eux en particulier. Ils font tous “
dénuez dans cette poffeffion de “
l'Infini. Leur béatitude vient de “
leur pauvreté. L'une & l'autre “
eft parfaite. Si les amis entroient “
ici bas dans cette pauvreté d'ef- “
prit, dans cette communauté “
des biens temporels & fpirituels, “
on n'entendroit plus ces paroles “

„ froides du *Tien* & du *Mien.* Nous „ ferions tous pauvres & riches „ tout ensemble dans l'*Unité.* „

Personne n'étoit plus abandonné à la volonté divine que M. de Cambray, & cependant personne n'étoit plus sensible à la perte de ses amis. La vertu farouche se glorifie dans l'insensibilité d'un naturel dur, mais la vraie vertu regle les passions, sans les éteindre, & sçait allier les sentimens humains & divins, sans qu'ils se détruisent. M. de Cambray pleuroit amérement la mort de ses amis. Il ne cachoit point ses larmes, il ne cherchoit pas à les retenir par une force philosophique. Qu'il étoit beau de voir ce grand homme devenir enfant par la tendresse de l'amitié! Mais au milieu de ses douleurs, il conservoit sa tranquillité, & consoloit ceux qui pleuroient, comme lui, la mort

d'un ami vertueux. Voici comme il leur parloit, ou leur écrivoit.

„ Unissons-nous de cœur à " celui que nous regrettons. Il " n'est pas éloigné de nous, en de- " venant invisible. Il nous voit, il " nous aime, il est touché de nos " besoins. Arrivé heureusement " au port, il prie pour nous qui " sommes encore exposez au nau- " frage. Il nous dit d'une voix se- " crete, hâtez-vous de me rejoin- " dre. Les purs esprits voïent, en- " tendent, aiment toujours leurs " vrais amis dans notre centre " commun. Leur amitié est im- " mortelle comme sa source. Les " incrédules n'aiment qu'eux-mê- " mes, autrement ils devoient se " désesperer de perdre à jamais " leurs amis. Mais l'amitié divine " change la societé visible dans " une societé de pure foi. Elle " pleure; mais en pleurant, elle "

„ ſe conſole par l'eſperance de
„ rejoindre ſes amis dans le païs
„ de verité & dans le ſein de l'a-
„ mour même. „

Voici un trait d'un autre ſtyle, mais où les mêmes ſentimens tendres regnent. Il diſoit les mêmes choſes dans un différent langage, ſelon le goût de chacun à qui il parloit.

„ Les vrais amis ſont notre plus
„ grande douceur & notre plus
„ grande amertume. On ſeroit
„ tenté de déſirer que tous les bons
„ amis s'entendiſſent pour mourir
„ enſemble le même jour. Ceux
„ qui n'aiment rien, voudroient
„ enterrer tout le genre humain,
„ les yeux ſecs & le cœur content.
, Ils ne ſont pas dignes vivre. Il en
„ coûte beaucoup d'être ſenſible
„ à l'amitié, mais ceux qui ont
„ cette ſenſibilité, ſeroient hon-
„ teux de ne l'avoir pas. Ils aiment

mieux souffrir que d'être insensibles. „

Tel étoit M. de Cambray pour ses amis. Les qualitez de son cœur surpassoient encore celles de son esprit, quelques grandes qu'elles fussent.

Vers l'an 1709. un jeune Prince passa quelque tems chez lui. Il eut plusieurs conférences avec ce Prince qui l'écoutoit avec vénération & docilité. Il lui recommanda sur toutes choses de ne jamais forcer ses Sujets à changer leur Religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer, lui dit-il, le retranchement impénetrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. Quand les Rois se mêlent de Religion, au lieu de la proteger, ils la mettent en servitude. Accordez donc à tous la

tolerance civile; non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, & en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion.

Il lui tint, sur la Politique le même langage que Mentor tient à Telemaque. Il lui fit voir les avantages qu'il pouvoit tirer de la forme du gouvernement de son Païs, & des égards qu'il devoit avoir pour son Sénat. Ce Tribunal, dit-il, ne peut rien sans vous. N'êtes-vous pas assez puissant? Vous ne pouvez rien sans lui. N'êtes-vous pas heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudriez, & d'avoir les mains liées, quand vous voulez faire le mal? Tout Prince sage doit souhaiter de n'être que l'exécuteur des Loix, & d'avoir un Conseil suprême qui modere son autorité.

L'autorité

L'autorité paternelle est le premier modéle des Gouvernemens. Tout bon pere doit agir de concert avec ses enfans les plus sages & les plus expérimentez.

C'est ainsi que M. de Cambray cherchoit le bonheur des autres peuples, en se regardant comme cytoïen de l'Univers. Je vais donner ici une idée génerale de ses principes sur la Politique, répandus dans le *Telemaque* & dans ses *Dialogues des Morts*, dont il entretenoit souvent ce jeune Prince pendant son séjour à Cambray.

Toutes les Nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une même République, dont Dieu est le Pere commun. La loi naturelle & universelle, selon laquelle il veut que chaque famille soit gouvernée, est de préferer le bien public à l'interêt particulier.

Si les hommes suivoient cette loi naturelle, chacun feroit par raison & par amitié, ce qu'il ne fait à présent que par *interêt* ou par *crainte*. Mais les passions nous aveuglent, nous corrompent, nous empêchent de connoître & d'aimer cette *grande loi*. Il a fallu l'expliquer, & la faire exécuter par des *loix civiles*, & par conséquent établir une autorité suprême qui juge en dernier ressort, & à qui tous peuvent avoir recours comme à la source de *l'unité politique & de l'ordre civil*, autrement il y auroit autant de gouvernemens arbitraires que de têtes.

L'amour du peuple, le bien public, l'interêt géneral de la societé est donc la loi immuable & universelle des Souverains. Cette loi est antécedente à tout contrat. Elle est fondée sur la nature même, elle est la source & la regle

de toutes les autres loix. Celui qui gouverne, doit être le plus obéïssant à cette loi primitive. Il peut tout sur les peuples, mais cette loi doit pouvoir tout sur lui. Le Pere commun de la grande famille ne lui a confié ses enfans que pour les rendre heureux. Il veut qu'un seul homme serve par sa sagesse à la félicité de tant d'hommes, & non que tant d'hommes, servent par leur misere à flater l'orgueil d'un seul. Ce n'est point pour lui-même que Dieu l'a fait Roi. Il ne l'est que pour être l'homme des peuples, & il n'est digne de la Roïauté, qu'autant qu'il s'oublie pour le bien public.

Le Despotisme tyrannique des Souverains est un attentat sur les droits de la fraternité humaine. C'est renverser la grande loi de la nature, dont ils ne sont que les

conservateurs. Le Despotisme de la multitude est une puissance folle & aveugle qui se forcene contre elle-même. Un peuple gâté par une liberté excessive, est le plus insupportable de tous les tyrans. La sagesse de tout gouvernement consiste à trouver le milieu entre ces deux extrêmitez affreuses, dans *une liberté moderée par la seule autorité des loix.* Mais les hommes aveugles & ennemis d'eux-mêmes, ne sçauroient se borner à ce juste milieu.

Triste état de la nature humaine ! Les Souverains jaloux de leur autorité, veulent toujours l'étendre. Les peuples passionnez pour leur liberté, veulent toujours l'augmenter. Il vaut mieux cependant souffrir pour l'amour de l'ordre les maux inévitables dans tous les Etats, même les plus reglez, que de secoüer le joug de

toute autorité, en se livrant sans cesse aux fureurs de la multitude, qui agit sans regle & sans loi. Quand l'autorité suprême est donc une fois fixée par les loix fondamentales dans *un seul, dans peu*; ou *dans plusieurs*, il faut en supporter les abus, si l'on ne peut y remedier par des voies compatibles avec l'ordre.

Toutes sortes de gouvernemens sont nécessairement imparfaits, puisqu'on ne peut confier l'autorité suprême qu'à des hommes. Et toutes sortes de gouvernemens sont bonnes, quand ceux qui gouvernent, suivent *la grande loi du bien public*. Dans la théorie, certaines formes paroissent meilleures que d'autres; mais dans la pratique la foiblesse ou la corruption des hommes sujets aux mêmes passions, exposent tous les Etats à des inconvéniens à peu

près égaux. Deux ou trois hommes entraînent presque toujours le Monarque ou le Sénat.

On ne trouvera donc pas le bonheur de la societé humaine en changeant & en bouleversant les formes déja établies, mais en inspirant aux Souverains que la sûreté de leur Empire dépende du bonheur de leurs Sujets; & aux peuples, que leur solide bonheur demande la subordination. La liberté sans ordre est un libertinage qui attire le Despotisme. L'ordre sans la liberté, est un esclavage qui se perd dans l'Anarchie.

D'un côté, on doit apprendre aux Princes que le pouvoir sans bornes est une frénesie qui ruine leur propre autorité. Quand les Souverains s'accoutument à ne connoître d'autres loix que leurs volontez absoluës, ils sappent le fondement de leur puissance, il

viendra une révolution soudaine & violente, qui loin de moderer leur autorité excessive, l'abattra sans ressource.

D'un autre côté, on doit enseigner aux peuples, que les Souverains étant exposez aux haines, aux jalousies, aux bévûës involontaires qui ont des conséquences affreuses, mais imprévuës; il faut plaindre les Rois, & les excuser. Les hommes sont malheureux d'avoir à être gouvernez par un Roi qui n'est qu'un homme semblable à eux. Car il faudroit des Dieux pour redresser les hommes. Mais les Rois ne sont pas moins infortunez n'étant qu'hommes, c'est-à-dire, foibles & imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude innombrables d'hommes corrompus & trompeurs.

C'est par ces maximes, qui conviennent également à tous les

Etats, que le ſage Mentor cherchoit le bonheur de la Patrie, en conſervant la ſubordination des rangs, concilioit la liberté du peuple avec l'obéïſſance aux Souverains; rendoit les hommes tout enſemble bons citoïens & fidéles ſujets, ſoumis ſans être eſclaves, libres ſans être effrenez. Le pur amour de *l'ordre* eſt la ſource de toutes ſes vertus *politiques*, auſſi-bien que de toutes ſes vertus *divines*. La même unité de principes regne dans tous ſes ſentimens.

Le Prince goûta ces maximes; & il manda depuis à un Seigneur étranger, qui lui avoit envoïé la nouvelle Edition du Telemaque. *Toute ma gloire ſera de regner ſelon les préceptes de Mentor.*

M. de Cambray a été preſque toujours dans une intime liaiſon avec M. le Duc de Bourgogne ſon Eléve. Ce jeune Prince fut

quelques années après l'exil de ce Prélat, sans pouvoir lui écrire. A la fin il en trouva l'occasion. Voici comme il lui écrit à l'âge de dix-neuf ans.

A Versailles ce 22. Dec. 1710.

„ Enfin, mon cher Archevê- "
que, je trouve une occasion de "
rompre le silence; où j'ai de- "
meuré pendant quatre ans. J'ai "
souffert bien des maux depuis; "
mais un des plus grands a été ce- "
lui de ne pouvoir pas vous té- "
moigner ce que je sentois pour "
vous pendant ce tems; & com- "
bien mon amitié augmentoit par "
vos malheurs, au lieu d'en être "
refroidie. Je pense avec grand "
plaisir, au tems que je pourrai "
vous revoir; mais je crains que "
ce tems ne soit encore bien éloi- "
gné. Je suis révolté en moi-mê- "
me contre tout ce qu'on a fait à "

„ votre égard ; mais il faut se sou-
„ mettre à la volonté divine, &
„ croire que tout cela est arrivé
„ pour notre bien. „

Depuis ce tems ce jeune Prince fut dans un commerce fréquent de Lettres avec M. de Cambray. Voici le style dont ce Prélat lui écrivoit.

„ Enfant de saint Loüis, imitez
„ votre pere, soïez comme lui
„ doux, humain, accessible, af-
„ fable, compatissant & libéral.
„ Que votre grandeur ne vous
„ empêche jamais de descendre
„ avec bonté jusques aux plus pe-
„ tits, pour vous mettre à leur
„ place, & que cette bonté n'af-
„ foiblisse jamais ni votre autorité,
„ ni leur respect. Etudiez sans ces-
„ se les hommes. Apprenez à
„ vous en servir, sans vous livrer
„ à eux. Allez chercher le mérite
„ jusqu'au bout du monde. D'or-

dinaire il demeure modeste & "
reculé. La vertu ne perce point "
la foule. Elle n'a ni avidité, ni "
empressement. Elle se laisse ou- "
blier. Ne vous laissez point ob- "
séder des esprits flateurs & insi- "
nuans. Faites sentir que vous "
n'aimez ni les loüanges, ni les "
bassesses. Ne montrez de la con- "
fiance qu'à ceux qui ont le cou- "
rage de vous contredire avec "
respect, & qui aiment mieux vo- "
tre réputation que votre faveur. "

Il est tems que vous montriez "
au monde une maturité & une "
vigueur d'esprit proportionnées "
au besoin présent. Saint Loüis à "
votre âge étoit déja les délices "
des bons, & la terreur des mé- "
chans. Laissez donc tous les "
amusemens de l'âge passé. Fai- "
tes voir que vous pensez, & "
que vous sentez ce qu'un Prin- "
ce doit penser & sentir. Il faut "

„ que les bons vous aiment, que
„ les méchans vous craignent, &
„ que tous vous estiment. Hâtez-
„ vous de vous corriger, pour
„ travailler utilement à corriger
„ les autres.

„ La pieté n'a rien de foible;
„ ni de triste, ni de gêné. Elle
„ élargit le cœur. Elle est simple
„ & aimable. Elle se fait tout à tous
„ pour les gagner tous. Le Roïau-
„ me de Dieu ne consiste pas dans
„ une scrupuleuse observation de
„ petites formalitez. Il consiste
„ pour chacun dans les vertus pro-
„ pres à son état. Un grand Prin-
„ ce ne doit pas servir Dieu de la
„ même façon qu'un Solitaire,
„ ou qu'un simple particulier.

„ Saint Loüis s'est sanctifié en
„ grand Roi. Il étoit intrépide à
„ à la guerre, décisif dans les con-
„ seils, superieur aux autres hom-
„ mes par la noblesse de ses senti-
„ mens, sans hauteur, sans pré-

ſomption, ſans dureté. Il ſuivoit en tout les véritables interêts de ſa Nation, dont il étoit autant le Pere que le Roi. Il voïoit tout de ſes propres yeux dans les affaires principales. Il étoit appliqué, prévoïant, moderé, droit, & ferme dans les négociations, en ſorte que les Etrangers ne ſe fioient pas moins à lui que ſes propres Sujets. Jamais Prince ne fut plus ſage pour policer les peuples, & pour les rendre tout enſemble bons & heureux. Il aimoit avec tendreſſe & confiance tous ceux qu'il devoit aimer, mais il étoit ferme pour corriger ceux qu'il aimoit le plus. Il étoit noble & magnifique ſelon les mœurs du tems, mais ſans faſte & ſans luxe. Sa dépenſe qui étoit grande, ſe faiſoit avec tant d'ordre, qu'elle ne l'empêchoit pas de dégager tout ſon Domaine.

„ Soïez héritier de ses vertus,
„ avant que de l'être de sa Cou-
„ ronne. Invoquez-le avec con-
„ fiance dans vos besoins. Souve-
„ nez-vous que son sang coule
„ dans vos veines, & que l'Esprit
„ de foi, qui l'a sanctifié, doit
„ être la vie de votre cœur. Il
„ vous regarde du haut du ciel,
„ où il prie pour vous, & où il
„ veut que vous régniez un jour
„ en Dieu avec lui. Unissez votre
„ cœur au sien. *Conserva, Fili*
„ *mi, præcepta Patris tui.* „

Après la mort de ce Prince, on trouva sa cassette pleine de semblables Lettres. Madame de Maintenon les lut toutes au Roi. Voici une copie de la lettre qu'elle écrivit à cette occasion à M. le Duc de Beauvilliers.

„ Je voulois vous renvoïer tout
„ ce qui s'est trouvé de M. de
„ Cambray, dans la cassette de M.
„ le Dauphin; mais le Roi a vou-

lu les brûler lui-même. Je vous " avouë que j'en ai un grand re- " gret. Jamais on ne peut rien " écrire de si beau & de si bon. Si " le Prince que nous pleurons a " eu quelques défauts, ce n'est " pas pour avoir reçu des conseils " trop timides, ni qu'on l'ait trop " flaté. On peut dire que ceux qui " vont droit, ne sont jamais con- " fus. „

Ce jeune Prince mourut en l'année 1712. M. de Cambray reçut les nouvelles de sa mort avec la douleur la plus vive, & l'abandon le plus parfait. Il pleura en pere désolé, & cependant il disoit, *s'il ne tenoit qu'à remuer un fêtu, pour faire revivre ce Prince contre la volonté divine, je ne le ferois pas. Mes liens sont rompus.*

Ce ne seroit pas connoître l'homme, que de s'imaginer que malgré la vertu la plus pure, on peut n'être pas attaché à un Prin-

ce formé de ses mains, dont l'esprit, la sagesse, les talens pour regner, & les vertus pacifiques faisoient l'esperance d'une Nation accablée depuis longtems par des guerres sanglantes.

La mort d'un tel Prince consomma M. de Cambray dans le détachement de toute créature, & le fit passer à une vie divine, où il n'aspiroit plus qu'à l'immortalité.

Il vêcut trois ans après son auguste Eléve, & vit mourir devant lui M. le Duc de Beauvilliers, & M. le Duc de Chévreuse ses plus intimes amis, & les confidens de son cœur. Rien ne l'attachoit plus à la terre.

La soumission, la douceur, le silence, & l'attachement inviolable qu'il avoit toujours marqué pour le Roi & pour l'Eglise, pendant tout le tems de son exil, avoient

avoient fait peu à peu une telle impreſſion ſur l'eſprit du Roi, qu'il revint entierement de ſes préjugez contre ce Prélat. Il le faiſoit conſulter en pluſieurs occaſions, & prit enfin la réſolution de le rappeller à la Cour ; mais la Providence en ordonna autrement.

Au commencement de l'année 1715. il tomba malade d'une inflammation de poitrine qui lui cauſa une fiévre continuë. Elle dura ſix jours & demi avec des douleurs très-aiguës. Pendant ce tems il donna toutes les marques d'une patience, d'une douceur, d'une fermeté vraiement chrétienne. On ne vit rien en lui qui reſſemblât ni à la dévotion timide qui appréhende les tourmens éternels, ni à la force philoſophique qui ſe livre aveuglement à ſa deſtinée ſans crainte, ni eſperance.

Il laissa voir jusqu'au dernier soupir la tranquillité d'une ame qui s'abandonne à l'amour infini : il ne prononça dans ses derniers momens, au milieu de ses plus vives douleurs, que ces paroles : *Votre volonté soit faite, & non la mienne.*

Le cinquiéme jour de sa maladie, se sentant affoiblir de plus en plus, il dicta la Lettre suivante pour le Confesseur du Roi.

A Cambray ce 6. Janvier 1715.

„ Je viens de recevoir l'Extrê„ me-Onction. C'est dans cet état, „ mon Réverend Pere, que je „ me prépare à aller paroître de„ vant Dieu, & que je vous sup„ plie instamment de présenter „ au Roi mes véritables senti„ mens. „

„ Je n'ai jamais eu que doci„ lité pour l'Eglise, & qu'horreur „ pour les nouveautez. J'ai reçu

la condamnation de mon Livre «
avec la ſimplicité la plus abſo- «
luë. Je n'ai jamais été un ſeul mo- «
ment en ma vie, ſans avoir pour «
la perſonne du Roi la plus vive «
reconnoiſſance, le zéle le plus «
ingénu & l'attachement le plus «
inviolable. «

„ Je prendrai la liberté de de- «
mander à Sa Majeſté deux gra- «
ces qui ne regardent ni ma per- «
ſonne, ni aucun des miens. La «
premiere eſt que le Roi ait la «
bonté de me donner un ſucceſ- «
ſeur pieux & régulier, bon & «
ferme contre le Janſeniſme, le- «
quel eſt prodigieuſement accre- «
dité ſur cette Frontiere. L'autre «
grace eſt qu'il ait la bonté d'a- «
chever avec mon ſucceſſeur ce «
qui regarde mon Séminaire, & «
ſon union avec Meſſieurs de S. «
Sulpice. Je dois à Sa Majeſté «
le ſecours que je reçois d'eux. «

„ On ne peut rien voir de plus „ apostolique, ni de plus vénerable.

„ Je souhaite à Sa Majesté une „ longue vie, dont l'Eglise aussi-„ bien que l'Etat, ont infiniment „ besoin. Si je puis aller voir „ Dieu, je lui demanderai sou-„ vent cette grace. „

C'est ainsi que ce Prélat mourant réunit dans un seul trait tous les sentimens de son cœur & toutes les vertus de sa vie; un grand désintéressement pour sa famille; un respect parfait pour son Roi; une docilité absoluë pour l'Eglise; une tendresse paternelle pour son troupeau. Ce dernier trait de sa vie est un portrait tout entier.

Après sa mort il se trouva sans argent & sans dettes. Il mourut pauvre comme il avoit vêcu. Je mets ici la premiere partie de son Testament, pour faire voir l'unité & la continuité de ses senti-

mens jusques au dernier moment de sa vie.

Au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit.

QUoique ma santé soit en l'état où elle est d'ordinaire, je dois me préparer à la mort. C'est dans cette vûë que je fais & que j'écris de ma propre main ce présent Testament, révoquant & annullant par celui-ci tout autre Testament antérieur.

Je déclare que je veux mourir entre les bras de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine ma Mere. Dieu qui lit dans les cœurs, & qui me jugera, sçait qu'il n'y a eu aucun moment de ma vie, où je n'aye conservé pour elle une soumission & une docilité de petit enfant; & que je n'ai jamais cru aucune des erreurs qu'on a voulu m'imputer. Quand

j'écrivis le Livre intitulé *Explication des Maximes des Saints*, je ne songeai qu'à séparer les véritables expériences des Saints, approuvées de toute l'Eglise, d'avec les illusions des faux Mystiques, pour justifier les uns, & pour rejetter les autres. Je ne fis cet Ouvrage que par le conseil des personnes les plus opposées à l'illusion; & je ne le fis imprimer qu'après qu'ils l'eurent examiné. Comme cet Ouvrage fut imprimé à Paris en mon absence, on y mit les termes de *Trouble involontaire*, par rapport à Jesus-Christ; lesquels n'étoient point dans le corps de mon Texte original, comme certains témoins oculaires d'un très-grand mérite l'ont certifié, & qui avoient été mis à la marge seulement, pour marquer une petite addition qu'on me conseilloit de faire en cet endroit-là par une plus grande précaution. D'ailleurs il

me sembloit sur l'avis des Examinateurs, que les correctifs inculquez dans toutes les pages de ce petit Livre, écartoient avec évidence tous les sens faux & dangereux : c'est suivant ces correctifs que j'ai voulu soutenir & justifier ce Livre, pendant qu'il m'a été libre de le faire ; mais je n'ai jamais voulu favoriser aucune des erreurs en question, ni flater aucune personne que je connusse en être prévenuë.

Dès que le Pape Innocent XII. eut condamné cet Ouvrage, j'ai adheré à son jugement du fond de mon cœur & sans restriction ; comme j'avois promis d'abord de le faire. Depuis le moment de ma condamnation, je n'ai jamais dit un seul mot pour justifier ce Livre. Je n'ai songé à ceux qui l'avoient attaqué, que pour prier avec un zéle sincere pour eux, & que pour demeurer uni à eux dans la charité fraternelle.

Je soumets à l'Eglise Universelle & au Siége Apostolique tous les Ecrits que j'ai faits, & j'y condamne tout ce qui pourroit m'avoir échappé au-delà des véritables bornes; mais on ne doit m'attribuer aucun des Ecrits que l'on pourroit faire imprimer sous mon nom. Je ne reconnois que ceux qui auront été imprimez par mes soins, & reconnus par moi pendant ma vie. Les autres pourroient, ou n'être pas de moi, & m'être attribuez sans fondement, ou être mêlez avec d'autres écrits étrangers, ou être alterez par des Copistes. A Dieu ne plaise que je prenne ces précautions par une vaine délicatesse pour ma personne. Je crois seulement devoir au caractere Episcopale, qu'on ne m'impute aucune erreur contre la Foi, ni aucun Ouvrage suspect.

DISCOURS



DISCOURS PHILOSOPHIQUE SUR L'AMOUR DE DIEU.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠ ✠ ✠✠✠✠✠✠✠✠✠

Premiere Partie.

Preuves du Pur Amour.



OUS avons déja vu que l'Eglise en proſcrivant le Livre de M. de Cambray, n'a jamais voulu condamner les Actes du pur Amour. Cette vertu déſintereſſée a tou-

jours été la doctrine favorite de ce Prélat, la source de ses disgraces & de sa gloire, la clef de tous ses principes; le grand ressort de son cœur, & le dénouëment de toute sa vie. Donner une idée juste de ses sentimens sur cette doctrine, c'est le peindre par le trait essentiel. C'est ce que je vais faire, en me servant, autant que je pourrai, de ses propres paroles.

Plan de ce Discours.

Ses adversaires disent qu'il n'a pris cette doctrine que dans les efforts de sa belle imagination, & nullement dans les idées de la pure raison. C'est ce qui m'oblige de remonter aux premiers principes. J'en tirerai d'abord les preuves de cette doctrine. Je ferai voir ensuite quelle est la source de tous les sentimens nobles. Je montrerai enfin quelle a été

l'idée de tous les grands Philosophes. On trouvera dans la seconde partie les réponses à toutes les objections.

PREMIERE PREUVE.

Par l'idée de Dieu.

Le souverain Etre se connoît & il s'aime. Son amour pour lui-même n'est pas un mouvement aveugle, mais une complaisance éclairée fondée sur la vûë de sa perfection. Il aime toutes ses créatures inégalement, selon qu'elles lui ressemblent plus ou moins. La perfection de Dieu est la regle primitive de son amour pour lui-même & pour tous les autres êtres. Or la regle la plus parfaite des volontez finies, est sans doute celle de la volonté infinie. Aimer Dieu pour lui-même & toutes choses pour lui, est par conséquent la loi

univerſelle de toutes les intelligences. Dieu n'agit pas ici en Légiſlateur arbitraire, qui auroit pû donner une autre loi à ſes créatures. C'eſt une loi néceſſaire, immuable, éternelle, qui coule de ſa nature, & dont il ne ſçauroit ſe diſpenſer lui-même, ni aucun être raiſonnable.

DEUXIE'ME PREUVE.

Par la nature de l'Homme.

Telle eſt la grandeur de Dieu; qu'il ne peut rien créer que pour lui-même. Il n'a beſoin de rien, mais il veut tout, parce que tout lui eſt dû. Quand il crée, il ne fait que repréſenter au dehors ce qu'il eſt au dedans. Les êtres raiſonnables ſont ſes images vivantes. Il ne peut pas créer une intelligence qui ſe haïſſe, parce que toute intellligence eſt bonne, en

tant qu'elle reſſemble à ſon original. Mais la créature en s'aimant, ne doit s'aimer qu'autant qu'elle eſt aimable. Elle n'eſt, & elle n'eſt aimable qu'autant que Dieu lui communique ſans ceſſe ſon être & ſa perfection. Elle ne doit donc s'aimer que par rapport à lui. L'amour propre bien reglé n'eſt qu'une ſuite, & nullement la ſource de notre amour pour Dieu. L'amour de l'*infiniment Grand* pour lequel nous ſommes faits, doit être la raiſon de notre amour pour l'*infiniment Petit* pour lequel nous ne ſommes pas faits. Voilà la loi fondamentale de notre création. La créature ne peut, ſans s'ériger en fauſſe divinité, rien faire, rien penſer, rien vouloir pour elle-même & pour ſa propre gloire.

Troisième Preuve.

Par l'idée de l'Ordre.

L'ordre est fondé sur les différens dégrez de réalité, que Dieu a donné à chaque être. Aimer selon l'ordre, c'est aimer chaque créature selon le rang qu'elle tient dans cette échelle infinie d'êtres qui descend par dégrez depuis l'être suprême jusques au moindre être créé. Comme dans les choses inanimées, la grandeur de force fait la grandeur du mouvement; de même dans les êtres intelligens, la grandeur de réalité ou de perfection doit faire le poids de l'amour. Sans cet ordre, l'harmonie des Esprits célestes seroit troublée sans cesse. Tous n'ont pas le même dégré de béatitude, parce que tous n'ont pas une capacité égale. Cependant ils ne sont pas

jaloux les uns des autres. Ils voïent à découvert la beauté de cet ordre que nous ne voïons pas. Ils adherent sans cesse à tous ce qu'ils y voïent, & cette acquiescement fait leur amour.

QUATRIE'ME PREUVE.

Par la nature de l'Amour.

L'amour est le mouvement de l'ame par lequel elle tend, s'unit & s'attache aux objets qu'elle apperçoit. On peut s'attacher à un objet pour la perfection qu'on y découvre, ou pour le plaisir qu'il nous cause. C'est l'excellence de l'objet qui fait la perfection de notre amour. Plus l'objet est parfait, plus notre amour est imparfait, si nous y tendons par un motif indigne. Si je n'aime Dieu que par cette seule raison, qu'il me cause du plaisir, ce n'est pas lui

que j'aime, c'eſt moi-même. Je tends vers lui, je m'attache à lui, il eſt vrai, mais je n'y tends & je ne m'y attache que pour moi. Le vrai amour au contraire eſt une juſtice qu'on rend à l'excellence de ce qu'on aime. Sa nature eſt de ſortir de ſoi, de s'oublier, de ſe ſacrifier pour l'objet aimé, de ne vouloir que ce qu'il veut, de trouver notre bonheur dans le ſien. Tout le reſte n'eſt qu'un accident qui n'entre point dans l'eſſence de l'amour.

Preuves tirées du ſentiment.

CINQUIÈME PREUVE

L'amour humain & héroïque eſt une image de l'Amour divin.

En parlant de l'amour profane, l'imagination imite ces traits de la ſouveraine raiſon. Elle les ap-

plique mal, mais elle les trouve dans le fond de notre être. Dans les peintures qu'on nous fait des passions nobles, l'on ne s'interesse aux Heros, qu'autant qu'ils s'exposent à périr pour ce qu'ils aiment. C'est ce transport & cet oubli de soi qui fait toute la beauté & l'élevation des sentimens humains.

Je conviens que ce transport n'est jamais réel pour la créature. Elle n'a ni le pouvoir de nous enlever à nous-mêmes, ni le droit de nous attacher à elle. Nous ne l'aimons jamais hors de Dieu, que pour la rapporter à nous d'une maniere subtile ou grossiere. Dieu seul peut nous tirer hors de nous-mêmes, en se montrant infiniment aimable, & en nous imprimant son amour. Ce qui est romanesque, injuste, impossible à l'égard de la créature, est réel,

juste & dû au souverain Etre.

Sixie'me Preuve.

L'amour propre délicat prend les apparences du pur Amour.

L'amour propre même rend hommage à cette vertu désinteressée, par les subtilitez avec lesquelles il veut en prendre les apparences. On ne déguise si finement tous les motifs d'amour propre dans les amitiez, que pour s'épargner la honte de se rechercher soi-même dans les autres. Rien n'est si odieux qu'un cœur toujours occupé de soi. Rien ne nous flate tant que certaines actions génereuses qui persuadent au monde & à nous-mêmes que nous avons fait le bien pour l'amour du bien, sans nous y chercher. Tant il est vrai que l'homme qui n'existe point par lui-mê-

me, n'eſt pas fait pour lui-même. Sa gloire & ſa perfection eſt de ſortir de ſoi pour s'abîmer dans l'amour ſimple du beau infini.

Septie'me Preuve.

Il eſt la ſource de toutes les vertus civiles.

Le pur amour nous inſpire non-ſeulement de hauts & nobles ſentimens pour Dieu, il eſt auſſi la ſource de tous les beaux ſentimens humains. C'eſt par ce principe qu'on ne ſe regarde plus comme un être indépendant, créé pour ſoi, mais l'Univers comme une grande famille, dont toutes les Nations ne ſont que des branches différentes, & tous les hommes, parens, freres & enfans d'un même pere commun, qui veut que nous préferions le bien géneral de ſa famille à notre interêt particulier.

HUITIE'ME PREUVE.

Il rend aimable dans la ſocieté.

C'eſt par cette pure charité qu'on transforme les vertus les plus communes en vertus divines. On devient aimable, poli, déſintereſſé, non pour plaire aux hommes, pour les ébloüir & pour les flater, mais pour les rendre bons, les ſecourir, les ſupporter & vivre en paix avec eux, lors même qu'on ne peut les eſtimer. Cette Philantrophie douce & patiente n'eſt jamais la dupe ni des méchans, ni des ingrats, parce qu'elle ne leur demande rien, & qu'elle ſe contente de faire le bien pour le ſeul amour du bien ſans eſperance du retour.

NEUVIE'ME PREUVE.

Il est le lien des parfaites amitiez.

Le pur amour est la source des parfaites amitiez. „ L'amour propre impatient, ombrageux, délicat & jaloux, plein de besoins, & vuide de mérite, se défie sans cesse & de soi & des autres. Il se lasse, il se dégoûte, il voit bien-tôt le bout de ce pu'il croïoit le plus grand. Il voudroit toujours le parfait, & jamais il ne le trouve. Il se pique, il change, il ne peut se reposer nulle part. L'amour de Dieu aimant ses amis, sans les rapporter à soi, les aime patiemment avec leurs défauts, sans les flater. Tout lui est bon, pourvû qu'il aime ce que Dieu a fait, & qu'il supporte la privation de ce que Dieu n'a pas fait. „ La doctrine

de M. de Cambray porte le sentiment partout dans la Religion & dans la societé.

DIXIE'ME PREUVE.

Il est l'idée de tous les Philosophes.

L'idée du pur amour est une impression divine donnée à l'homme dès son origine. On en voit les traces chez les Payens mêmes, Ecoutons ce transport d'un Philosophe Persan. „ O vous qui me „ conviez aux délices du Paradis, „ (*a*) ce n'est pas le Paradis que „ je cherche, mais celui qui a fait „ le Paradis. „

On voit écrit sur le Tombeau d'un Roi de Perse cette Inscription. „ L'homme pieux ne doit „ pas aimer Dieu en vûë de la ré- „ compense. „

L'Empereur Marc Antonin &

(*a*) Voïages de Chardin, tom, 5,

tous les vrais Disciples de Zenon sont pleins de cette maxime, qu'il faut aimer la vertu pour la vertu même. Il est vrai qu'ils croïoient qu'on trouvoit le bonheur dans la vertu; mais ils ne disoient pas qu'il falloit aimer la vertu pour le plaisir qu'on y rencontre. Ils enseignoient au contraire l'amour le plus désintereſſé de ce qu'ils appelloient l'honnête. „ L'Univers, disoient-ils, n'est qu'une " Ville dont les dieux & les hommes " sont les citoyens, & dont " le Prince & le Pere commun " est le Dieu suprême. La loi, " selon laquelle cette famille est " gouvernée, est la raison souve- " raine de ce Pere commun. " L'honnête n'est autre que cette " loi éternelle; & la vertu est le " culte & l'amour de l'honnête " pour sa propre prefection. „ (*a*)

(*a*) *Cic. de leg. & fin.* Réflex. morales de l'Empereur Marc. Anton.

„ Le *beau*, dit Platon, ne con-
„ ſiſte en aucune des choſes parti-
„ culieres ſur la Terre, ni dans le
„ Ciel. Mais le beau eſt lui-mê-
„ me par lui-même, toujours uni-
„ forme à ſoi. (*a*) L'amour de ce
„ beau immuable divinise l'hom-
„ me, il le tranſporte, il le ravit à lui-
„ même. L'homme ne peut être
„ heureux en ſoi, & ce qu'il y a de
„ plus divin pour lui, c'eſt de ſor-
„ tir de ſoi par amour. (*b*) Com-
„ me le plus injuſte de tous les
„ hommes, dit le même Philo-
„ ſophe, ſeroit celui, qui en com-
„ mettant tous les crimes, paſſe-
„ roit pour juſte, & joüiroit ainſi
„ des honneurs de la vertu & des
„ plaiſirs du vice; de même le
„ parfait juſte ſeroit celui qui ai-
„ meroit la juſtice pour elle-mê-
„ me, & non pour les honneurs

(*a*) Platon. Dial. de Criton.
(*b*) Le même, dans le Feſtin.

&

& les plaiſirs qui l'accompa- «
gnent, qui paſſeroit pour injuſte «
en pratiquant la plus exacte juſ- «
tice, qui ne ſe laiſſeroit point «
toucher par les infamies & les «
maux, mais qui demeureroit «
immobile dans l'amour de la «
juſtice, non parce qu'elle eſt «
délectable, mais parce qu'elle «
eſt juſte. (*a*) «

Qu'eſt-ce que la loi, dit Hie- «
rocles, Gouverneur d'Alexan- «
drie? Qu'eſt-ce que l'ordre qui «
lui eſt conforme? Qu'eſt-ce que «
l'amour fondé ſur cet ordre? La «
loi, c'eſt l'intelligence qui a créé «
toutes choſes. L'ordre eſt le «
rang qu'elle leur a donné con- «
venablement à leur dignité. L'a- «
mour conforme à cet ordre eſt «
de préferer ce qui eſt plus par- «
fait à ce qui eſt moins parfait, «
non ſeulement dans tous les «

(*a*) Le même, Rep. L. 2.

„ genres, mais dans toutes les „ différentes especes. „ (*a*)

Enfin tous les Législateurs Payens & tous les Philosophes ont supposé comme un principe fondamental de la societé, aussi-bien que de la morale, qu'il faut préferer le bien public à soi, non par esperance de quelque interêt, mais par le seul amour du beau, du bon, du juste, du parfait. C'est cet ordre auquel ils croïoient devoir rapporter tout, & soi-même autant que tout le reste. Il ne s'agissoit pas de se rendre heureux, en se conformant à cet ordre. Il falloit au contraire se dévoüer, périr, se sacrifier, se compter pour rien, quand l'amour de l'ordre l'exigeoit.

On trouve des vestiges de cette morale sublime également éloi-

(*a*) Hierocles, Traduction de M. Dacier, pag. 12.

gnée de la superstition & de l'incrédulité, dans les Philosophes de tous les Païs, de tous les tems, de toutes les Religions, Indiens, Chinois, Arabes, Perouviens. La raison universelle qui éclaire tous les esprits, enseigne les mêmes veritez immuables à tous ceux qui la consultent avec attention. Il n'est pas question ici de ce que les Payens ont fait, mais de ce qu'ils ont cru devoir dire pour parler dignement de la vertu.

C'est cette Philosophie fondée sur les principes les plus sublimes, source des sentimens les plus nobles, respectée par tous les grands hommes du Paganisme, que M. de Cambray a développée, épurée, prouvée par la Tradition constante, universelle, successive des Patriarches, des Prophétes & des Apôtres, des Martyrs, des Soli-

taires & des Contemplatifs canonisez, des saints Peres, des Docteurs approuvez & des Fondateurs des Ordres. C'est encore une fois cette pure Théologie que l'Eglise n'a jamais voulu condamner, en interdisant l'usage des expressions fautives & hyperboliques des Saints.

Pénetrez de ce qui est dû à la souveraine perfection, ces divins Amans sembloient oublier quelquefois leur être & leur bien-être propre. Alors ils ont fait des suppositions impossibles. Ils ont eu des idées qui ne sont pas raisonnées. Ils ont dit des choses qui paroissent extravagantes à ceux qui ne connoissent point les transports de l'amour. On auroit tort de tourner ces transports en principes, & de justifier leurs expressions insoutenables au pied de la lettre. Mais le pur amour qui

causoit ces transports, est fondé sur les idées les plus sublimes & les plus exactes.

Seconde Partie.

Réponse aux Objections.

TOut conspire donc à prouver la doctrine du pur amour. On a tâché cependant de combattre des veritez si simples par mille objections, dont voici les principales.

Le plaisir est le seul ressort du cœur humain. La connoissance du beau n'agit sur nous que par le plaisir qu'il nous cause. Le fond & l'essence de la volonté, en tant que capable d'aimer, est le desir d'être heureux. L'amour du bonheur est invincible. On ne peut aimer Dieu sans

l'aimer comme béatifiant. Donc l'amour est toujours interessé. Examinons en détail ces maximes.

I. Il y a une grande différence entre le *ressort*, par lequel Dieu remuë la volonté, & la *raison* pour laquelle nous cédons à ce mouvement. L'ame peut être saisie, frappée, remuée par le plaisir ; mais cela ne diminuë en rien la pureté de son amour, pourvû qu'elle ne se serve de ce sentiment agréable que comme d'un secours & d'un avertissement pour aller à son vrai objet, pour rendre hommage à sa perfection, & pour se conformer à l'ordre. C'est en ce sens qu'on peut aimer *par* le plaisir, sans aimer *pour* le plaisir. Et c'est pour cela qu'il y a deux sortes de plaisirs. L'un est la fin dans laquelle l'ame se repose, l'autre n'est qu'un mobile qui la porte vers l'objet aimé. Le premier est

un plaisir que nous rapportons à nous, qui nous occupe de nous, qui fait que nous n'aimons les objets que pour nous seuls. C'est ainsi que les ames grossieres & sans délicatesse, aiment tout ce qui flate leurs passions. Il y a un autre plaisir que nous rapportons à l'objet aimé, & qui fait que nous nous oublions pour nous occuper uniquement de ce que nous aimons. C'est ainsi que les ames nobles aiment les bonnes qualitez de leurs amis. C'est ainsi que les parfaits amans se plaisent à se sacrifier pour ce qu'ils aiment; mais leur amour n'est pas mercenaire, parce qu'ils trouvent un plaisir infini à aimer sans rapport à eux.

II. Je suppose que la connoissance du beau, de l'ordre & du parfait soit toujours accompagnée de plaisir; mais ce plaisir ne doit pas pas être la raison de notre

amour. Aimer l'ordre, c'est acquiescer à tout ce qu'on y voit. Or comme le plaisir qui accompagne la connoissance du vrai n'est pas la raison pourquoi on acquiesce à sa verité ; de même le plaisir qui accompagne la vûë de l'ordre, n'est pas la raison pourquoi on acquiesce à sa justice. Dans l'un & dans l'autre cas, le pur acte de la volonté est indépendant de la sensation produite en nous, & fondé sur la réalité que nous appercevons hors de nous. Toute perception suppose deux choses, *l'objet* qui agit sur nous, & la *sensation* produite en nous par son action. L'objet est une réalité hors de nous, la sensation est un mode de notre substance.

Ce qu'on appelle *beauté*, *amabilité*, *perfection* dans les êtres finis, n'est souvent qu'une sensation

tion en nous, & nullement une réalité en eux. C'eſt une impreſſion agréable que l'Auteur de la nature produit dans notre ame à leur occaſion; & que nous rapportons fauſſement aux créatures. Ce n'eſt pas de même en Dieu. Ses perfections ſont des réalitez qui exiſtent en lui, & par conſéquent on doit les diſtinguer des modalitez qu'elles produiſent en nous. Or ce n'eſt pas aimer les réalitez divines que de ne les aimer que pour les ſenſations qu'elles nous cauſent. Ce pour quoi j'aime, eſt proprement l'objet de mon amour. Si je n'aime les perfections divines, que pour les perceptions agréables qu'elles produiſent en moi, ce n'eſt pas ces réalitez que j'aime, mais les modes de ma propre ſubſtance, Le plaiſir eſt ma derniere fin, la perfection divine n'eſt qu'un

moïen d'y parvenir. L'amour interessé & désinteressé est donc fondé sur la distinction essentielle qu'il y a entre les modalitez passageres de notre substance finie, & les perfections immuables de l'essence infinie. Aimer les secondes pour les premieres, c'est rapporter l'*infiniment grand* à l'*infiniment petit*; le Créateur à ses dons; les veritez éternelles à nos sensations agréables.

Quel que soit donc le ressort par lequel Dieu remuë la volonté, quel que soit le plaisir qui accompagne la vûë de l'ordre, il est sûr que la *raison*, la *regle*, la *fin* de notre amour ne doivent pas être le plaisir que nous *sentons* en nous, mais la réalité que nous *connoissons* dans l'objet aimé. C'est tout ce qu'il faut pour établir le pur amour. Il me paroît cependant *que le plaisir n'est pas le seul*

ressort du cœur humain, & que la vûë de l'ordre peut agir sur nous par sa propre force.

III. Le fond & l'essence de la volonté, en tant que capable d'aimer, est son mouvement vers le bien en géneral. Mais le bien en géneral renferme deux especes; *le bien absolu* & *le bien relatif*: ce qui est bon en soi. & ce qui est bon pour nous; *l'honnête & l'agréable*. L'un se mésure par le dégré de réalité que nous voïons dans les objets. L'autre par le dégré de plaisir que nous sentons en nous. C'est Dieu seul qui nous fait *voir* l'une, & qui nous fait *sentir* l'autre, parce que c'est lui seul qui peut agir sur les esprits. Or il peut agir aussi efficacement sur nous comme *source de nos lumieres*, que comme *cause de nos plaisirs*; & par conséquent la volonté humaine peut avoir non-

seulement deux raisons d'aimer; mais deux ressorts. Nous pouvons consentir à l'action de Dieu qui nous meut, par respect pour ses perfections adorables, ou par goût pour nos sensations agréables. Deu peut nous remuer par la *connoissance de la verité*, aussi-bien que par le *sentement du plaisir*. Si cela n'étoit pas, le souverain Etre seroit moins puissant comme Sagesse éternelle, que comme auteur de nos sensations corporelles. Il y a donc une grande différence entre le mouvement vers le bien en géneral, & le désir du bonheur en particulier. L'un n'est qu'une branche de l'autre.

On dira peut-être que *connoître la verité*, c'est la voir de loin, que *sentir la verité*, c'est la voir de près, & que ce sentiment n'opere en nous que par le plaisir qu'il

nous cause. Il me paroît au contraire que la verité nous plaît souvent dans la spéculation & dans l'éloignement. Mais elle nous gêne dans la pratique & dans l'approche. Elle contrairie alors nos goûts & nos inclinations les plus favorites. Elle nous montre les sacrifices que nous devons à l'Etre infini. Elle nous dévoile tous les plis & les replis de notre amour propre, l'impureté de ses vertus & nos usurpations sur les droits de la Divinité. Cette approche de la verité, loin de nous causer des sensations agréables, pénetre le cœur des plus vives douleurs, & cependant on y demeure fidele.

Il est vrai que cette conformité à l'ordre plaît aux ames héroïques: mais le plaisir se prend non-seulement pour une sensation agréable de l'ame, il se prend aussi pour un acte libre de la volonté. C'est ain-

si qu'un Souverain dit dans ses Arrêts : *Tel est notre plaisir*, c'est-à-dire, *tel est notre volonté.* Dans ce sens, tous ce que nous aimons, nous plaît, c'est-à-dire, que nous le voulons. Le plaisir alors n'est pas le ressort qui remuë la volonté, il est le mouvement même de la volonté. Il n'est pas une délectation prévenante qui cause notre amour, il est une complaisance libre qui fait l'essence & l'exercice de notre amour même.

Les ames ensevelies dans la matiere, ne comprennent point ce sublime amour de la vertu. Les hommes n'agissent ordinairement que par le ressort d'un plaisir plus ou moins grossier, mais ce qu'ils font, n'est pas ce qu'ils doivent faire. L'impuissance de la nature aveuglée & affoiblie par les passions, n'est pas la loi de la nature éclairée & fortifiée par la souve-

raine raiſon. Dieu s'accommode d'abord à la foibleſſe de notre nature imparfaite & malade. Il l'ennivre de plaiſirs céleſtes, pour contrebalancer en nous le poids des plaiſirs terreſtres. Alors nous nous attachons à la vertu pour les douceurs qui l'accompagnent ; mais à proportion que l'ame s'épure, ſon amour devient plus intellectuel. Elle peut toujours réſiſter à l'action divine, mais tandis qu'elle y concoure, la Divinité s'empare de l'homme, l'éleve au-deſſus de lui-même, & lui fait placer ſon bonheur dans la volonté ſouveraine, & nullement dans ſes ſenſations agréables. Voilà le triomphe de la ſageſſe ſur le cœur humain, voilà le martyre de l'amour divin.

Les Payens ſemblent avoir eu quelque idée de cette double eſpece de vertu. C'eſt pour cela

qu'Hierocles dit : Qu'il faut devenir d'abord HOMME (*a*) *par les vertus morales & civiles, & enſuite* DIEU *par les vertus divines & ſurhumaines.* Tout ſon livre eſt plein de cette maxime.

IV. L'amour du bonheur eſt invincible, mais il y a un bonheur qui conſiſte dans nos ſenſations agréables, & un autre qui conſiſte dans la conformité à l'ordre. Les impies ſacrifient chaque jour le ſecond au premier. Les ſaints peuvent ſacrifier le premier au ſecond. C'eſt ce que la plûpart des Eſprits céleſtes font & feront pendant toute une éternité. Ils n'ont pas tous le même dégré de connoiſſances, de plaiſirs, de tranſports, cependant ils ſont tous heureux, parce qu'ils ne meſurent point leur bonheur par leurs

(*a*) Hieroc. Comment. ſur les vers dorez de Pythagore, p. 9. 7.

propres sensations, mais par leur conformité à la volonté divine. C'est ainsi que toutes les intelligences seroient obligées d'aimer Dieu, supposé que dans l'éternité il leur donnât un dégré de perfection & de béatitude fort inferieur à celui de la vision immédiate de son essence. C'est par ces principes sans doute que M. le Cardinal de Noailles & M. de Meaux arrêterent comme un dogme de foi dans les articles d'Issy : *Qu'on peut inspirer aux ames peinées & vraiement humbles un consentement à la volonté de Dieu, quand même par une supposition trés-fausse, au lieu des biens éternels promis aux Justes, il les tiendroit dans les tourmens éternels, sans néanmoins les priver de sa grace & de son amour.* Il n'y a que deux Prélats aussi opposez que l'étoient ceux-ci, aux illusions du Quié-

tisme, qui auroient osé parler ce langage, & l'on n'a pas besoin de pousser le sacrifice si loin, pour établir la doctrine du pur amour.

De plus l'amour du bonheur est invincible en ce sens, que nous aimant toujours pour Dieu, ou pour nous, nous désirons toujours le bonheur par un motif plus ou moins noble. Il y a un désir déreglé du bonheur qui consiste à vouloir ce qui nous plaît, ce qui nous flate, ce qui nous réjoüit, sans rapport à l'ordre. Ce désir, loin d'être invincible, doit être à jamais éteint en nous. Mais il y a un désir reglé du bonheur qui consiste à nous vouloir du bien, en tant que nous sommes des images de la Divinité. Ce désir du bonheur n'est jamais séparé de pur amour, car on ne peut aimer parfaitement, sans aimer tout ce qui appartient, & tout ce qui ressemble au bien-aimé.

Enfin notre vrai bonheur consiste à connoître & à aimer l'infinie perfection. Plus on la connoît, plus on l'aime. Plus on aime, plus on voudroit aimer. Car la nature du vrai amour renferme nécessairement un désir d'aimer toujours, & par conséquent le pur amour augmente la chaste espérance. Il ne la détruit point, il ne fait qu'en perfectionner les motifs. Alors on aspire à la vision béatifique, non-seulement par une volonté génerale, comme on veut tout ce que Dieu veut que nous voulions, même les choses les plus indifférentes, mais encore par une volonté spéciale, comme un état qui nous unit à la souveraine pureté, qui consomme notre amour, & qui le rend immuable. Désire-t'on moins le bonheur, parce qu'on le désire par un motif digne de Dieu?

Anéantit-on l'esperance, parce qu'on enseigne qu'elle doit être animée, reglée, annoblie par l'amour.

V. On doit aimer Dieu comme béatifiant, mais on doit l'aimer encore plus comme souverainement parfait. Aimer Dieu comme béatifiant, c'est l'aimer pour les biens qu'il nous procure. C'est l'aimer pour la participation finie de ses dons. C'est l'aimer pour ce qu'il fait en nous, qui est toujours un *infiniment petit*, en comparaison de ce qu'il est en lui-même. Aimer Dieu pour lui-même, c'est l'aimer pour la totalité immense. C'est l'aimer à cause des réalitez infinies qu'il y a en lui, quoiqu'on ne puisse jamais les voir dans toute leur étenduë. C'est l'aimer pour ce que nous en connoissons, & non pour ce que nous en sentons. C'est aimer sans

mesure l'Etre sans bornes. C'est cet amour seul qui dilate, qui éleve, qui donne une espece d'immensité à l'ame.

Au reste on ne peut aimer Dieu comme infiniment parfait, sans l'aimer comme béatifiant, parce que sa bonté communicative est une perfection divine, comme ses autres attributs. Aimer Dieu béatifiant de cette façon, ne diminuë point la pureté de l'amour. Mais ne l'aimer que par cette seule raison qu'il peut nous béatifier, c'est séparer l'esperance d'avec la charité. C'est diviser ce que Dieu a uni. C'est confondre les motifs spécifiques des vertus théologales.

Las & fatiguez de ces recherches métaphysiques, revenons au simple qui fait toujours le vrai sublime. Nous devons mettre tout notre plaisir & tout notre bonheur

en Dieu; mais nous ne devons pas l'aimer pour le ſeul plaiſir, ni pour le bonheur ſeul. Nous devons l'aimer pour ſes *bienfaits*, mais nous devons l'aimer infiniment plus pour ſes *perfections*, parce que Dieu ſurpaſſe infiniment tous ſes dons.

Ce ne ſont pas là des préciſions ſubtiles de l'eſprit, mais les délicateſſes d'un cœur capables d'aimer. Le cœur humain eſt un excellent Philoſophe, quand il s'abandonne aux penchans de la pure & ſimple nature rétablie par la grace, ſans avoir appris les vaines diſtinctions de l'Ecole. Il ſçait ſéparer par ſentiment les interêts de *l'aimé* d'avec ceux de *l'amant*. Mais il faut aimer pour ſçavoir comme on aime. Il faut avoir éprouvé la puiſſance de l'amour divin pour ſçavoir juſques où il peut élever le cœur humain.

Voilà les léçons que j'ai apprises de M. de Cambray. Sil y a quelque chose de bon dans ce Discours, je le tiens de lui. Je n'ai fait que raconter ce qu'il m'a dit souvent. Cette Analyse de ses principes manquoit à son Histoire, que je n'ai entrepris que pour faire connoître ce Prélat par ses sentimens, aussi-bien que par ses actions. C'est par-là que mon respect & ma reconnoissance le suivent jusques dans le Tombeau.

FIN.

CATALOGUE
DES
LIVRES.

Qui se trouvent à Amsterdam.

Chez FRANÇOIS L'HONORE'.

NOuvel Atlas dressé sur les Observations de l'Academie Royale des Sciences, en 2. vol. fol.

——— de Delisle.

——— de la Navigation & du Commerce.

——— de Jaillot.

——— Anglois.

——— Historique, en 7. vol.

——— de Samson, en 2. vol.

——— de Vischer.

Annales des Provinces-Unies, par Basnage, 2. vol. folio.

——— de la Monarchie Françoise, fol.

L'Antiquité expliquée & représentée par le P. Montfaucon, en 15. vol. grand Papier. folio.

Architecture Militaire de St. Julien. 8.

Anatomie du Corps humain & de ses Maladies par Saint Hilaire, 2. vol. 8. Paris 1723.

Antiquitez Romaines de Denys d'Halicarnaſſè, 2. vol. in-4. Paris.

Abbadie, Verité de la Religion Chrétienne, en 3. vol. in-12.

Beaulieu Ingénieur du Roi Louis XIV. Ses plans & profils des principales Villes & Lieux d'une partie de l'Europe, avec la Carte génerale & particuliere de chaque Gouvernement, deſſinées ſur les Lieux par ordre du Roi, en 4. vol.

Bayle, ſes Ouvrages divers, complets & ſéparez.

Bible de Martin avec ſes notes, 2. vol. in-fol.

—— d'Oſterwald avec ſes Argumens ſur chaque chapitre in-fol.

—— de Baſnage in-4.

—— du Port Royal, in-fol.

—— idem in-4. 3. vol.

—— idem 12. 4. vol.

Bernard, de l'excellence de la Religion Chrétienne, en 2. vol. 8.

Biblothéque univerſelle, choiſie & ancienne & moderne, en 80. vol. 12.

Commentaire ſur l'Ecriture Sainte, par le P. Calmet, 9. vol. fol. Paris.

Cours de Mathématique. Récreations, Fortifications, par Ozanam. 10. vol. 8.

Chirurgie d'Etmuller, in-12.

Dictionnaire hiſtorique & critique de Pierre Bayle, nouvelle Edition *ſous preſſe*, in-fol.

——— de Louis Moreri, in-fol. avec le supplément. 6. vol.

——— du P. Calmet sur l'Ecriture, fol. Paris.

——— de Pierre Richelet, nouvelle Edition *sous presse.*

——— de Furetiere, 4. vol. in-fol.

——— de l'Academie, in-fol.

Dictionnaire de Corneille, en 3. vol. in-fol.

——— Géographie de la Martiniere, Tom. I. contenant la Lettre *A.* Tome III. contenant les Lettres *D, E, F.* Le reste *sous presse.*

——— du Commerce.

——— de Boyer, Anglois & François, 2. vol. 4. Nouvelle Edition augmentée, 1726.

——— de Giron, Italien & Hollandois, 2. vol. 4.

——— du Bon Menager, 4.

——— de Veneroni, 4.

Description Historique de la France, par l'Abbé de Longuerue, *in-fol.*

Droit de la Paix & de la Guerre, par Grotius. Traduit par M. Barbeyrac, en 2. vol. 4.

Délices de la Holande, 2. vol. 12.

——— d'Espagne & Portugal, 12.

——— de l'Italie, 12.

——— de Rome ancienne & moderne, 12.

——— de la grande Bretagne 12.
——— de la France. 12.
——— des Pays-Bas. 12.
——— de la Suiſſe. 3. vol. 12.
Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par l'Abbé Fleury. 2. vol. 12.
Droits de l'Empire ſur Comachio. 4.
Eloge de la Folie, par Eraſme avec fig. 12.
Eſſais ſur la Providence, traduit de l'Anglois. 12.
— de Morale, par Nicole. 10. vol. 12.
— de La Placette. 6. vol. 12.
Etat de la France. en. 3. vol. 12.
Etat de la Grande Bretagne. 3. vol. 8.
——— des Provinces-Unies. 8.
——— de la Grande Ruſſie. 8.
——— de la Suede. 12.
——— de Dannemarck. 12.
——— d'Alger. 12.
——— de la Pologne. 12.
Elemens d'Euclide, par Henrion. 2. vol. 8. Paris.
——— de l'Hiſtoire par Vallemont 3. vol. 12.
Fonctions des Generaux, par Grimaret 8.
——— des Officiers. 12.
Fables de la Fontaine. 8. avec fig.
——— de la Mothe 4. & in-12.
Géometrie Françoiſe par Beaulieu. 8. Paris.
Géographie (la) Nouvelle. en 4. vol. 12.

—— de Robbe. 2. vol.
—— de Delisle. *in-fol.*
Histoire de la Vie & des Ouvrages de feu M. de Fenelon, Archevêque Duc de Cambray. 12.
—— de France, par le P. Daniel. 7. vol. 4.
—— de la Milice Françoise. 2. vol. 4.
—— d'Angleterre, par Larrey. 4. vol. *in-fol.*
—— Idem par Thoyras Rapin. 8. vol 4.
—— des Provinces-Unies par le Clerc. Tome premier, les volumes 2. & 3. *sous presse. in-fol.*
—— des Chevaliers de Malthe, par l'Abbé Vertot, en 4. vol. avec leurs portraits. 4. Paris.
Histoire, la même en 5. vol. 12. Paris.
—— des Révolutions Romaines. 3. vol. 12.
—— de Suede. 12.
—— de Portugal. 12.
—— du Monde. 8. vol. 12.
—— des Religions du monde. 6. vol. 12.
—— des Eglises réformées, par Basnage. 2. vol. 4.
—— de l'Eglise, par le même. 2. vol. *in-fol.*
—— des Empereurs, par Tillemont. 8. vol. in-12.

——— des Femmes Galantes de l'Antiquité. 3. vol. 12.
——— Généalogie des Tartares.
Introduction à l'Histoire, par Puffendorf. 6. vol. 12.
——— à la vie dévote, par St. François de Sales. 8.
Instructions pour les Jardins, par la Quintinie. 4.
Jardinier François. 12.
Instructions de Medecine. 2. vol. 12. Paris.
Journées amusantes. 4. vol. avec fig. Paris.
Journal d'un Voyage de la Chine. 8.
L'Utopie de Thomas Morus. avec fig.
Les Loix Civiles dans leur ordre naturel. 2. vol. *in-fol.* Paris.
Lettres de Boursault. 3. vol. Paris. 12.
——— de Patin. 5. vol. 12.
——— Galantes & Philosophiques.
——— de Richelet. 2. vol. 12.
——— de Rabutin. 5. vol. 12.
Lettres de l'Academie. 8.
——— sur les François & les Anglois. 12.
Mémoires du Cardinal de Retz. 4. vol. 8.
——— du Comte de Brienne. 3. vol. 8.
——— de Joly. 8.
——— de du Mont. 4. vol. 12.
——— de Madame du Noyer. 5. vol. 12.
——— pour servir à l'Histoire de France. 2. vol. avec fig.

——— d'Etat par Lamberty. 4. vol. 4.
——— du Czar Pierre Empereur de Russie. 4. vol. 12.
Oeuvres de Toureil 4. Paris.
——— de St. Evremond. 7. vol. 12.
——— de l'Abbé de St. Réal. 4. vol. 12.
——— d'Etienne Pasquier. 2. vol. *in-fol.* Paris.
——— de Racine. 2. vol, 12.
——— de Moliere 4. vol. 12.
——— de Corneille. 10. vol. 12.
——— de Boileau. 4. vol. 12.
——— de Fontenelle. 3. vol. 8.
——— Idem de l'Edition de Paris. 3. vol. 12.
——— de Capistron. 2. vol. 12.
——— du P. Rapin. 3. vol.
——— de Rabelais. 6. vol. 8.
Physique occulte. 12.
Pratique des Oracles. 8.
Quinte-Curce de Vaugelas. 2. vol.
Recueil des Traitez de Paix, ou Corps Diplomatique du Droit des Gens, par M. du Mont. 12. vol. *in-fol.* les 8. premiers paroissent.
Sermons du P. Bourdalouë. 8. vol. 8.
Sermons du P. Cheminais. 3. vol. 8.
——— du P. de la Ruë. 5. vol. 12.
——— du P. l'Aveugle. 12.
——— de Fléchier. 2. vol. 12.

——— de M. Basnage. 3. vol. 8.
——— de M. de Superville. 4. vol. 8.
——— de M. Saurin. 5. vol. 8.
——— de M. Claude.
——— de l'Archevêque Tillotson.
——— de M. Jaquelot. 2. vol.
——— de M. Huet. *sous presse.*

Traité de la Police. *in-fol.*

Théatre Historique. 5. vol. *in-fol.*

Traité de l'Algebre, par M. de Crousaz. 8.

Sti. Augustini Opera. 12. vol. folio. Antverpiæ.

Historiæ Byzantinæ Scriptorum Corpus Græcè & Latinè. 33. vol. folio. Parisiis typis Regiis.

Harduini Conciliorum Collectio Regia Maxima. 12. vol. fol.

Clemens Alexandrinus, Potteri. 2. vol. folio. Oxonii.

Hilarii (Pictav. Episc.) Opera omnia, studio Monachorum Ordinis Sti. Benedicti. Parisiis 1693. folio.

Hidelberti (Sti) (Venerabilis Archiep. & Marbodi Episc. Redon) quæ exstant studio P. P. Maur. Ordinis sancti Benedicti. Parisiis 1708.



